

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES ÉLECTIONS AU TEMPS DES PATRIOTES: CONFLITS, VIOLENCE ET  
POLITISATION EN CONTEXTE ÉLECTORAL (1820 - 1834)

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR  
SAMUEL THÉBERGE

MAI 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Un immense merci à Jean-Philippe Garneau de m'avoir encadré lors de la réalisation de cette recherche et d'avoir pris le temps de répondre à mes nombreuses questions, par courriel, au téléphone, ou en personne. Je remercie aussi sincèrement les personnes qui m'ont permis d'atteindre et de concilier mes objectifs académiques, professionnels et familiaux. Je suis reconnaissant envers mes amis et collègues qui ont, à leur manière et parfois sans le savoir, gardé mon amour de l'histoire vivant et puissant. Je m'adresse particulièrement à Alexandre Boisvert, Pascal Chevrier et Antonin Duchamps qui ont cette même flamme que moi pour l'histoire de notre pays. C'est aussi le cas de Manon Saint-Maurice, que je remercie d'avoir pris le temps de lire et d'annoter mon projet de mémoire. Je remercie également la Maison Nationale des Patriotes, à St-Denis-sur-Richelieu, de m'avoir permis d'avancer mes recherches tout en travaillant pour ce magnifique musée. Finalement, je ne remercierai jamais assez ma conjointe Roxane Corrivaux-Lacroix pour tout le support qu'elle m'a fourni. Je n'ai pas toujours réalisé les sacrifices qu'elle faisait pour m'aider. Elle m'a ramené sur terre lorsque je pensais tout abandonner. Elle a mis au monde mes deux merveilleux enfants lors des trois ans où je travaillais sur ce mémoire.

À vous tous, merci.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	I
TABLE DES MATIÈRES .....	II
RÉSUMÉ .....	V
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE .....	8
1.1. Bilan historiographique .....	9
1.1.1 L'historiographie des rébellions .....	9
1.1.2 Les études sur les élections .....	16
1.2 Problématique, cadre spatiotemporel et hypothèse .....	29
1.3 Méthodologie .....	32
Conclusion .....	35
CHAPITRE II	
L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE POLITIQUE ET MÉDIATIQUE .....	36
2.1 Le contexte politique .....	37
2.1.1 L'élection de 1820 .....	37
2.1.2 L'élection de 1827 .....	40
2.1.3 L'élection de 1834 .....	42
2.2 Le traitement médiatique des élections .....	43
2.2.1 La place accordée aux élections dans la presse .....	44

2.2.2 Les annonces de remerciements .....	51
2.2.3 La quête pour le vote irlandais dans le <i>Herald</i> .....	54
2.2.4 Le débats sur le vote féminin .....	57
Conclusion .....	62
CHAPITRE III	
LES RÈGLES DE LA PARTIE ÉLECTORALE: ENTRE LOI ET USAGES RÉELS	
.....	65
3.1 Avant l'élection .....	67
3.1.1 Ce que prévoit la loi .....	67
3.1.2 La qualité d'électeur .....	69
3.1.3 Le vote féminin .....	69
3.1.4 L'officier rapporteur .....	72
3.1.5 La perception de l'officier rapporteur.....	75
3.1.6 Les annonces importantes .....	82
3.2 Pendant l'élection .....	85
3.2.1 Le déroulement du scrutin.....	87
3.2.2 Deux sortes d'élections: Le choix de l'électeur et le choix de la foule...	90
3.2.3 La comptabilisation des votes .....	92
3.2.4 Des stratégies pour gagner .....	94
3.3 Après l'élection.....	96
3.3.1 Les célébrations.....	96
3.3.2 La contestation .....	100
Conclusion .....	101
CHAPITRE IV	
DE LA VIOLENCE VERBALE À LA VIOLENCE DANS LES RUES .....	
4.1 Analyse quantitative des conflits en contexte électoral .....	104
4.2 Les tensions et conflits vécus lors des élections .....	110
4.2.1 Appel à la violence physique?.....	111
4.2.2 Le recours aux insultes dans la presse.....	112
4.2.3 Les différents types de conflits à travers les lieux de l'élection .....	115
4.2.4 Les banquets et les tavernes .....	116

4.2.5 Les assemblées politiques .....	121
4.2.6 Le poll et la rue.....	131
4.3 Quelques études de cas.....	136
4.3.1 Le comté de Montréal-Ouest.....	137
4.3.2 Le comté de York (Deux-Montagnes) .....	140
4.3.3 Le comté de William-Henry (Sorel) .....	146
Conclusion .....	150
CONCLUSION.....	153
ANNEXE A	
GLOSSAIRE.....	162
ANNEXE B	
LOCALISATION DES COMTÉS.....	164
ANNEXE C	
LISTE DES OFFICIERS RAPPORTEUR (1820, 1827, 1834).....	167
BIBLIOGRAPHIE .....	170

## RÉSUMÉ

L'analyse de certains journaux montréalais permet d'avoir un regard nouveau sur les élections qui avaient lieu lors des deux décennies précédant la résistance armée de 1837. Ce mémoire s'intéresse aux élections comme objet d'étude à part entière et se concentre sur la perspective de la presse montréalaise. Cela concerne donc majoritairement la région de Montréal, et ce, pour la période allant de 1820 à 1834. Si nous avons d'abord émis l'hypothèse que ces élections étaient généralement d'une grande violence qui montait en intensité à mesure que s'exacerbent les tensions menant aux événements de 1837 et 1838, il s'avère que la réalité est plus nuancée. Les élections se sont généralement bien déroulées et les cas de conflits violents qui frappent l'imaginaire collectif se sont majoritairement passés dans les quelques mêmes comtés. Beaucoup de situations conflictuelles avaient lieu, non pas parce que la loi encadrant les élections n'existait pas, mais parce qu'elle laissait beaucoup de place à des pratiques et usages non écrits et qui étaient fréquemment négociés par les acteurs voulant tirer leur épingle du jeu. Ces conflits et violences n'ont pas eu une croissance linéaire, mais bien en dent de scie, puisque l'élection la plus conflictuelle, en général, ne fut pas celle de 1834, mais celle de 1827, et que, même s'il n'y a pas eu de violence documentée par la presse, celles de 1820 ont été beaucoup plus chaudement disputées. Les électeurs se sont politisés davantage à partir de 1827 et beaucoup en 1834, mais tout en développant une participation citoyenne paradoxalement très communautaire et unanime. À l'élection de 1834, les électeurs bureaucrates ont réduit de beaucoup l'intensité avec laquelle ils défendaient leurs candidats. L'étude a révélé une politisation très inégale des journaux d'allégeance patriote par rapport à ceux d'allégeance bureaucrate. Ces derniers sont beaucoup moins impliqués dans la couverture des élections et ont moins cherché à influencer l'électorat.

**MOTS CLÉS :** Élections, Violence, Patriotes, Bureaucrates, Politisation

The analysis of some Montreal newspapers provides new insight into the elections that happened during the two decades before the rebellions of 1837 and 1838. This master's thesis focuses on the Montreal press's perspectives during the period of 1820 to 1834. Our first hypothesis was that these elections were generally violent, and that this violence tended to grow in intensity until the events of 1837 and 1838. However, the results of this research show that the reality was not quite that simple. The elections were generally peaceful, and the vast majority of the violent cases

happened in only a few specific districts. Much of the conflict was not due to a lack of laws, but mainly because the laws left lots of room to the people who wanted to win the perceived game. These conflicts did not grow following a linear logic, because there were more conflicts and violence during the election of 1827 than 1834. We also know that the elections of 1820 were much more contested even if there were no cases of violence documented by the press. The voters were more politicized from 1827 to 1834 but also had, paradoxically, a more community-based type of citizen participation. During the elections of 1834, the « bureaucratic » voters lowered the intensity with which they defended their candidates. The present study reveals an unequal politicization of the Patriots and the bureaucrats' press during the period. The bureaucrats were far less involved in the coverage of the election or of influencing the voters.

**KEY WORDS:** Elections, Violence, Patriots, Bureaucrats, Politization



## INTRODUCTION

Avant que n'éclatent la résistance armée de 1837 et l'insurrection de 1838, ces conflits furent précédés par une montée des tensions ainsi qu'une forte radicalisation, autant chez les patriotes que chez les bureaucrates. Les deux décennies qui précèdent ces événements sont donc très intéressantes sur le plan politique. C'est pendant cette période, marquée entre autres par l'arrivée de Lord Dalhousie comme Gouverneur général au début des années 1820, que se manifeste l'impasse parlementaire entre les patriotes, représentants élus de la majorité, et les bureaucrates davantage nommés au sein des conseils législatifs et exécutifs par l'administration coloniale. Si la colonie se fait donner le droit d'avoir des représentants, il s'avère difficile pour eux d'exercer un pouvoir sans avoir d'abord l'appui de l'administration coloniale et les desseins de l'empire prévalent sur les objectifs du peuple. Les divergences d'opinions étaient, entre autres, à propos des réformes des institutions parlementaires, de l'idée d'une union entre les deux Canadas et plus tard de l'acceptation ou non des 92 résolutions qui affirment clairement le caractère républicain du programme patriote. Il s'agit aussi nécessairement de l'époque où se développe une participation plus concrète du peuple à la vie politique. L'élection était un moment d'action sur la place publique où ont lieu des événements qui se distinguent de la vie quotidienne et où les enjeux globaux se confirment, ou non, à travers l'opinion des électeurs.

Ces élections ont longtemps été décrites dans l'historiographie comme étant mal encadrées par la loi et d'une violence intense<sup>1</sup>. Plusieurs événements très violents eurent lieu pendant ces périodes de frictions, comme l'émeute de Montréal-Ouest à l'élection partielle de 1832 ayant fait trois morts, ou le meurtre d'un organisateur politique à Sorel (William-Henry) en 1834. Pour les électeurs, comme les non-électeurs, c'était l'occasion de prendre position, de joindre une cause et de mener une certaine lutte qui, on le sait, a souvent dégénéré. Certains auteurs ont autrefois décrit les électeurs canadiens<sup>2</sup> comme étant ignares, non politisés et parfois même manipulés par une élite bourgeoise conservatrice de l'époque<sup>3</sup>. Cette vision très obscure des débuts de la participation politique de la population canadienne a beaucoup changé depuis lors. Dans la dernière décennie, des travaux ont ramené de l'eau au moulin en étudiant les élections sous de nouveaux angles. Les livres de James Jackson<sup>4</sup> et de Yvan Lamonde<sup>5</sup> ont analysé d'un œil nouveau certains événements violents qui n'avaient été que peu ou pas du tout étudiés, Kateri Lalancette<sup>6</sup> a produit un mémoire de maîtrise révélant de précieuses informations sur

---

<sup>1</sup> Le bilan historiographique de ce mémoire (voir section 1.1.3) fait bien état de ce constat.

<sup>2</sup> Par Canadiens, on fait référence ici aux habitants du Bas-Canada au début du XIXe siècle, majoritairement d'origines françaises.

<sup>3</sup> Le fait que les électeurs soient ignares et non politisés ressort particulièrement de la lecture de Hamelin et Hamelin, ainsi que de celle de Garner, indiqué dans la bibliographie. En ce qui concerne l'idée du peuple manipulé par l'élite, il faut se référer à Fernand Ouellet. Cela dit, cette idée n'est plus d'actualité et n'est pas représentative de l'état actuel de la recherche. Voir John Garner, *The Franchise and Politics in British North America 1755-1867*, Toronto University Press, 1969, 198p, Jean Hamelin et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Éditions du jour, 1962 Ainsi que Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840*, 1976, p. 364.

<sup>4</sup> James Jackson, *L'émeute inventée*, VLB éditeur, Montréal, 2014, 280 p.

<sup>5</sup> Yvan Lamonde, *Violences coloniales et résistance patriote : Au « bourg pourri » de Sorel et à Saint-Ours-sur-Richelieu (1780-1838)*, Delbusso Éditeur, 2017, 243 p.

<sup>6</sup> Kateri Lalancette, *La contestation des résultats électoraux au Québec (1841-1875)*, Mémoire de M.A., Université Laval, 2017. 160p.

la pratique de la contestation des élections et Renaud Séguin<sup>7</sup> a publié un article montrant diverses nouvelles avenues pour mieux comprendre les processus électoraux de cette époque. David de Brou<sup>8</sup> a pour sa part étudié les comportements électoraux des habitats de la ville de Québec et a pu, à l'aide des registres de scrutins, établir que le vote des Irlandais ne pouvait être pris pour acquis et que ceux-ci ont voté de façons variables d'une élection à l'autre et en fonction de leur religion. Nathalie Picard<sup>9</sup> a aussi analysé le même type de source pour mettre en lumière le vote des femmes au début du XIXe siècle. Ces travaux ont fortement inspiré et motivé le choix de sujet de ce mémoire de maîtrise.

Le présent mémoire s'intéresse donc aux élections dans le Bas-Canada du début du XIXe siècle. Les concepts de conflit et de violence sont au cœur de ce travail. Dans une moindre mesure, le mémoire s'intéresse aussi au rôle que les élections ont joué sur la politisation<sup>10</sup> de la population ainsi que de la presse. Il faut cependant préciser que cet aspect s'est révélé pertinent en cours de route ne faisait pas parti des objectifs initiaux de la recherche. Il s'agit donc, avant tout, d'une recherche sur les élections. Le mémoire émet l'hypothèse que les élections, par leur nature conflictuelle, ont contribué à la montée des tensions et à la radicalisation menant aux événements de 1837 et 1838 et qu'il y eut une hausse constante des conflits entre 1820 et 1834. Cette hausse des conflits devrait s'arrimer avec la montée

---

<sup>7</sup> Renaud Séguin. « Pour une nouvelle synthèse sur les processus électoraux du XIXe siècle québécois », *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, vol. 16, no. 1, 2005, p. 75-100.

<sup>8</sup> David De Brou, « The Rose, the Shamrock and the Cabbage: The Battle for Irish Voters in Upper-Town Quebec, 1827-1836 », *Histoire sociale-Social History XXIV*, n. 48, nov, 1991, 305-334.

<sup>9</sup> Nathalie Picard, *Les femmes et le vote au Bas-Canada de 1792 à 1849*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1992.

<sup>10</sup> Ce concept de politisation sera repris à quelques reprises dans le mémoire. La définition la plus simple et qui est retenue ici signifie donner un caractère politique à quelqu'un ou quelque chose. Nous parlerons ainsi souvent de politisation de la population ou même de la presse, au sens qu'elles s'intéressent et s'engagent de plus en plus dans des actions de nature politique.

des tensions et de la mobilisation avant 1837. Une autre hypothèse est que la violence fut aussi la conséquence d'une application floue des lois. L'objet d'analyse est l'élection en elle-même, vue comme un phénomène social, politique et culturel. Ce qui nous intéresse est de mieux comprendre les liens possibles entre le cadre institutionnel d'une élection, les usages concrets dans la pratique, les types de conflits qui y sont engendrés, leur nombre ainsi que les endroits où ceux-ci ont lieu. Parmi les objectifs, nous voulons savoir si les élections étaient réellement conflictuelles et violentes en général et de quelle manière se manifestaient ces conflits.

Le cadre spatial retenu correspond à la perspective de la presse montréalaise, laquelle s'intéresse surtout au grand district de Montréal, mais aussi à d'autres circonscriptions qui y sont parfois abordées. Cette région du Québec a été choisie parce que c'est là qu'ont eu lieu la prise d'armes et les conflits violents de 1837 et 1838. Pour ce qui est du cadre temporel retenu, celui-ci correspond aux décennies 1820 et 1830, période débutant avec l'arrivée du Gouverneur Dalhousie dans la colonie, et se terminant en 1834 avec la dernière élection générale avant les événements de 1837. L'objet d'étude consiste en un moment spécifique ayant lieu durant quelques semaines seulement et se reproduisant en principe tous les quatre ans. La période de 1820 à 1837 n'a pas été couverte dans sa totalité, mais bien de façon ponctuelle, à travers certaines élections générales qui se produisirent. Le choix de ce cadre temporel découle de la considération qu'il n'y a pas eu d'autre élection générale avant la chaude période charnière de 1837 à 1840, après quoi certains changements auront lieu dans la culture politique des électeurs. Cette recherche s'inscrivant, en quelque sorte, dans une histoire des événements menant à la résistance armée de 1837 et à l'insurrection de 1838, il a semblé plus raisonnable de se limiter à une période assez rapprochée de ces événements. La période entre 1820 et 1837 a connu six différentes législatures, donc six élections générales. Choisir une élection au début, au milieu et à la fin semblait le plus logique. Les années 1820, 1827 ainsi que 1834 ont été retenues pour l'analyse étant donné l'espace qu'il y a entre chacune d'elles, ainsi

que leur répartition sur les deux décennies en question pouvant témoigner plus efficacement des évolutions observables au fil des ans.

Ce mémoire présente les différents résultats et constats qu'ont permis l'analyse de journaux montréalais, tant patriotes que bureaucrates. Au moins un journal montréalais de chaque allégeance a été analysé lors de la période électorale. Pour l'année 1820, le journal patriote retenue est le *Spectateur Canadien* pour son accessibilité et parce que *La Minerve*, le journal utilisé pour les autres élections, n'existait pas encore. Pour ce qui est de la presse bureaucrate, le *Herald* et la *Montreal Gazette* étaient tous deux disponibles et ont été à l'étude. Pour l'élection de 1827, le journal bureaucrate utilisé est la *Montreal Gazette*, alors que, pour des raisons de disponibilité et d'accessibilités, le *Herald* a été privilégié pour l'élection de 1834. Autant pour l'année 1827 que 1834, *La Minerve* a été retenue pour son accessibilité et sa constance à travers le temps.

L'analyse permet, entre autres, de mieux comprendre les liens entre la loi électorale écrite, les usages et mœurs électorales qui étaient en pratique à l'époque et les multiples types de conflits qui avaient lieu. L'analyse révèle que la presse patriote s'est d'avantage politisée que la presse bureaucrate<sup>11</sup> et que la même logique s'observe dans la participation politique de la population. Tout porte à croire que l'électeur était beaucoup moins ignare et apolitique que l'ont prétendu des historiens des années 1960 et 1970<sup>12</sup>. Aussi, il a été constaté que la hausse du nombre d'événements violents et de conflits en général ne progresse pas de façon linéaire pour aboutir aux conflits de 1837, comme nous pensions initialement. Il y a plutôt un recul du nombre de conflits à partir de 1834, environ au même moment où les

---

<sup>11</sup> Rappelons que les patriotes et les bureaucrates ne jouent pas à armes égales, ces derniers pouvant bénéficier de l'appui de l'administration, le besoin d'avoir une presse très militante n'est pas aussi criant que pour les patriotes.

<sup>12</sup> Voir le bilan historiographique au chapitre 1.

bureaucrates semblent se démobiliser. Cette recherche permet de réaliser qu'une très grande place était laissée à la négociation et à l'interprétation des lois à l'époque, ce qui montre que l'élection était davantage encadrée par des usages communs qui étaient parfois acceptés de tous, parfois contestés, et ce, en fonction des intérêts du moment. L'imprécision, la souplesse et les rapports de force que cela engendre en général ont été source de frictions à plusieurs reprises.

Finalement, l'un des constats les plus importants est le fait que les élections se sont généralement bien passées et que la violence a été surtout circonscrite dans une poignée de comtés. Ce sont ces comtés presque systématiquement conflictuels qui ont, à eux seuls, fourni la plupart des exemples pour décrire, à tort, les élections de cette époque comme étant essentiellement lieux de conflits. Cette violence était effectivement présente et fait partie du paysage électoral du début du XIXe siècle, mais semble avoir été plutôt l'exception que la règle.

Le mémoire se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre consiste en un bilan historiographique qui vise à mieux situer cette recherche et sa pertinence, en plus de décrire plus en détail la méthodologie utilisée pour la recherche. Le chapitre 2 portera sur le contexte politique et médiatique de l'époque et servira davantage de mise en contexte, puisque les chapitres suivants seront plus costauds. Il sera question, entre autres, de l'évolution du traitement médiatique des élections par les différents journaux, ce qui sera crucial pour comprendre les autres chapitres. Le troisième chapitre entrera dans le vif du sujet en expliquant quelles étaient, à l'époque, les règles du jeu électoral et surtout, comment ces règles étaient concrètement appliquées sur le terrain. La distorsion présente entre les lois écrites et les usages non écrits permet de réaliser à quel point et comment la culture politique de l'époque en était une de négociation et d'interprétation des lois dans le but de tirer son épingle du jeu. Le quatrième chapitre s'appliquera, pour sa part, à analyser les différentes manifestations des conflits qui eurent lieu à l'époque, l'évolution des violences ainsi

que de présenter quelques études de cas. La conclusion fera un court récapitulatif des résultats et contributions de cette recherche.

## CHAPITRE I

### BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Le présent mémoire porte sur la violence et les conflits lors des élections au cours des deux décennies précédant la résistance armée de 1837 et l'insurrection de 1838. La principale hypothèse de cette recherche est l'idée que les conflits lors de ces élections étaient en lien direct avec la montée des tensions à cette époque, et donc avec les événements de 1837 et 1838. Nous cherchons donc à mieux comprendre cette violence, ses causes, ses manifestations et surtout, son évolution au fil du temps à travers les enjeux et tensions de l'époque. Le présent chapitre a pour objectif de présenter les réflexions qui ont précédé cette recherche. Avant de se lancer dans un tel exercice, il a fallu réfléchir à ce qui avait été fait avant, l'approche qui devait être envisagée, la problématique générale qui allait guider l'analyse ainsi que le cadre méthodologique qui permettrait d'y arriver. Ce premier chapitre s'appliquera donc à présenter ces réflexions avec d'abord un bilan historiographique, une description de la problématique, du cadre d'analyse, des principales hypothèses et se terminera avec une explication de la méthodologie.



## 1.1 Bilan historiographique

Pour mieux comprendre les élections au début du XIXe siècle, il faut être au fait de ce qui a été publié ainsi que des grandes tendances en ce qui concerne les domaines et sujets historiques suivants. Le présent bilan n'a pas la prétention de faire un résumé exhaustif de l'état de l'histoire politique en général. Puisque cette recherche étudie les élections sous l'angle d'une histoire des prémices aux événements de 1837 et 1838, il est nécessaire de bien connaître les grandes lignes de cette historiographie ainsi que la contribution des historiens nous ayant précédés. L'historiographie surtout politique des événements de 1837 et 1838 sera donc discutée en première partie. Ensuite, il importe de présenter les travaux qui se sont penchés sur les élections de façon spécifique et particulièrement celles au Bas-Canada. Cette deuxième et dernière partie du bilan entrera donc dans le vif du sujet avec l'évolution de l'historiographie sur les élections.

### 1.1.1 L'historiographie des rébellions

L'historiographie s'étant penché sur le politique lors du premier tiers du XIXe siècle s'est surtout appliqué à décrire, définir et tenter d'expliquer les rébellions des patriotes. Ainsi, lorsqu'il est question d'études des dernières décennies de l'Acte constitutionnel de 1791, c'est souvent sous l'angle d'une « histoire des patriotes ». Cela dit, à l'exception d'Yvan Lamonde et de James Jackson qui ont tous deux étudié des élections bien précises et assez récemment, les travaux traitants des élections ont souvent ignoré cette réalité. Ils n'ont pas fait tant de liens avec les conflits de 1837 et 1838, ce qui semble pourtant être une piste importante que la présente recherche s'applique à suivre. L'analyse des élections à cette époque pourrait et devrait donc faire partie de l'historiographie plus large de ce conflit, de cette période d'opposition.

Cette constatation justifie la présence de cette section dans le présent bilan historiographique.

La compréhension des élections lors des décennies 1820 et 1830 est donc indissociable des conflits de 1837 et 1838, mais de quel type de conflits s'agissait-il? Quel est le fondement de cette période de crise? Plusieurs auteurs ont tenté de définir celle-ci. Il est important de brosser un bref portrait de l'évolution des manières qu'ont eues les historiens de percevoir ce conflit, puisqu'il constitue le contexte direct des phénomènes électoraux de l'époque. Les différents paradigmes qui se sont succédé ou opposés dans l'historiographie ont alimenté les études qui ont été faites sur les élections de l'époque, tant pour leur angle d'entrée et leur méthodologie que pour leur vision globale et leur perspective historique.

Avant l'arrivée d'une histoire plus scientifique et sociale, l'historiographie traditionnelle des rébellions était très nationale, autant dans son cadre d'analyse que dans les thèses qu'elle défendait. Ce nationalisme en histoire prend alors la forme d'études fortement orientées vers l'idée d'un conflit ethnique pour décrire les rébellions. Ne donnant en cela pas tout à fait tort à Lord Durham, les historiens vont mettre surtout l'accent sur l'aspect de l'affirmation nationale et ce, chacun à leur manière. Le conflit sera alors dépeint comme étant une opération de maintien de l'ordre public par la Grande-Bretagne face à un groupe qui était opprimé, certes, mais n'avait pas à se rebeller (Lionel Groulx)<sup>1</sup>, comme un complot entre l'armée, le gouvernement et les bureaucrates pour provoquer les patriotes qui sont des héros de la lutte nationale (Gérard Filteau)<sup>2</sup>, ou même comme étant une guerre civile entre deux

---

<sup>1</sup> En histoire, le nationalisme de Lionel Groulx était fortement influencé par ses croyances religieuses et sa volonté de redonner à la nation canadienne-française un passé glorieux. Il n'avait pas beaucoup de sympathie pour les patriotes, considérant l'importante faction anticléricale de leur mouvement.

<sup>2</sup> Gérard Filteau. *Histoire des patriotes*. Montréal, Action canadienne-française, 1938-1939. 3 vol.

groupes linguistiques porteurs de différents projets nationaux (Maurice Séguin)<sup>3</sup>. Ces derniers auront longtemps comme contrepartie des historiens du Canada anglais qui s'appliqueront à montrer les bons côtés de la Conquête ainsi que l'apport des Britanniques au développement du pays. C'est probablement Donald Creighton qui représente le mieux ce groupe avec son livre *The Commercial Empire of the St. Lawrence*<sup>4</sup>, paru en 1937. Au Québec, ce débat historiographique, qui concerne l'histoire du Canada en général et pas seulement celle des rébellions, divisera les historiens entre ceux de l'école historique de Montréal, plus alimentée par un nationalisme canadien-français, et celle de l'Université Laval pour qui le régime britannique a amené le progrès.

Lors des décennies 1960/1970, une histoire plus sociale a commencé à mettre de l'avant les idées et a repensé certains paradigmes. Il y a un déplacement vers des analyses moins orientées vers le « national », sans pour autant être plus objectives. Des chercheurs vont alors se concentrer sur le libéralisme et l'idée du progrès, cherchant à montrer si les patriotes portaient, ou non, ces concepts avec eux. C'est ce que Mathieu Arsenault a décrit dans son mémoire comme étant le « métarécit libéral »<sup>5</sup> de l'historiographie des rébellions. On retient de cette historiographie des ouvrages ayant eux de grands impacts, notamment celui de Fernand Ouellet<sup>6</sup>, qui montrait les patriotes comme des antilibéraux cherchant à manipuler le peuple pour satisfaire l'agenda d'une classe bourgeoise canadienne-française conservatrice. L'apport de Fernand Ouellet, par sa manière d'étudier l'histoire avec des méthodes

---

<sup>3</sup> Maurice Séguin. « Le double soulèvement de 1837 », dans Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 : les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 173-187.

<sup>4</sup> Donald C. Creighton., *The Empire of the St. Lawrence*, Toronto, Toronto McMillan, 1956, 464p.

<sup>5</sup> Mathieu Arsenault, *L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XXe siècle : débats et rôle structurant dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2013, 192p.

<sup>6</sup> Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840*, 1976, p. 364.

quantitatives et d'interpréter la période sous une logique de progrès, est considérable. Cela dit, sa lecture du conflit n'a cessé d'être critiquée avec les années, faisant surtout de son ouvrage un incontournable du sujet à cause des contestations qu'il suscite. Par exemple, l'une de ses explications les plus fortes de l'adhésion du peuple au programme des patriotes est l'avènement d'un bouleversement économique en lien avec une grave crise agricole, thèse qui fut démentie par Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot dans un article sur l'histoire économique du Bas-Canada<sup>7</sup>.

Pendant les années 1990, l'historiographie s'ouvre à une histoire des idées assez fleurissante. Les travaux de Gilles Gallichan sur l'influence des livres et la mise en place des bibliothèques dans la construction de l'identité politique des parlementaires sont remarquables. Dans *livre et politique au Bas-Canada*<sup>8</sup>, il y a un apport énorme à l'histoire de la culture politique des patriotes. Étudier la genèse des bibliothèques et la diffusion de la presse écrite lui permet d'affirmer que les écrits consistent, à l'époque, en un outil fondamental sur lequel reposent tous leurs idéaux politiques. Il est clair qu'une histoire qui met les idées au premier plan est en train de s'affirmer pendant cette décennie. Dans cette même logique, le « métarécit libéral » dans lequel Ouellet s'inscrit est représenté différemment par Yvan Lamonde. Celui-ci se concentre sur les idées politiques. Il est amené à percevoir les patriotes comme étant des libéraux, contrairement à ce que Ouellet proposait. Son *Histoire sociale des idées au Québec*<sup>9</sup> couvre un peu plus que le premier siècle de parlementarisme québécois et est aujourd'hui une œuvre fondamentale pour les historiens étudiant les

---

<sup>7</sup> Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, « Crise agricole et Tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812; éléments pour une réinterprétation » *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 26, 1972-1973, no 2: 185-238.

<sup>8</sup> Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791- 1849*, Septentrion, 1991, 520 p.

<sup>9</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, I : 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, 576p.

idées politiques de l'époque des patriotes. Ce champ d'études ne cessera d'être productif depuis et intéresse encore aujourd'hui les historiens<sup>10</sup>.

En plus de la montée en importance de l'histoire intellectuelle, il y a, vers la fin des années 1990, un virage qui commence à s'opérer vers une histoire soit plus localisée, soit plus connectée, tout en étant de plus en plus axée sur les idées. L'apport d'Allan Greer au paradigme républicain se fera, entre autres, avec son livre maintenant classique, *Habitants et patriotes*<sup>11</sup>. Dans ce livre d'histoire à la fois sociale et politique, Greer démontre très bien que les habitants, ce peuple que Ouellet décrivait comme étant manipulé par les patriotes, étaient en fait beaucoup plus politisé qu'on le pense et étaient en mesure de s'organiser politiquement, ce qu'ils ont fait. L'auteur étudie de nombreuses localités et montre l'engagement politique du peuple dont les mœurs révèlent certaines racines républicaines. Pour ce faire, il met en lumière les initiatives locales, notamment les charivaris et les assemblées populaires. En plus de prôner une étude des phénomènes locaux, Greer fait aussi partie de ceux qui, dans la foulée des études globales et connectées, appelaient à mettre fin aux études en vase clos des rébellions et à voir plutôt une seule et même logique avec la crise qui eut lieu dans le Haut-Canada à la même époque. Son article *Rebellion Reconsidered*<sup>12</sup> montre d'ailleurs certains problèmes de l'historiographie en

---

<sup>10</sup> Lamonde a plus récemment défini les événements de 1837 et de 1838 avec les concepts de « résistance armée de 1837 » ainsi qu'« insurrection de 1838 ». Cette manière de voir les conflits et de les nommer a été décrite dans son article : Yvan, Lamonde, « Les causes de l'inachèvement du projet d'émancipation coloniale de 1837 et de 1838 », *les cahiers des dix*, no 73, 2019 p.303-334. Le concept de résistance armée de 1837 est aussi utilisé dans son livre *Violence coloniale et résistance patriote : Au « bourg pourri » de Sorel et à Saint-Ours-sur-Richelieu (1780-1838)*, *Op.cit.* Ces concepts sont aujourd'hui adoptés par la Maison Nationale des patriotes. C'est cette appellation qui sera utilisée dans le présent mémoire.

<sup>11</sup> Allan Greer, *Habitants et patriotes*, Boréal, 1997, 386p.

<sup>12</sup>Allan Greer, « 1837-38: Rebellion Reconsidered », *The Canadian Historical Review*, University of Toronto Press, vol 76, n. 1, 1995, p.1-18

silos. L'histoire des idées se prête assez bien à ce type d'études, étant donné que les idées n'ont pas de frontières et peuvent être partagées sur différents territoires.

Le républicanisme est l'un des concepts qui commenceront à être plus étudiés par les auteurs dans les années 2000. Jeffrey McNairn l'abordera dans certains de ces travaux sur le Haut-Canada, alors que Louis-Georges Harvey deviendra l'un des principaux représentants de ce paradigme dans l'étude du Bas-Canada. Dans son livre<sup>13</sup>, McNairn, sans faire d'étude sur le républicanisme en soi, analyse les débats publics dans les journaux et les débuts d'une opinion publique en général dans l'actuel Ontario. La culture civique qu'il découvre l'amène à affirmer que la tradition démocratique de la colonie était fortement inspirée des penseurs libéraux de l'Europe des lumières. Observant le Bas-Canada de la même époque, Louis-George Harvey analyse carrément l'idéologie républicaine dans le discours politique<sup>14</sup>. En 2010, c'était au tour de Michel Ducharme d'amener une étude des idées politiques, cette fois conjointe dans les deux Canada, avec son livre *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques 1776-1838*.<sup>15</sup> Dans ce livre, l'auteur perçoit comme origine de ce conflit une lutte entre deux visions de ce qu'est la liberté, l'une dite « moderne », défendue par les bureaucrates, l'autre dite « républicaine », défendue par les patriotes et certains réformistes du Haut-Canada.

Certains travaux plus récents vont dans d'autres directions et tentent de comprendre cette époque à travers des angles d'entrée différents. Des auteurs ont

---

<sup>13</sup> Jeffrey McNairn, *The Capacity To Judge: Public Opinion and Deliberative Democracy in Upper Canada, 1791-1854*, University of Toronto Press, 2000, 460p.

<sup>14</sup> Louis-George Harvey, *Le printemps de l'Amérique française : Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Boréal, 2005, 294p.

<sup>15</sup> Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques 1776-1838*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 362 p.

notamment fait ressortir la participation patriote dans des localités précises<sup>16</sup> ou par de groupes spécifiques comme les médecins<sup>17</sup>. François Deschamps montrait en 2011, dans son mémoire de maîtrise<sup>18</sup>, des facettes longtemps ignorées des historiens en ce qui concerne les idées de l'éditeur du *Montreal Herald* et soulignait bien comment ce dernier avait une vision complexe et indépendante de celle des autorités coloniales qu'il n'approuvait pas. La contribution des femmes patriotes est aussi étudiée par la littéraire Mylène Bédard à travers plus de 300 lettres de femmes qui furent écrites à l'époque des rébellions. Dans *Écrire en temps d'insurrections : pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*<sup>19</sup>, elle montre que, même si la grande majorité d'entre elles ne pouvaient pas voter, certaines étaient fortement politisées et ont joué un rôle important dans le développement de l'intellectualisme des patriotes.

Ainsi, la nation n'est plus tellement le cadre spatial par excellence des recherches dans ce champ. Il semble y avoir un changement d'échelle vers des régions plus spécifiques, ou au contraire vers de plus grands espaces. En 2017, Julien Mauduit achevait une thèse de doctorat allant dans cette direction en étudiant les réseaux de contacts entre ceux qu'il appelait « vrais républicains », ces patriotes ou réformistes en exil dans le Vermont et l'État de New York.<sup>20</sup>

---

<sup>16</sup> Jean-François Veilleux, *Les patriotes de 1837-38 en Mauricie et au Centre-du-Québec*, Éditions du Québécois, 2015, 292 p.

<sup>17</sup> Marcel J. Rheault et George Aubin, *Médecins et patriotes 1837-1838*, Septentrion, 2009, 354 p.

<sup>18</sup> François Deschamps, Le radicalisme tory à travers le prisme du *Montreal Herald* et la mobilisation des milices dans le district de Montréal (1834-1837), Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2011, 188 p.

<sup>19</sup> Mylène Bédard, *Écrire en temps d'insurrections : la pratique épistolaire de femmes patriotes entre 1830-1840 au Bas-Canada*, Presses de l'Université de Montréal, 2016, 335 p.

<sup>20</sup> Julien Mauduit, « *Vrais Républicains* » d'Amérique : les patriotes canadiens en exil aux États-Unis (1837-1842), Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 2016.

Aujourd'hui, l'histoire tend donc à se méfier des théories donnant trop d'importance aux facteurs polarisants pour expliquer les rébellions. Ainsi, la description systématique de conflits ethniques ou de conflits de classes n'est plus vraiment parlante, l'historiographie a évolué et est rendue ailleurs. Non seulement son cadre théorique et conceptuel s'est enrichi et nuancé, mais il est aussi question d'une histoire moins ancrée dans les lectures nationales. Les cadres spatiotemporels sont souvent plus précis et plus variés, passant des analyses de petits espaces aux recherches transnationales. Le peuple et les individus comme sujets d'étude sont encore intéressants pour les recherches, mais surtout à l'échelle de leurs localités bien précises, cherchant à comprendre les initiatives collectives et communautaires<sup>21</sup> de ces groupes, ce que la présente recherche s'est appliquée à faire.

### 1.1.2 Les études sur les élections

Le sujet des élections, bien que souvent abordé lors de certains des travaux mentionnés plus haut, a quand même été étudié par certains historiens qui s'y sont consacrés pleinement. Là aussi, plusieurs tendances se sont succédé, influencées et parfois opposées. Puisque ces recherches peuvent et doivent influencer les prochaines études, il importe de souligner ce qu'il faut en retenir. Cette partie présente les études ayant eu l'élection comme objet de recherche. Une attention particulière est portée aux ouvrages traitants du Québec au début du XIXe siècle, même si quelques mots seront dits à propos d'études sur d'autres régions du monde.

---

<sup>21</sup> Par communautaire, il est question ici des initiatives communes à des groupes sociaux d'une même localité et qui engage une partie importante de la communauté, des gens qui vivent ensemble et partagent un espace commun. Il peut aussi être question de communautés, au pluriel, dans une même localité.



Pendant la décennie 1960, quelques ouvrages sur le sujet ont été publiés en ayant le Bas-Canada ou l'actuel Québec comme cadre spatial. Ces derniers étaient contemporains à certains historiens nationalistes et furent aussi parfois fortement influencés idéologiquement par l'école historique de l'Université Laval et les travaux de Fernand Ouellet. Les historiens de cette époque qui traitent des élections ont énormément apporté à la discipline pour montrer les règles du jeu électoral de l'époque. Les travaux comme ceux de Bernard et Laforte (1969)<sup>2223</sup>, Garner (1969)<sup>24</sup> ainsi que de Hamelin et Hamelin (1962)<sup>25</sup> fournissent de nombreux exemples sur la violence et la corruption des mœurs électorales de l'époque. Chez certains de ces auteurs, une idée qui ressort souvent est celle selon laquelle la violence et la corruption auraient été encore plus fortes pendant la période de l'Union (dès l'élection de 1841) en raison, entre autres, d'une polarisation ethnique encore plus forte en lien à l'implication des gouverneurs dans les magouilles<sup>26</sup>.

Garner, pour sa part, explique que ce gain en brutalité est hérité directement des crises ethniques du Bas-Canada, et n'était donc pas aussi intense dans le Haut-Canada avant l'Union, même si ce phénomène y existait. Toujours influencé par l'idée du conflit ethnique hérité de l'historiographie de l'époque, ce dernier décrit le peuple comme étant généralement ignare et non accoutumé à la politique. Ce faisant, ils auraient été faciles à influencer et à corrompre, et auraient rapidement imité les manières illégales de pratiquer la vie politique, manières importées des îles

---

<sup>22</sup> André Bernard et Denis Laforte, *La législation électorale au Québec, 1790-1967*, Montréal, Les éditions Sainte-Marie, 1969, 197p.

<sup>23</sup> Il est à noter que les auteurs de ce livre sont des politologues et étudient donc l'objet différemment. Cela montre l'apport que peut avoir la science politique dans un tel type de recherche.

<sup>24</sup> John Garner, *The Franchise and Politics in British North America 1755-1867*, Toronto University Press, 1969, 198p.

<sup>25</sup> Jean Hamelin et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Éditions du jour, 1962.

<sup>26</sup> Cette idée est mise de l'avant par Hamelin et Hamelin ainsi que Garner.

britanniques par ces Anglais qui auraient dû montrer l'exemple au pauvre peuple canadien. Le présent mémoire de maîtrise, comme bien d'autres recherches qui ont été faites depuis celle de Garner, montre que la population s'est plus politisée qu'on l'a longtemps cru et qu'elle était probablement plus au fait des enjeux qu'on ne le pensait. Cela s'observe particulièrement à l'élection de 1834, comme nous le verrons.

Toujours est-il, cette logique est typique de l'époque où l'historiographie était divisée entre historiens campés dans des positions nationales et mettant donc l'ethnicité au premier plan. Le regard que Fernand Ouellet pose sur les élections est lui aussi teinté de ce dualisme ethnique, mais amenait une perspective différente par sa manière de vouloir scientifier la discipline en ayant une approche plus rigoureuse et d'étudier les élections en mettant la focale sur les scrutins. Malgré des références à de la littérature douteuse, comme l'article mal documenté de Bernard Dufebvre<sup>27</sup>, il analyse rigoureusement les scrutins et construit des tableaux. Sa manière de faire de l'histoire est typique d'une histoire plus scientifique et sociale qui étudie davantage le peuple pour éviter de faire une histoire élitiste, ce qui a longtemps été reproché à l'histoire politique. Cette analyse des élections servait à son propos qui était lui-même discutable, mais était intéressante par sa source et sa méthode. On retient des travaux de ces historiens une meilleure compréhension de l'époque grâce à leurs explications de la législation et aux nombreux exemples d'événement violent et/ou en lien avec la corruption en contexte électoral. Cela dit, la conception des historiens a évolué sur bien des plans.

Une historiographie mieux problématisée et peut-être plus nuancée sera d'une plus grande influence pour le présent mémoire. C'est le cas, par exemple, des travaux de David De Brou qui a produit, entre autres, des recherches très pertinentes sur les

---

<sup>27</sup> Bernard Dufebvre, « Une drôle d'élection en 1834 », dans *La revue de l'Université Laval*, Vol. VII, no 7, Québec, 1953, p.598-607.

résultats électoraux de la ville de Québec. Dans sa thèse intitulée *Mass Political Behaviour in 'Upper-Town Quebec', 1792-1836*<sup>28</sup>, comme dans son article « The Rose, the Shamrock and the Cabbage: The Battle for Irish Voters in Upper-Town Quebec, 1827-1836 »<sup>29</sup>, De Brou s'intéresse à l'origine ethnique des électeurs pour mieux comprendre le comportement électoral des groupes, mais cherche aussi à avoir plus d'information sur chaque électeur. Origines ethniques, langues, religions, classes sociales et autres considérations socioéconomiques sont analysées chez les électeurs. À l'aide des livres de poll et des recensements, il utilise les méthodes des sciences sociales pour mieux comprendre le comportement électoral de la masse. Il utilise une méthode similaire à celle de Ouellet (analyse rigoureuse des scrutins), mais arrive à des résultats différents. Ainsi, De Brou montre que le vote des Irlandais ne pouvait être tenu pour acquis et dépendait de facteurs religieux (un protestant ne votait pas comme un catholique), mais que cela varie d'une élection à l'autre. Pour l'élection de 1836, les Irlandais catholiques de la ville de Québec ont choisi d'appuyer l'Empire britannique, alors qu'ils étaient beaucoup plus divisés pendant les élections précédentes. Son étude met de l'avant l'importance non seulement de l'aspect ethnique pendant une élection, mais aussi d'autres facteurs socio-économiques qui apportent une grande nuance. Par exemple, le facteur ethnique, au cœur des intentions de votes des électeurs, se serait exacerbé à partir de l'élection de 1827. Son étude est donc précise, fondée et nuancée et montrait l'élection sous un angle social. Il est question ici de la ville de Québec, mais ce type de recherche pourrait faire bénéficier les connaissances sur les élections au Bas-Canada si on le reproduisait pour une ou plusieurs autres régions comme le Grand-Montréal, pour ne nommer que celle-ci.

---

<sup>28</sup>David De brou, « Mass Political Behaviour in Upper-Town Quebec, 1792-1836 » thèse de doctorat en histoire, Université d'Ottawa, 1989.

<sup>29</sup> David De Brou, « The Rose, the Shamrock and the Cabbage: The Battle for Irish Voters in Upper-Town Quebec, 1827-1836 », *Histoire sociale-Social History XXIV*, n. 48, nov, 1991, 305-334.

L'histoire des élections étudie de plus en plus les enjeux locaux des élections, sans toutefois mettre de côté les grands enjeux structurant les élections. À ce sujet, en 1997, Marc Bolduc déposait à l'UQAM un mémoire de maîtrise dont le cadre temporel était établi en fonction des événements et des enjeux marquants des élections<sup>30</sup>, comparant celle de 1834 qui était quasi-référendaire avec celle de 1841 qui avait pour trame de fond l'acceptation ou non de l'Acte d'Union. Bolduc semble attribuer la violence à la culture électorale, sans la nommer comme telle. Il attribue la persistance des actes illégaux à la définition de la loi électorale et souligne que même si plusieurs événements violents sont rapportés dans les journaux, il n'y a que très peu de protêts officiels et de plaintes qui aboutissent. Élément intéressant, en 1834, ce serait surtout les antirévolutionnaires qui se plaignent de la « comédie » que sont devenus les dernières élections générales. Ils proposent déjà d'adopter des réformes dans les lois électorales. Dans sa conclusion, il affirme d'abord que le choix des candidats se fait en fonction de leur adhésion ou non à des enjeux politiques du moment, que dans les deux cas, le choix de candidat et de leur discours se fait en fonction de la localité (popularité locale, enjeux régionaux, etc.) Aussi, il souligne que la violence et la corruption font partie des mœurs électorales de l'époque dans les deux élections, mais que celle de 1841 se démarque par l'implication du gouvernement colonial dans les magouilles. Finalement, le déroulement de l'élection de 1834 paraît lié à son issu et aux rébellions de 1837- 1838<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Marc Bolduc, Les élections générales de 1834 (Bas-Canada) et les élections générales de 1841 (ancien Bas-Canada): continuités et ruptures, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1997, 125p.

<sup>31</sup> L'auteur explique qu'en 1841, la majorité des endroits où sont déposés des protêts sont dans le district de Montréal, là où les rébellions eurent lieu, et où il y a des communautés anglophones importantes. Les comtés antiunionnaires qui gagnent par acclamation sont souvent en périphérie, n'ont pas connu les rébellions et se concentrent surtout sur des enjeux locaux. Cette réflexion est, bien entendu, une piste que s'applique à suivre le présent mémoire.

La tendance à étudier le peuple et les dynamiques du pouvoir local à la manière des historiens comme Greer est aussi visible dans l'étude plus récente des élections. Ce fut d'ailleurs le sujet d'un article très pertinent de Renaud Séguin<sup>32</sup> dans lequel il appelle à revoir la manière de voir l'élection au profit d'un regard plus concentré sur la culture politique et les enjeux locaux. Il montre dans son article les progrès qui ont été faits dans le champ et les diverses avenues possibles pour la recherche. La participation populaire de ceux qui n'ont pas le droit de vote ainsi que des femmes, le côté festif du phénomène électoral ou même l'aspect communautaire qu'avait la participation à la vie politique avant les changements de loi rendant la vie électorale plus personnelle sont soulignés. Son article n'est pas une recherche sur les élections, mais permet de cerner des pistes intéressantes. Plusieurs des recherches citées dans son article sont effectivement très révélatrices du potentiel qu'a l'étude des élections encore aujourd'hui. Par exemple, l'article qu'a publié Christian Dessureault quant à l'élection de 1830 à Saint-Hyacinthe<sup>33</sup> est intéressant parce qu'il montre une élection où les 4 candidats (pour 2 sièges) se réclamaient du parti patriote, mais étaient issus de différentes classes sociales/secteurs et faisaient valoir différentes positions sur des enjeux locaux. Les grands débats structurants de l'époque ne sont donc pas considérés par cet article qui prouve que le peuple pouvait avoir des motifs différents et qu'il faut donc relativiser les intentions électorales du peuple.

Séguin montre dans son article que l'historiographie des processus électoraux est très fleurissante à l'international. Des historiens anglais, américain ou français ont mis de l'avant dans leurs recherches l'aspect communautaire d'une élection. Les trois

---

<sup>32</sup> Renaud Séguin. « Pour une nouvelle synthèse sur les processus électoraux du XIXe siècle québécois », *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, vol. 16, no. 1, 2005, p. 75-100.

<sup>33</sup> Christian Dessureault, « L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe : identités élitaires et solidarités paroissiales, sociales ou familiales », *Histoire sociale/Social History*, vol. XXXVI, no. 72, novembre 2003.

auteurs sur lesquels il s'attarde sont surtout Frank O'Gorman, sur l'Angleterre, Alain Garrigou, sur la France et Michael McGerr pour le nord des États-Unis. Ces recherches montrent des avenues possibles pour les prochaines recherches au Québec. La culture politique est visible chez les électeurs. O'Gorman a montré que les électeurs anglais qui n'avaient pas le droit de vote participaient aussi à l'élection par le biais de la sphère communautaire<sup>34</sup>. Pour la France, Garrigou a montré que l'électeur apprenait la politique aussi sur le plan culturel et social, créant son identité politique en cohésion avec leur famille et communauté en général, faisant ainsi le lien entre « politique » et « communautaire »<sup>35</sup>. La vie politique du XIXe siècle n'est donc pas vécue que de façon personnelle. McGerr, pour sa part, développe le concept de « théâtre politique » et montre que la politique de l'époque mettait en place des campagnes électorales très spectaculaires où l'esprit de parti était puissant<sup>36</sup>. Ce phénomène s'est atténué à mesure où les règlements ont été resserrés par les changements législatifs. Il y a donc une forte tendance à montrer le phénomène électoral comme étant quelque chose de collectif, familial et local. Les convictions politiques des individus sont exprimées à travers le groupe et influencées par celui-ci. Ce n'est que lorsque la loi permettra de se distinguer discrètement de sa communauté le jour du vote que l'action politique devient vraiment une initiative personnelle comme on la connaît aujourd'hui.

Depuis cet article de Séguin en 2005, les recherches allant dans ce sens ont continué de progresser sous divers angles. En 2011, Malcolm Crook et Tom Crook publiaient un article intitulé : « L'isoloir universel? La globalisation du scrutin secret

---

<sup>34</sup> Frank O'Gorman, « Campaign Rituals and Ceremonies: The Social Meaning of Elections in England, 1780-1860 ». *Past and Present*, vol. 135, mai 1992, p. 79-115.

<sup>35</sup> Alain Garrigou, *Histoire sociale du suffrage universel en France. 1848-2000*. Paris, Éditions du Seuil, 2002, 370 p.

<sup>36</sup> Michael E. McGerr, *The Decline of Popular Politics. The American North, 1865-1928*, Oxford, Oxford University Press, 1986.

au XIXe siècle ». Ils montraient sous une perspective transnationale que les réformes électorales adoptant le vote secret furent sujettes à débat dans les pays démocratiques. Ce qui fut d'abord une innovation dans les pratiques coloniales a tôt fait de devenir un concept, une idée qui se propage et circule d'un pays à l'autre, sans jamais devenir une pratique unique et uniforme. Au Canada, il faudra attendre 1874 pour avoir le vote secret aux élections.<sup>37</sup>

Beaucoup de travaux ont été publiés dans la dernière décennie ayant pour objet de recherche soit des facettes spécifiques des élections au XIXe siècle, soit des événements précis et bien détaillés montrant la violence des mœurs électorales. Même s'ils sont circonscrits soit à très peu de comtés à la fois, à une seule facette d'une élection où même à un seul événement, ces travaux sont pour la plupart très pertinents. On peut parler de l'excellent mémoire de maîtrise de Katéri Lalancette sur la contestation électorale<sup>38</sup>, du livre d'Yvan Lamonde sur la violence coloniale dans le comté de William-Henry<sup>39</sup> (Sorel) qui a pour principale source le procès d'Isaac Jones pour l'assassinat de Louis Marcoux, ou même le livre de James Jackson *L'émeute inventée*<sup>40</sup>, publiée en 2014, qui présente l'émeute de 1832 comme étant le résultat d'une élection corrompue. Ces derniers méritent une attention particulière, car ils ont l'originalité de mener des enquêtes qui transcendent les mœurs électorales.

Dans ce livre, James Jackson enquête sur une élection conflictuelle qui a eu lieu en 1832. Lors de cette élection, il y aurait eu une émeute après quoi les autorités auraient lu la loi sur les émeutes pour ensuite tirer sur la foule. 3 personnes perdirent

---

<sup>37</sup> Malcolm Crook et Tom Crook, « L'isoloir universel? La globalisation du scrutin secret au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, Vol 2, No 43, 2011, p.41-47.

<sup>38</sup> Katéri Lalancette, *La contestation des résultats électoraux au Québec (1841-1875)*, Mémoire de M.A., Université Laval, 2017. 160p.

<sup>39</sup> Yvan Lamonde, *Violences coloniales et résistance patriote : Au « bourg pourri » de Sorel et à Saint-Ours-sur-Richelieu (1780-1838)*, Delbusso Éditeur, 2017, 243 p.

<sup>40</sup> James Jackson, *Op.cit.*

la vie. Le postulat de l'auteur est que des générations d'historiens ont tenu pour acquise la version officielle de l'histoire, selon laquelle une émeute aurait eu lieu à l'issue de l'élection et qu'elle aurait été causée par les partisans de Tracey, même s'il était le gagnant, et que la fusillade qui a tué 3 hommes ce jour-là était légitime. Jackson affirme plutôt que cette émeute n'en était pas une, mais bien de simples tumultes. Selon lui, il y a eu une volonté d'ingérence politique par certains magistrats qui ont utilisé plusieurs moyens pour corrompre différents acteurs de l'élection, et ce, en faveur de Stanley Bagg. Leurs différentes manœuvres mal honnêtes auraient provoqué certains tumultes qui ont été mal gérés par des gens qui étaient soit incompetents, soit désireux de nuire à l'élection de Tracey. « L'émeute inventée » est alors présentée comme ultime manière de faire remporter cette élection à Bagg qui perdait malgré plusieurs tentatives illégales. La popularité de Tracey était liée à sa position contre la British American Land Company.

L'auteur aborde la question des fiers-à-bras qui furent engagés par des organisateurs politiques de Bagg, des magistrats qui ont fermé les yeux, le fait que certains de ces fiers-à-bras ont été certifiés comme constables spéciaux (faire la sécurité et veiller à l'élection) par ces magistrats, le fait que l'officier rapporteur Dupré, alors l'autorité suprême des élections, était incompetent et manipulable par les autres magistrats, etc. La légitimité même de la présence militaire est remise en question par James Jackson qui clarifie la loi sur les émeutes et les modalités qui doivent être prises en venir aux armes. Il utilise de nombreux témoignages provenant des papiers du procès (fonds des juges de paix de Montréal, fonds court du banc du roi, etc.), des journaux d'époque et des correspondances provenant des différents fonds. Le livre se conclut en expliquant que cet événement est un événement marquant comme prémisses des rébellions puisqu'il a contribué à sortir des gens de la lutte (en parlant ici de Nielson), en radicaliser d'autres (Lafontaine) et même exacerber les conflits dans le Bas-Canada. Ces événements furent éclipsés par les 92 résolutions et la crise du choléra, mais devraient être plus étudiés selon Jackson.



Son approche est très intéressante pour une étude des phénomènes électoraux pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'elle analyse avec une perspective nouvelle un événement qui avait longtemps été classé et cherche à lui donner un sens plus large en l'inscrivant dans la trame narrative des rébellions. Ensuite, parce qu'elle montre une culture politique héritée de l'Angleterre en interaction avec des structures institutionnelles britanniques (constables spéciaux, constables réguliers, officiers rapporteurs, armés, loi sur les émeutes, etc.) ce qui constitue un apport dans l'historiographie impériale/coloniale qui se distingue des anciennes études nationales mettant presque juste le facteur ethnique de l'avant en plus d'en apprendre un peu plus au lecteur en ce qui concerne l'histoire de la foule au 19<sup>e</sup> siècle. Ce livre fait aussi clairement partie des éléments intéressants de l'historiographie récente des élections au Bas-Canada et il serait pertinent d'utiliser une approche similaire pour étudier, voire même comparer d'autres élections où il y a eu différents types de conflits documentés.

Plus court, le livre de Lamonde cherche lui aussi à faire une histoire plus coloniale que nationale en mettant l'accent sur la manière dont l'élection s'est tenue (violence et corruption), la contestation de l'éligibilité des électeurs lors de cette élection en particulier, mais aussi beaucoup sur la manière dont l'administration a géré un procès pour meurtre. Il documente très bien l'épisode de violence à Sorel, un « bourg pourri », endroit où les loyaux avaient toujours une victoire facile jusqu'à l'élection de Nelson et ensuite de Wurtele et Pickle. Ici, Lamonde documente l'épisode du meurtre de Louis Marcoux et du procès d'Isaac Jones qui l'a tué. Comme pour le texte de Jackson, on montre que les jurys ont surtout été composés de Britanniques ou de gens choisis comme leur étant sympathiques. Comme les responsables de la fusillade de 1832, Jones est acquitté. Lamonde cite d'ailleurs Papineau qui ne tardera pas à faire des liens entre les deux événements. Ce livre permet de mieux comprendre les dynamiques conflictuelles en contexte électoral dans un Bourg, ces grands villages situés en milieux ruraux, tout en montrant

indirectement certaines formes que peut prendre la culture politique au sein de l'Empire britannique. C'est donc une histoire impériale qui nous éclaire sur les pratiques politiques d'une partie de l'électorat, même si elle ne consiste pas en une analyse systématique des dimensions culturelles de la vie politique, comme les valeurs, les attitudes ou l'opinion du peuple sur la façon de mener la vie politique.

Ces deux derniers ouvrages ont aussi abordé, sans l'indiquer comme tel, une histoire de la rue et de la foule. L'histoire de la foule est un champ relativement nouveau qui est présentement l'objet de certaines recherches. En 2020, Dan Horner publiait un livre au sujet de l'expérience de la rue à Montréal au XIXe siècle, et qui étudiait les foules: *Taking to the Streets: Crowds, Politics, and the Urban Experience in Mid-Nineteenth-Century Montreal*. Dans son livre, qui ne porte pas sur les élections en tant que telles, la rue est traitée comme un lieu de participation communautaire et de luttes démocratiques ou violentes. La rue est en constante évolution et est revendiquée par les acteurs de l'époque et particulièrement par la foule. Dans le cadre de la présente recherche sur les élections au XIXe siècle à Montréal, période où les luttes se passent sur la voie publique et où les électeurs votent en foule, cet angle d'entrée est particulièrement approprié et pertinent.<sup>41</sup>

Parmi les études plus récentes, il n'est pas possible de faire fit du mémoire de maîtrise de Katéri Lalancette portant sur la contestation des résultats électoraux<sup>42</sup>. Bien que son cadre temporel soit celui de l'Union, de 1841 à 1875, les prochaines recherches sur le phénomène électoral dans le Québec du XIXe, que ce soit au Bas-Canada ou au Canada-Unis, doivent s'en inspirer. L'autrice y a pour source principale les pétitions venant d'électeurs contestataires de l'élection. Après avoir analysé qui

---

<sup>41</sup> Dan Horner, *Taking to the Streets: Crowds, Politics, and the Urban Experience in Mid-Nineteenth-Century Montreal*, McGill-Queens University press, 2020, 352 p.

<sup>42</sup> Katéri Lalancette, *La contestation des résultats électoraux au Québec (1841-1875)*, Mémoire de M.A., Université Laval, 2017. 160p.

conteste et sous quel motif, elle s'applique à montrer le chemin que franchissent les pétitions et vers quoi elles aboutissent. Elle montre dans ses conclusions, à l'aide de nombreux exemple et de cas typiques, que tous les acteurs d'une élection typique sont concernés par la corruption et qu'un grand nombre de plaintes ne se sont pas rendu jusqu'au bout tout simplement parce qu'elles ne sont pas recevables pour des raisons techniques, ou parce que le contestataire a abandonné les plaintes. On ne peut donc pas affirmer avec certitude qu'une solidarité entre les parlementaires empêche la loi d'être respectée, comme l'avait avancé Mathieu Fraser avant Katéri Lalancette et comme elle l'avancait elle-même dans son hypothèse. Ce mémoire s'inscrit logiquement dans une historiographie qui a progressé depuis l'époque où l'on ne faisait que montrer la brutalité et la violence des électeurs sans pousser la réflexion plus loin. Lalancette propose une recherche qui défend que l'électeur de l'époque ne se prêtât pas au jeu de la violence et de la contestation parce qu'il était ignare et manipulable, mais plutôt parce qu'il était politisé et avait donc une réelle culture politique populaire, ce que nos recherches secondent tout à fait.

Enfin, l'idée de l'élection comme lieu d'expression du concept de masculinité, engendrant violence et conflit, pourrait aussi être une voie à étudier d'avantage, puisqu'elle n'a pas ou peu été considérée. Le concept même de masculinité lors de la période des rébellions en général ne fut l'objet que de quelques études comme celle de Jan Noël<sup>43</sup>, par exemple, mais est encore très peu étudié. La présence de l'électorat féminin pendant le XIXe siècle a été abordé en 1992 par Nathalie Picard dans son mémoire de maîtrise *Les femmes et le vote au Bas-Canada de 1792 à 1849*<sup>44</sup>. Ce mémoire, qui consiste en un solide ajout à l'histoire des femmes

---

<sup>43</sup> Jan Noel, « A Man of Letters and Gender Troubles of 1837 », *Canadian Historical Review*, 98, 3, 2017, p. 505-553.

<sup>44</sup> Nathalie Picard, *Les femmes et le vote au Bas-Canada de 1792 à 1849*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1992.

au Canada, est fréquemment cité par différentes recherches depuis. Il faut donc dire que les quelques travaux produits sur la vie politique des femmes du XIXe siècle ou sur le concept de masculinité en général montrent que ces dimensions peuvent et doivent être prise en compte par une histoire qui étudie les élections au Bas-Canada<sup>45</sup>. Il s'agirait, entre autres, de voir si et comment l'espace public violent fut une construction de la masculinité et quel était le rôle joué concrètement par les femmes dans le déroulement des élections, malgré le fait qu'un faible pourcentage d'entre elles votaient. Comme il en sera question aux chapitres 3 et 4, les résultats de la présente recherche se sont avérés non concluants sur ce point précis, dû à un manque d'informations dans les sources, mais la réflexion autour de ce concept reste pertinente et d'actualité.

Il y a donc différentes avenues possibles pour étudier les élections au Bas-Canada. Tel qu'il l'a été démontré, la discipline a évolué. Les études récentes les plus intéressantes et témoignant du progrès de la discipline en ce qui concerne les phénomènes électoraux se penchent, surtout, soit sur des thématiques bien précises (comme la recherche de Lalancette), soit sur des cadres spatiotemporels très petits. Il y a encore beaucoup à faire, mais les nouvelles tendances sont prometteuses. Une étude des phénomènes électoraux des années 1820-1830 axée sur la culture politique des électeurs pourrait amener un regard nouveau sur l'objet d'étude et faire parler les dernières recherches entre elles. Une relecture des élections conflictuelles, de la violence, de la corruption et des mœurs électorales de l'époque était donc nécessaire.

---

<sup>45</sup> On parle ici de travaux comme ceux de Denise Baillargeon sur la participation politique des femmes : Denyse Baillargeon, *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec*, Montréal, Les éditions du Remue-Ménage, 2019, 235 p., ou de Olivier Hubert sur les études de genres : Ollivier Hubert, « Féminin / Masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 57, no 4, 2004, pp. 473-479.

## 1.2 Problématique, cadre spatiotemporel et hypothèses

Pour éviter de tomber dans une recherche qui n'aurait eu que des résultats descriptifs composés d'anecdotes et de faits, il fallait utiliser une approche problématisée. Le bilan historiographique montre que les historiens ont souvent été très descriptifs pour présenter les événements conflictuels et violents ainsi que les mœurs électorales, mais que peu de recherches ont cherché à comprendre la violence en contexte électoral à travers ses causes, ses manifestations et sa présence réelle.

Les questionnements de cette recherche étaient donc multiples. La question la plus englobante et la plus au cœur de cette recherche concerne la violence. Elle se divise en trois parties : d'abord, la violence était-elle aussi présente qu'on le pense? En se fiant aux travaux de Lamonde et de Jackson qui ont analysé chacun un seul comté, il semblait clair que les élections de l'époque étaient très violentes, mais l'étaient-elles vraiment dans l'ensemble? Ensuite, cette violence a-t-elle évolué avec la montée des tensions et de la mobilisation lors des années 1820 et 1830? Est-ce qu'il est vraiment possible de voir une évolution linéaire de la violence atteignant son sommet avec la résistance armée de 1837, comme semble le suggérer Jackson à la fin de son livre en parlant du comté de Montréal-Ouest? Finalement, quelles en sont les causes et les manifestations? Ces questions globales ont amené elles aussi d'autres interrogations qui nourrissent l'analyse. : Qu'est-ce que c'est de vivre une élection à l'époque? Cela concerne autant les circonscriptions marquées par la violence que ceux où il ne s'est rien produit de spécial et où tout se passait bien. Le type de source choisi, la presse périodique montréalaise,<sup>46</sup> ouvre aussi la porte à d'autres questions tout aussi pertinentes : quel rôle joue la presse dans le déroulement de l'élection? A-t-elle fait des appels à la violence expliquant celles-ci? Le traitement médiatique des

---

<sup>46</sup> Voir section méthodologie.

élections évolue-t-il au fil du temps? La presse s'est-elle politisée lors de ces moments chauds? Une meilleure compréhension de ces évolutions pourrait nourrir les analyses futures en montrant différentes causes et conséquences des conflits. Qu'est-ce qui change dans les pratiques frauduleuses d'une élection à l'autre? Puisque les conclusions de Garner<sup>47</sup> ne sont pas toutes satisfaisantes, les réponses à ces questions pourraient permettre un regard neuf et préférablement plus nuancé sur la question.

Pour ce qui est du cadre spatial, il s'agit de la grande région montréalaise, cette région qui fut fortement marquée par les violences de 1837 à 1839, mais aussi par les élections violentes décrites par Lamonde et Jackson. Cette région était délimitée par les frontières de ce qui s'appelait alors le « district de Montréal ». Il s'agit de l'une des régions fortement habitées à l'époque et où de nombreux événements conflictuels eurent lieu en contexte électoral. Il semblait donc y avoir là tout le nécessaire pour étudier les élections à cette époque mouvementée. Cette région était beaucoup plus grande que ce à quoi le concept de Grand-Montréal réfère aujourd'hui. Elle allait de la frontière américaine en suivant le fleuve Saint-Laurent jusqu'au bourg de Sorel. Cela dit, l'analyse ne s'est pas limitée seulement au district de Montréal, puisque les journaux montréalais, principale source utilisée, ont parfois couvert l'entièreté du territoire, soit 27 comtés divisés en trois districts : Montréal, Trois-Rivières et Québec. La presse montréalaise se concentre tout de même sur les comtés de son district, soit ceux de York, Montréal, Montréal-Ouest, Montréal-Est, Huntingdon, Bedford, Effingham, Kent, Leinster, Surrey, Richelieu, Warwick et William-Henry<sup>48</sup>. Cela dit, elle couvre parfois des comtés autres que ceux-ci. Ces données ont donc aussi été prises en compte. Il fallait aussi considérer le fait que la

---

<sup>47</sup> Comme quoi la violence monte à cause que les Canadiens-français ne comprennent pas bien la politique et imitent les mœurs violentes des Anglais avec qui ils ont un conflit ethnique.

<sup>48</sup> Pour plus de précision quant à la localisation de ces comtés, voir les tableaux de localisations présentés en Annexe B.

carte électorale a été modifiée par une loi de 1829, sous le gouverneur James Kempt. Ainsi, les frontières des différents comtés sont changeantes lorsque l'on parle d'une élection qui précède ou qui suit cette loi. Il y a, à l'élection de 1834, 46 comtés. C'est presque le double par rapport à 1827, même si le territoire du grand district de Montréal reste assez similaire à l'exception de quelques changements de nom et cinq comtés fractionnés.

En ce qui concerne le cadre temporel, celui-ci a été établi en fonction de l'hypothèse de base comme quoi les deux décennies avant la résistance armée de 1837 ont vu s'exacerber les violences et les conflits en contexte électoral, et ce de façon linéaire et constante. Le point de départ choisi a été l'année 1820, puisqu'elle consiste en l'arrivée du gouverneur général Dalhousie qui sera fréquemment en conflit avec la chambre d'assemblée. La période se termine en 1834 puisque c'est l'année où a lieu la dernière élection générale avant la dissolution de la chambre en 1837. Pour comprendre l'évolution des conflits, du traitement médiatique et des usages électoraux, le plus logique était d'analyser les élections au tout début et à la fin de ce cadre, soit les deux élections de 1820 et de 1834, ainsi que celle en plein milieu, en 1827. Le cadre temporel n'est donc pas couvert dans son entièreté, mais bien à certains moments, de façon ponctuelle. Les périodes électorales durent chacune quelques semaines, sauf pour l'année 1820 qui fut plus longue étant donné qu'il y eut deux élections générales à analyser pour la même année à cause de la mort du roi.

À la suite de ces considérations, les hypothèses que nous émettons sont les suivantes. Premièrement, la violence et les conflits en contexte électoral devraient avoir évolué à la hausse en s'arrimant aux tensions dans la colonie et à la mobilisation des patriotes et des bureaucrates. Elles auraient ainsi contribué à la montée des tensions, tout en étant influencées par celles-ci. Puisqu'une période d'un peu plus de 10 ans est couverte, la documentation des différences et des similitudes d'une élection à l'autre, et d'un comté à l'autre est au cœur de cette analyse. Cette évolution

concerne autant la violence que les usages ou le traitement médiatique de l'élection. Deuxièmement, cette violence serait aussi la conséquence d'une application floue des règles du jeu électoral. Il semblait donc important d'étudier plus en profondeur les différences entre la loi écrite et son application réelle dans les mœurs électorales et dans les usages pour souligner les distorsions probables entre ces deux éléments et ainsi voir si elles ont engendré des situations conflictuelles.

### 1.3 Méthodologie

Pour mener à bien cette recherche, plusieurs journaux ont servi de source principale. Pour chaque élection retenue, il a été question d'une analyse de toutes les éditions en période électorale pour au moins deux journaux d'allégeances différentes. Ces derniers ont été analysés à partir de la semaine avant l'émission des brèves d'élections par le gouverneur jusqu'à une semaine après la fin de l'élection. Puisque ces journaux sont bihebdomadaires, cela correspond à deux éditions avant et deux éditions après. La grille d'analyse utilisée mettait d'abord l'accent sur les événements frauduleux, violents ou conflictuels qui eurent lieu dans les différents comtés couverts par les journaux à l'étude. Cela a servi à mieux comprendre le sujet et mieux décrire les événements en vue de l'analyse. Ensuite, la grille portait une attention particulière au traitement médiatique de ces événements à travers les mots utilisés pour décrire les faits et la quantité d'espace du journal qui était consacré aux affaires politiques et électorales. La plupart des articles comptabilisés consistaient en des annonces de candidatures, des messages de remerciement de candidats ainsi que de diverses nouvelles et lettre d'électeurs décrivant les faits. Cette partie a permis de voir comment la presse partisane d'un parti ou de l'autre justifie, légitimise ou nie les gestes du parti et des candidats qu'elle supporte et comment elle utilise les actions des adversaires contre eux.



Les journaux retenus sont principalement ceux qui furent publiés à l'intérieur du cadre spatial, soit la grande région du district de Montréal, tout en étant disponibles à l'heure actuelle. Certains journaux d'autres centres comme Québec ou Trois-Rivières ont aussi été consultés pour enrichir l'analyse lorsque la presse montréalaise faisait référence à des articles ou à des événements nécessitant plus de précision. Ce fut le cas pour l'*Argus* de Trois-Rivières, *La Gazette de Québec*, publiée par autorité,<sup>49</sup> ainsi que *Le Québec Mercury*. Ces trois journaux ont parfois aidé à apporter des précisions à l'enquête. La plupart de ces journaux sont numérisés à la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec. Les journaux sympathisants de la cause patriote en langue française comme anglaise qui sont disponibles en totalité pendant les périodes qui nous intéressent sont surtout *La Minerve* ainsi que *le Spectateur*, qui a l'avantage d'avoir existé avant *La Minerve* et a donc été utile pour les élections qui précèdent la création de ce dernier, notamment celles de 1820. Pour les journaux étant considérés surtout comme loyaux ou bureaucrates, la *Gazette de Montréal* est celui qui est le plus facilement disponible pour la période, mais le *Montreal Herald* a aussi été utile, notamment pour l'année 1834 où il est plus accessible que la *Montreal Gazette*. Par souci de faisabilité et de respect du temps, les journaux retenus ont été les suivants. Il s'agit pour 1820 du *Spectateur canadien*, du *Montreal Herald* ainsi que de la *Montreal Gazette*. Pour 1827, il s'agit de *La Minerve* et de la *Montreal Gazette*, alors que la *Minerve* et le *Montreal Herald* ont été retenus pour 1834. Ces journaux étaient la plupart publiés de façon bihebdomadaire à Montréal et pouvaient être lus par un grand nombre d'électeurs, comparativement aux journaux plus petits et locaux, éloignés des grands centres. Le fait qu'une grande partie des gens qui savaient lire à l'époque se situaient en ville explique en partie l'abondance de journaux à Montréal. Cela dit, l'*Argus* de Trois-Rivières, un plus petit

---

<sup>49</sup> *La Gazette de Québec publiée par autorité* est littéralement le nom du journal, puisque ce dernier est publié sous l'autorité du gouverneur.

journal local en Mauricie, a aussi été consulté au besoin, lorsque les journaux principaux y faisaient référence comme c'est le cas pour l'édition du 14 août 1827.

D'autres types de sources, comme les journaux de la chambre d'assemblée ainsi que leurs appendices, ont aidé à compléter la recherche en fournissant des procès-verbaux, la liste des officiers rapporteurs et quelques discussions qui eurent lieu à la chambre d'assemblée concernant l'annulation de l'élection de 1820. Un imprimé particulièrement intéressant s'intitule « *Relation historique des événements de l'élection du Lac des Deux Montagnes en 1834 : épisode propre à faire connaître l'esprit public dans le Bas-Canada* » et a été publié par un auteur inconnu en 1835. Ce document, disponible en microfiches, a fourni de précieuses informations sur le déroulement de l'élection de 1834 dans le comté de Deux-Montagnes.

Un autre type de source aurait été intéressant à analyser, si ce n'est que pour obtenir des résultats électoraux plus précis ainsi qu'avoir d'avantage d'informations sur le profil des électeurs. Il s'agit des registres de scrutin. Ces sources n'ont pas été retenues, car elles sont souvent très lacunaires, indisponibles pour de nombreux comtés, années et auraient aussi fortement alourdi les recherches en dépassant les exigences d'un simple mémoire de maîtrise. Heureusement, certains auteurs ont déjà travaillé avec ces sources et ont produit de la littérature qui a été utilisée dans ce mémoire. Il est entre autres question des travaux de Lalancette, Picard et De Brou, tout les trois mentionnés dans le précédent bilan historiographique.

Le type d'analyse retenue a surtout été de l'ordre du qualitatif, mais aussi du quantitatif lorsque possible. S'il ne semblait pas nécessaire de faire ressortir tous les événements conflictuels en début de recherche, il est vite devenu évident que les élections se sont généralement produites dans le calme et que peu d'événements ont été rapportés par les journaux, justifiant les besoins d'être exhaustif, lorsque possible. Le fait que les journaux de l'époque sont surtout des journaux d'opinions, il fallait user d'une prudence supplémentaire en utilisant ce type de source qui est fortement

teinté d'idéologie. De plus, l'évolution des journaux à travers les années aux rythmes des différents événements montre qu'un journal peut devenir plus modéré, ou au contraire se radicaliser, forçant le chercheur à être prudent quand vient le temps d'analyser la source. Cette méthodologie a quand même certaines limites. Le journal bureaucrate retenu pour l'année 1834, le *Herald*, a quatre éditions manquantes. Quelques événements ayant eu lieu peuvent n'avoir été décrits dans les journaux que plusieurs semaines avant ou après l'élection ou même dans l'une des 4 éditions manquantes du *Herald* et donc avoir échappé à l'analyse. Cela nécessite des réflexions supplémentaires au chercheur lorsqu'il est temps de tirer des conclusions.

## Conclusion

Ce premier chapitre a donc présenté la méthodologie et le cadre spatiotemporel de cette recherche. Il n'est pas nécessaire de revenir sur ce point. Le bilan historiographique, pour sa part, s'est appliqué à présenter la pertinence de cette recherche. Ce bilan a montré que l'histoire politique a bien évolué depuis l'époque où les dernières études des élections dans leur globalité ont été réalisées. De nouveaux concepts sont venus enrichir la vision des historiens et cela a ouvert de nouvelles portes. Les études plus récentes concernant les élections se sont avérées fructueuses, intéressantes et ont soulevé de nouvelles problématiques. Il est notable que deux historiens, Lamonde et Jackson, aient mis certaines élections conflictuelles en relation avec la montée des tensions qui aboutirent aux événements violents de 1837 et 1838. Cette piste mérite d'être étudiée de plus près en considérant les élections de manière plus large, c'est-à-dire en étudiant plusieurs élections générales et en n'analysant pas qu'un seul comté à la fois. Ces constats issus du bilan ont permis de préciser une problématique. La violence est au cœur de cette problématique. Le prochain chapitre explorera le contexte politique de l'époque ainsi que l'évolution du traitement médiatique des élections par la presse montréalaise.

## CHAPITRE II

### L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE POLITIQUE ET MÉDIATIQUE

Avant de se lancer dans les chapitres plus analytiques de ce mémoire, une mise en contexte s'impose. L'objectif est d'établir ce qui se passe globalement à cette époque, autant sur le plan politique, dans un premier temps, que médiatique, dans un deuxième temps. À la suite de cette démonstration, le lecteur devrait être plus familier avec les éléments qui distinguent chaque élection à l'étude.

La deuxième partie de ce chapitre révèle, à travers une étude de la couverture des élections dans les journaux ainsi qu'un portrait des acteurs clefs de chaque journal, que la politisation de la presse ne s'est pas faite de façon égale dans la presse bureaucrates et patriotes. Cette politisation, en lien avec le contexte politique, se répercute davantage chez les patriotes, en grande partie ceux de *La Minerve*, et très peu dans la presse anglophone bureaucrate. Il faut dire que ces derniers ont l'appui du gouverneur. Si cette politisation de *La Minerve* prend surtout son envol lors de l'élection générale de 1827<sup>1</sup>, elle fait un léger recul lors de celle de 1834. Ultimement, ce chapitre démontre que les élections n'ont pas servi d'objet de politisation de la presse de façon égale chez les patriotes et chez les bureaucrates.

---

<sup>1</sup> En 1827, *La Minerve* est un journal très jeune qui n'existe que depuis 1826. En comparaison avec le *Spectateur canadien*, *La Minerve* s'intéresse beaucoup plus au politique et son apparition dans le paysage médiatique ne relève pas d'une politisation de *La Minerve*, mais carrément d'une politisation de la presse patriote.

## 2.1 Le contexte politique

Cette première partie du chapitre vise à décrire les éléments importants qui ont structuré les débats globaux du Bas-Canada et ce, pour chacune des élections à l'étude. L'idée est de mieux comprendre les enjeux sur lesquels la population a eu à prendre position à travers leur choix de représentant. Il est à noter que les enjeux gagnent en importance et sont de plus en plus cruciaux pour les habitants du Bas-Canada, quelque soit leur classe sociale ou leur origine ethnique.

### 2.1.1 L'élection de 1820

Ce qui marque le plus les élections générales de 1820 est le fait qu'il y ait eu deux élections. La mort du roi ayant eu lieu pendant l'année, il était coutume de déclencher une élection dès qu'un nouveau roi ou une nouvelle reine était en place. Ainsi, après que les députés eurent siégé quelques semaines seulement, les électeurs ont été rappelés au *poll*. Cet événement, loin d'être un facteur de polarisation dans la population, n'a pas causé vraiment de désorganisation lors des scrutins. Les résultats furent même assez similaires. C'est probablement l'année, parmi les trois, où le climat fut le plus calme. Sans dire qu'il ne s'est rien passé d'intéressant, il est évident qu'il s'agit d'un moment tranquille de l'histoire électorale de cette période.

Après une longue période de conflits internationaux avec les États-Unis et la France, notamment avec la fin de la guerre de 1812 à 1815, les échanges économiques et culturels purent reprendre entre le Canada et ces États autrefois ennemis. À ce sujet, Louis-Georges Harvey affirme que : « la multiplication des voyageurs canadiens s'embarquant pour l'Angleterre et la France, mais aussi

séjournant aux États-Unis, susciterent autant de nouvelles perspectives sur le statut colonial du Bas-Canada.»<sup>2</sup>Harvey indique aussi que la presse canadienne recommence même, dès 1818, à critiquer le système britannique<sup>3</sup>. Les critiques envers le gouvernement reprennent donc tranquillement de plus belle à partir de ces années. C'est d'ailleurs entre 1818 et 1822 qu'Yvan Lamonde situe l'escalade autour de la question des subsides qui deviendra de plus en plus intense au fil de la décennie. La chambre d'assemblée souhaite généralement voter et étudier les dépenses publiques article par article et chaque année, alors que le gouverneur souhaite les faire voter d'un coup et pour la vie du roi<sup>4</sup>. Cela dit, Papineau, chef de ce qui s'appelle encore à l'époque le parti Canadien, se dit encore un loyal défenseur des institutions britanniques lors de son discours pour la mort du roi. Harvey qualifie ce discours de « l'une des plus marquantes récupérations du thème de la loyauté canadienne. »<sup>5</sup>

Lord Dalhousie vient à peine de devenir gouverneur de la colonie. Les conflits qui ont le plus marqué cette décennie arriveront avec lui. C'est lors de cette onzième législature qu'auront lieu, entre autres, les débats sur le projet d'union des Canadas, en 1822. Ces débats seront un tournant, mettant fin à l'entente relative qui régnait à l'époque et lors de laquelle ces élections eurent lieu. Il faut donc dire qu'en 1820, la nouvelle circulation des idées et la fin de l'isolement par rapport aux États-Unis et à la France créent un environnement propice à la contestation, mais auquel il manque encore des éléments déclencheurs qui ne tarderont pas à faire leur apparition.

---

<sup>2</sup> Louis-George Harvey, *Le printemps de l'Amérique française : Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Boréal, 2005, p.92

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.99.

<sup>4</sup> Yvan Lamonde, *Op.cit.*, p. 90.

<sup>5</sup> Louis-Georges Harvey, *Op.cit.*, p.93.

Comme cela arrive parfois, quelques députés furent remplacés en raison de décès, ce qui amena une partielle en cette même année 1822. On retient tout de même le fait qu'une de ces partielles eu lieu à la suite non d'un décès, mais bien d'une invalidation. Il s'agit de celle de John Jones, dans le comté de Bedford qui était alors situé sur la rive est du haut Richelieu. Si le mémoire de Kateri Lalancette a bien montré que ce type d'événement n'était pas si fréquent qu'il aurait pu l'être<sup>6</sup>, ce cas figure parmi ceux où la destitution d'un député a bel et bien eu lieu. Jones se fit reprocher d'avoir gagné l'élection de façon douteuse. L'officier rapporteur aurait, dit-on, influencé le déroulement de l'élection en sa faveur<sup>7</sup>. Jones fut vaincu par Joseph Franchère, de Saint-Mathias.

L'annulation de cette élection, un aspect pourtant très important n'a pas été beaucoup abordé dans les journaux tant canadiens (*le Spectateur*) que bureaucrates (*Montreal Gazette*) publiés le mois de cette décision. Pour avoir ces informations, les détails se trouvent dans les journaux parlementaires publiés à la suite de l'enquête de la chambre d'assemblée<sup>8</sup>. Ce simple fait est assez éclairant quant à ce qui intéresse réellement les journaux. Le politique, ou plutôt la couverture de ce qui se passe à la chambre d'assemblée n'y est que partiellement abordée dans la presse patriote<sup>9</sup> et encore moins dans la presse bureaucrate. Cette situation changera beaucoup vers la fin des années 1820 ou même en 1834, alors qu'une presse parlementaire beaucoup

---

<sup>6</sup> Katéri Lalancette, *La contestation des résultats électoraux au Québec (1841-1875)*, Mémoire de M.A., Université Laval, 2017. 160p.

<sup>7</sup> Cet événement est mentionné sur la chronologie parlementaire du site de l'Assemblée nationale, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/chronologie/chronol11.html>

<sup>8</sup> Appendice du XXXe volume des journaux de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada, Québec, Nelson & Cowan, 1820-1, appendice W.

<sup>9</sup> Par exemple, les éditions de janvier 1822 de la *Montreal Gazette* ne disent rien sur l'invalidation de l'élection de Jones. Le journal parle un peu de son absence à la chambre, de quelques *bills* qui sont débattus concernant les règles électorales, mais rien sur sa destitution.

plus assidue est en place.<sup>10</sup> En somme, les journaux décrivent davantage l'élection vécue que l'élection dans sa dimension légale.

### 2.1.2 L'élection de 1827

L'élection de 1827 contraste énormément avec celle de 1820 sur de nombreux points. Dans son article de 2012, Gilles Gallichan montre bien que *le Spectateur* et *La Minerve* portaient moins attention aux détails des débats parlementaires<sup>11</sup> avant 1827, année où la presse patriote « redevient alors un puissant relais pour la classe politique, renouant avec le rôle qu'avait joué *le Canadien* lors des élections de 1808 et de 1809 »<sup>12</sup>. Après une analyse des journaux de 1827, ce mémoire seconde ces propos. Les journaux patriotes sont beaucoup plus engagés dans la couverture de l'élection que ce n'était le cas en 1820<sup>13</sup>. Aussi, de nombreux députés sont élus par acclamation et plusieurs comtés sont le théâtre de situations conflictuelles variées. C'est que le climat est tout autre en 1827. Le gouverneur de la colonie, Lord Dalhousie était alors dans une sorte de guerre ouverte avec les patriotes et particulièrement avec Louis-Joseph Papineau, qu'il tentait de mettre à l'écart. Le tribun Papineau avait gagné énormément en popularité lors des années précédentes, particulièrement avec les très vifs débats sur l'union du Haut et du Bas-Canada, marquant le début d'une forte opposition entre Papineau et Dalhousie. Le débat qui faisait alors écrire le plus la presse était celui des dépenses publiques, appelées subsides, ce débat même qui était déjà présent en 1820.

Gilles Gallichan résume ainsi le débat:

---

<sup>10</sup> Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849*, Québec, Septentrion, 1991, 519 p.

<sup>11</sup> Gilles Gallichan, « La crise parlementaire de 1827 au Bas-Canada », *Les Cahiers des dix*, (66), 2012, 95-166.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p.106.

<sup>13</sup> Voir section 2.3.



« Le gouvernement colonial présente à l'Assemblée un budget qui doit être adopté en bloc et une liste civile qui doit être votée pour la vie du Roi. Les députés exigent au contraire le pouvoir d'examiner annuellement le détail des dépenses du gouvernement et celui de réclamer des explications sur chacun des postes attribués. »<sup>14</sup>

Cette mesure, bien que radicale pour les bureaucrates, est pourtant cohérente pour les députés patriotes majoritaires en chambre d'assemblée, chez qui le paradigme républicain commence à prendre racine.<sup>15</sup> Devant cette impasse entre les représentants de la couronne et ceux de la majorité du peuple, Lord Dalhousie décide de dissoudre la chambre et de déclencher des élections anticipées. Son objectif est alors de remplacer les élus patriotes par des députés qui seront plus faciles à amadouer. Il espère par le fait même remplacer Papineau à titre d'orateur de la chambre d'assemblée, ce qui ne sera pas facile.<sup>16</sup>

Dans ce contexte, deux options se confrontent. Premièrement, il y a l'idée de réélire exactement les mêmes députés, si possible, pour montrer au gouverneur général que le peuple supporte les décisions de ses élus. Cette option est fortement privilégiée par les journaux patriotes comme *La Minerve* ou *The Vindicator*, lesquels se mobilisent de façon très efficace. En revanche, les adversaires souhaitent plutôt faire élire une chambre d'assemblée différente qui va soutenir les représentants de Sa Majesté. Cette option est celle qui est mise de l'avant dans la presse bureaucrate. Certains journaux bureaucrates mentionnent qu'il faut surtout changer de députés pour éviter que le gouverneur général ne fasse dissoudre la chambre à

---

<sup>14</sup> Gilles Gallichan, *op.cit.*, p. 96.

<sup>15</sup> Voir Michel Ducharme, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques 1776-1838*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 362 p. ainsi que Louis-George Harvey, *Le printemps de l'Amérique française : Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, 294p.

<sup>16</sup> Gallichan, *livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849, op.cit.*, p. 98.

nouveau.<sup>17</sup>C'est la première option qui l'a emporté haut la main, puisque les patriotes n'avaient jamais élu autant de députés avant cette élection.

### 2.1.3 L'élection de 1834

Pour 1834, l'élection est assez bien documentée. Comme l'avait affirmée Marc Bolduc dans son mémoire, il s'agit d'une élection référendaire autour des fameuses 92 résolutions. L'historiographie a déjà bien présenté ce contexte de radicalisation du programme patriote et<sup>18</sup> de changement de leadership<sup>19</sup> vers une classe politique plus jeune et radicale. Plus récemment, Laporte et Côté-Chamberland, dans un article ne portant pas sur l'élection de 1834, mais sur le mouvement extraparlémentaire qui la suit et mène à 1837, décrivaient un changement de stratégie des bureaucrates. À la suite de l'échec des bureaucrates à l'élection de 1834, ils seraient passés d'une lutte par voie politique officielle à un combat plus militarisé et en marge de la politique<sup>20</sup>. Certains aspects soulignés plus loin dans ce mémoire montrent que cette logique de délaissement de la politique électorale officielle par les bureaucrates s'observe avant même de connaître les résultats électoraux.

---

<sup>17</sup> C'est entre autres ce qu'affirme l'éditeur de la *Quebec Gazette par autorité*, Fisher, le 16 août 1827. *Gazette de Québec* publiée par autorité, jeudi 16 août, 1827, consulté sur le site de la bibliothèque et archives nationales, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4369854>.

<sup>18</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, I : 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p.114.

<sup>19</sup> Par exemple, le moment où le modéré John Nielson prend ses distance du parti concorde avec l'arrivée du plus radical Augustin Norbert-Morin.

<sup>20</sup> Dans l'article de Laporte et Côté-Chamberland, il est écrit à la page 133 : « Déjà sévèrement rossés aux élections générales d'octobre 1834, les Loyaux décident alors de riposter en tenant à leur tour des assemblées populaires, où ils créent des associations constitutionnelles destinées à contrecarrer la stratégie de compromis menée par le nouveau gouverneur. » Dans la même page, on lit : « Du côté des Loyaux, les résultats catastrophiques aux élections de 1834 ne leur avaient laissé que dix sièges sur 88, essentiellement en Estrie et en Gaspésie. Le mouvement loyal renonce donc plus tôt à une organisation ouverte et populaire pour se doter d'une structure hiérarchique très peu démocratique ».

Gilles Laporte & Cédric Côté-Chamberland, « Patriotes contre Loyaux : modalités d'un double affrontement durant la phase politique (1834-1837) », *Bulletin d'histoire politique*, 22(1), 2013, p.133.

1834 est donc un moment fort. C'est une élection où les idées comptaient énormément. S'il est question d'une élection référendaire, c'est précisément parce que les électeurs étaient tenus au courant du vote qu'ont fait les candidats par rapport aux 92 résolutions lorsqu'ils étaient députés à la chambre. Pour ceux qui ont assimilé et compris l'information, un vote patriote était un vote en faveur des résolutions, mais aussi un signe d'adhésion à Louis-Joseph Papineau comme tribun, comme chef. Plus encore, un vote pour les 92 résolutions devient une marque identitaire, une affirmation de sa nationalité Canadienne. Le vote patriote, même pour un individu non politisé, représentait son adhésion pour l'identité et la personnalité de Papineau ainsi que pour son propre groupe ethnique, bien au-delà des résolutions que tous n'ont pas lues.

Tout de même, le dépouillement des journaux montréalais pour 1834 a permis de constater que, bien plus que dans les deux autres élections, il était important pour les leaders patriotes de politiser l'électorat et de lui faire comprendre les enjeux, ou, du moins, d'informer leurs adversaires idéologiques des raisons justifiant leur radicalisme<sup>21</sup>. Dans tous les cas, les idées sont mises de l'avant plus qu'en 1820 et de loin. Si un aspect des élections semble bien évoluer de façon linéaire entre 1820 et 1834, il s'agit bien de la politisation de la presse, voire de la population, surtout dans le cas des électeurs patriotes.

## 2.2 Le traitement médiatique des élections

La presse de cette époque est de plus en plus politisée, particulièrement à partir de l'année 1827. Louis-George Harvey s'est notamment appliqué à étudier le discours politique de la presse à cette époque. Il avait montré une forte hausse des références à

---

<sup>21</sup> Il en sera question dans la section 3.2.2.7 de ce mémoire.

la République américaine et à ses penseurs<sup>22</sup>. L'élection a elle aussi joué un rôle important dans la politisation de la presse. Cela se perçoit concrètement par la quantité d'informations électorales publiées dans la presse, ou même par les stratégies utilisées par les différents journaux pour influencer le cours de l'élection. Le fait que la politisation diffère d'un journal à l'autre n'est pas une surprise, étant donné que les éditeurs et propriétaires de journaux sont des personnes aux intérêts divergents et aux sensibilités multiples. Cette partie du chapitre s'appliquera à décrire la place accordée aux élections par la presse ainsi qu'à faire un bref portrait de ceux qui ont participé à la rédaction de ces écrits.

### 2.2.1 La place accordée aux élections dans la presse

Le contexte de l'époque ne s'explique pas que par les événements ayant eu lieu. La place qu'ont accordée les journaux aux élections est aussi changeante à travers les années. Ces changements ne sont pas toujours appliqués de la même façon. Par exemple, lors de l'année 1820, les journaux accordent de la visibilité aux candidats, mais ne chamboulent pas leurs plans habituels, comme ce sera le cas en 1827. Les élections de 1820, peu importe le journal, font couler assez peu d'encre et se limitent généralement aux annonces officielles, aux annonces ou aux remerciements des candidats ainsi qu'à quelques résultats électoraux. Somme toute, plus d'informations se retrouvent dans le *Spectateur* que dans le *Herald* ou la *Gazette de Montréal*. Ces deux derniers ne disent presque rien sur les élections, outre la publication de quelques annonces de candidats et remerciements, mais généralement seulement ceux de la région rapprochée de Montréal. Le *Spectateur* couvre un espace géographique plus large et s'attarde à environ une douzaine de comtés à la première élection et un peu

---

<sup>22</sup> Louis-George Harvey, *Le printemps de l'Amérique française : Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Boréal, 2005, 294p.

plus d'une quinzaine à la deuxième<sup>23</sup>. C'est assez peu si l'on compare à *La Minerve* de 1827 et 1834 qui couvrira la quasi-totalité du Bas-Canada<sup>24</sup>. Cela dit, c'est beaucoup plus que la presse bureaucrate de 1820. En 1820, la *Montreal Gazette* n'en couvre que 6 lors de la première élection et 3 lors de la seconde. Pour le *Herald*, c'est encore moins avec 6 lors de la première et 2 lors de la seconde.

Il y a un fort contraste avec l'élection de 1827. En cette période électorale, *La Minerve* cesse presque totalement de parler de nouvelles étrangères et laisse plus de place à la publication de lettre d'électeurs, de descriptions de poll, de résultats électoraux, de retranscription de discours, etc. Pour illustrer ceci, une comparaison entre une édition typique de ce journal avec une édition en période électorale est tout à propos. Le journal contient toujours 4 pages, mais elles ne sont pas aménagées de la même manière.

Le 2 avril 1827, *La Minerve* publie une édition régulière des plus typiques. La première page ainsi que la moitié de la deuxième sont consacrées à la publication d'un discours de Charles Dupin sur les arts et métiers, arrivant à la conclusion que les élections seront importantes si l'on veut modifier l'éducation que l'on donne à ceux qui apprennent des métiers. De nombreuses comparaisons sont faites avec la France. Ce texte de plus de 2 pages est la deuxième partie d'un texte dont la publication est répartie sur trois éditions de *La Minerve*. En d'autres mots, pendant trois éditions de suite, *La Minerve* a accordé presque la moitié de son journal à un message de nature politique.<sup>25</sup> L'édition du 2 avril se poursuit avec la section sur les nouvelles étrangères

---

<sup>23</sup> La hausse ne semble pas être attribuable à une intention concrète de couvrir plus de territoire. Cela semble plus être une coïncidence alors que le journal a généralement le réflexe de publier le plus de résultats possibles sur l'ensemble de la colonie.

<sup>24</sup> Certaines régions très éloignées, comme la Gaspésie, ne sont abordées que brièvement pour donner les résultats électoraux.

<sup>25</sup> Journal *La Minerve* du 2 avril ainsi que du 5 avril, 1827, disponible sur le site de la BANQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/278149?docpos=->

totalisant l'équivalent d'une page, avant d'entrer dans la section « pour La Minerve » où le journal publie son contenu original. Cette section d'un peu plus d'une demi-page inclut un paragraphe sur un meurtre qui a eu lieu, une description de la météo et un paragraphe « pour La Minerve » dans lequel un lecteur s'adresse au journal. Les 2/3 de page restant sont attribués aux petites annonces et au commerce, représentant plus ou moins 16% des 4 pages de ce journal. Cela dit, il est souvent question pour *La Minerve* de laisser l'entièreté de sa dernière page aux petites annonces. Pour cette édition relativement ordinaire, l'actualité internationale est couverte par environ 25% du journal. D'autres publications de *La Minerve* peuvent même accorder plus d'une page à l'actualité internationale.

À partir du début de l'élection, au contraire, cette section « actualité » disparaît presque totalement des nouvelles. L'édition du 13 août, par exemple, est publiée pendant l'élection. Elle commence avec environ 1/3 de la première page consacré aux nouvelles étrangères, avant de laisser place à la suite d'une longue série de parties d'un texte intitulé « des jurés en matières criminelles », défendant la présence d'un jury dans les procès criminels. Dès le début de la page 2, la section « Pour La Minerve » et la section « La Minerve », parlent déjà du déroulement des élections dans les différents comtés. Les articles s'enchaînent ensuite en alternant des résultats électoraux, des descriptions d'événements, des annonces de candidatures, des remerciements, etc. Même la section sur les petites annonces est amputée pour laisser de la place aux messages de remerciements de D.B Viger, de Wolfred Nelson et de F.A Quesnel. Au total, presque 2 pages et demi, soit plus de 60% du journal, sont consacrés aux élections. L'édition du 16 août consacre encore plus d'espace à l'élection avec plus de 3 pages ou 75% de l'édition. Il est aussi à noter que cette

édition n'aborde pas les nouvelles étrangères qui sont d'habitude, il faut le rappeler, très présentes dans *La Minerve*. Cette brève démonstration souligne la tendance qu'a eu *La Minerve* à modifier ses habitudes de publications et de les accommoder au contexte électoral de 1827.

*La Montreal Gazette* a un comportement un peu différent. L'édition du 5 avril<sup>26</sup> commence avec une page entière de petites annonces, pour ensuite laisser place à un éditorial politique d'un peu plus d'un 1/3 de page. La suite, la section « the gazette » donne plus de détail sur les navires commerciaux et ce qu'ils transportent, quelques nouvelles étrangères, la météo, une page de variété et des annonces publiques dans les deux langues. Il est question d'un journal varié en contenu, avec une préférence pour le commerce.

L'édition du 16 août<sup>27</sup>, en pleine élection, commence encore avec une page entière de petites annonces ne faisant aucune mention à l'élection. La demi-page suivante est un long texte sur l'importance de faire des rassemblements de sociétés constitutionnelles du Bas-Canada, ce qui est fondamentalement politique, mais pas spécialement en lien avec l'élection générale en cours. Une autre partie de cette 2<sup>e</sup> page est consacrée à la navigation des *steamboats* sur le canal Rideau ne laissant place à un texte sur l'élection qu'au dernier tiers de la seconde page, jusqu'à la moitié de la troisième page environ. L'élection de Montréal-Ouest est décrite de façon totalement différente de *La Minerve*. Il est aussi intéressant de noter que la *Gazette* lance plusieurs critiques au *Spectateur*, mais aucune à *La Minerve*. Le reste du journal est consacré à d'autres annonces commerciales de toutes sortes dans les deux langues et même des nouvelles du Haut-Canada. Au total, seuls un peu plus de 20% de cette

---

<sup>26</sup> Journal *Montreal Gazette* du 5 avril, 1827, disponible sur Google Archives, <https://news.google.com/newspapers?nid=HoB7MX3m0LUC> (consulté le 4 décembre 2021).

<sup>27</sup> *Montreal Gazette, op.cit.*, 16 août 1827.

édition du 16 août de la *Montreal Gazette* traite de l'élection, et ce en ne parlant que du comté de Montréal-Ouest et en donnant les résultats électoraux d'une poignée de comtés<sup>28</sup>. On est bien loin du 75% de couverture d'élection accordée par *La Minerve* le même jour. Ce survol de la *Gazette* permet d'illustrer le fait que la structure générale du journal n'a pas vraiment changé par rapport à ses habitudes.

Que ce soit en 1827 ou en 1834, *La Minerve* publie parfois les mêmes annonces de candidatures et de remerciements plusieurs fois, et ce, surtout lorsqu'il s'agit de candidats vedettes comme Papineau, Lafontaine, D.B Viger, etc. Cela ajoute parfois une certaine lourdeur au journal. Cette pratique n'est pas aussi utilisée chez les journaux bureaucrates qui se contentent de publier ces annonces souvent qu'une seule fois, sauf pour l'élection de 1834. C'est entre autres l'une des raisons pour lesquelles un énorme pourcentage des exemples présentés dans ce mémoire proviennent de *La Minerve* en 1827. C'est le journal qui a le plus écrit, lors de l'élection qui a fait couler le plus d'encre.

Lors de l'élection de 1834, la presse patriote reprend les mêmes habitudes qui avaient été mises en pratique lors de l'élection de 1827. Il est encore question d'accorder une grande partie de son journal à l'actualité électorale. Cela dit, il y a beaucoup moins de nouvelles à rapporter et de nombreuses pages sont consacrées à la republication d'annonces de candidatures, de remerciements, de discours, où de longues descriptions d'événements conflictuels ayant lieu dans, somme toute, bien peu de comtés. Comme la plupart des comtés élisent des députés par acclamation, il n'y a là pas vraiment de frictions. Les conflits sont dans quelques rares circonscriptions surtout urbaines. La situation est assez bien résumée dans ces lignes de *La Minerve* : « Les élections se poursuivre dans tout le Bas-Canada [sic] avec

---

<sup>28</sup> Hampshire, Dorchester, Leinster et la Haute-ville de Québec.



autant de calme que de succès. Celles des campagnes sont promptes et sans opposition... Dans les villes, il y a des rixes parce que c'est là que les écossais [sic] et les bureaucrates ont leur quartier [sic] généraux. »<sup>29</sup>

Plusieurs articles de *La Minerve* de 1834 seront consacrés à décrire les élections mouvementées de Montréal-Ouest, Deux-Montagnes, Sorel ainsi que celle de la Haute ville de Québec. De ces 4 comtés, ceux de Montréal-Ouest et de Deux-Montagnes avaient déjà fait beaucoup écrire la presse en 1827 et le comté de Sorel, bien qu'il n'eût alors pas été décrit comme un comté violent, avait tout de même été décrit comme un lieu où beaucoup de fraudes et de magouilles avaient lieu. Somme toute, *La Minerve* s'attarde à décrire la violence dans 3 circonscriptions en 1827 versus 4 circonscriptions en 1834. En ce qui concerne les magouilles, les dénonciations de stratégies mal honnêtes ou autres descriptions d'élections, elles sont moins présentes en 1834 à cause du climat plutôt calme qui règne dans la grande majorité des comtés.

Du côté du *Montreal Herald* de 1834, la place accordée à l'élection est beaucoup plus petite que chez *La Minerve*. Si la presse patriote a publié des descriptions de quatre élections violentes, le *Herald* n'en décrit que deux en donnant très peu de détail. L'édition du *Herald* du 15 novembre aborde rapidement l'événement où les partisans patriotes auraient été au nombre de 500 pour attaquer les partisans de Walker et Donnelan à la English's Tavern. L'autre événement conflictuel dont le *Herald* parle se trouve aussi dans l'édition du 15 novembre, plus précisément dans le message de remerciement de John Jones, candidat défait dans William-Henry, qui affirme que plusieurs patriotes ont contrôlé le poll par la force et en état d'ébriété,

---

<sup>29</sup> *La Minerve*, *op.cit.*, 6 novembre 1834.

empêchant les « vrais voteurs » de voter.<sup>30</sup> Malgré tout, Jones ne dit pas un mot sur l'événement le plus violent ayant eu lieu dans ce comté, l'assassinat de Louis Marcoux. Le *Herald* en général n'en glisse pas un seul mot dans les éditions ayant traversé le temps et qui sont disponibles pour l'étude<sup>31</sup>. En comparaison avec *La Minerve*, la couverture de l'élection par le *Herald* est assez pauvre et ne déroge pas du tout des habitudes du journal en période non électorale. L'édition qui parle le plus de l'élection est celle du 27 octobre et n'accorde qu'un sixième de sa deuxième page au comté de Montréal-Ouest, ainsi qu'un autre sixième de page à la republication d'annonces de candidatures de Donnelan, Walker et Bellingham, tous trois de Montréal. Les nouvelles étrangères ainsi que les annonces commerciales n'ont pas été réduites pour laisser place aux informations électorales, comme *La Minerve* le faisait avec sa section « nouvelles étrangères ». De plus, tout comme la presse patriote étudiée en 1820, presque toutes les publications traitent de comtés proches de Montréal,<sup>32</sup> contrairement à *La Minerve* qui donne fréquemment des nouvelles de Trois-Rivières ou Québec.

La faible couverture de l'élection de 1834 peut être attribuable à un réel manque d'informations pertinentes à publier pour la presse bureaucrate. Étant donné que les élections sont assez calmes et se terminent souvent à l'unanimité, voire sans opposition, il reste peu de choses à écrire dans la presse. Si *La Minerve* met l'accent

---

<sup>30</sup> Journal *The Montreal Herald and daily commercial gazette* du 15 novembre, 1834, disponible sur le site de la BANQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3130440?docsearchtext=montreal%20herald> (consulté le 4 décembre 2021).

<sup>31</sup> Les éditions du *Herald* du 15 et 22 novembre sont les seules qui sont disponibles en plus d'être contemporaine à la période de l'élection suivant l'assassinat de Louis Marcoux. Il faut donc dire qu'il est possible qu'il en ait été question dans une autre édition du *Herald* non disponibles.

<sup>32</sup> Beaucoup de publications concernent Montréal, Montréal-est et Montréal-Ouest avec quelques nouvelles concernant William-Henry et de rares résultats électoraux, notamment ceux de Beauharnois et de Gaspé. Il y a aussi une nouvelle qui se démarque dans le comté de Northumberland (Beauport jusqu'à la Côte-Nord) disant que le poll aurait été fermé trop tôt. Dans l'ensemble, les nouvelles concernent surtout l'île de Montréal.

sur des événements où les partisans bureaucrates se seraient mal comportés, la presse bureaucrate ne peut en faire autant sans se mettre à dos son lectorat, essentiellement bureaucrate. Cela dit, les pratiques électorales de l'époque étaient communes aux bureaucrates comme aux patriotes. S'il y a forcément eu des mauvais comportements des deux côtés, pourquoi les bureaucrates font-ils si peu de reproches aux patriotes, comme il semblerait logique de faire? Cela peut aussi être en lien avec un désintéressement du public loyaliste et de la presse bureaucrate par rapport aux affaires électorales qui, de toute façon, ne font pas valoir leurs intérêts à la chambre d'assemblée. Les bureaucrates auraient ainsi généralement laissé de côté la lutte politique officielle dès l'élection de 1834 pour une lutte citoyenne orientée plus tard autour des assemblées et des organisations paramilitaires comme le British rifle corp ou le Doric club, pour ne nommer qu'eux<sup>33</sup>. Cette hypothèse sera énoncée à quelques reprises dans ce mémoire, mais trouve déjà ici un premier élément preuve.

### 2.2.2 Les annonces de remerciements

Certaines annonces doivent, selon la loi, absolument être affichées au public. L'annonce de l'émission des brefs d'élection de Sa Majesté en est un bon exemple, mais aussi les précisions sur la date et l'heure des élections par l'officier rapporteur. Il va donc sans dire que ces annonces sont systématiquement publiées dans les journaux et que la presse montréalaise, sans distinction de langue ou de courant idéologique, tient ses lecteurs informés des modalités concernant les comtés montréalais et limitrophes, laissant probablement les journaux d'autres localités publier eux-mêmes les informations leur étant utiles. Outre ces annonces, les remerciements des élus

---

<sup>33</sup> Laporte et Côté-Chamberland ont déjà évoqué cette possibilité. L'ajout qui est fait ici, c'est l'idée que ce changement soit déjà en cours pendant l'élection, et non pas qu'en réaction aux résultats de celle-ci.

sont aussi une source de publication très importante pour la presse. Ces dernières sont parfois très révélatrices sur ce qui s'est passé lors d'une élection, mais indique aussi assez bien l'importance qu'un journal consacre à un comté ou un candidat, puisqu'aucun journal n'est tenu de publier ce type d'article. En 1834, *La Minerve* accorde à Papineau une très grande partie du journal pour présenter son message de remerciement qui comprend plusieurs pages et doit être répartie sur deux éditions, celle du 4 décembre ainsi que celle du 8 décembre.<sup>34</sup> Ce simple fait témoigne de l'importance qu'a accordée *La Minerve* à Louis-Joseph Papineau et à son comté. Les éditions du mois de décembre 1834 pour le *Herald* ainsi que pour la *Montreal Gazette* ne sont pas disponibles, il n'est donc pas possible actuellement de vérifier si ces journaux ont publié une version anglaise des remerciements de Papineau. Le nombre de messages de remerciements et leur répétition sont donc un bon indicateur de la place qu'accorde un journal à l'élection. Pour les deux élections de 1820, *le Spectateur* publie au total 15 messages de remerciements alors que *le Herald* n'en publie 7 dont aucune pour la deuxième élection. Ce dernier journal publie des remerciements de candidats proches de Montréal sans réelle distinction de parti et parfois publie les messages dans les deux langues, ce qui sera assez rare lors des élections suivantes. La *Montreal Gazette* n'en publie que 3, seulement sur l'île de Montréal et seulement lors de la première élection.

En 1827, la quantité augmente beaucoup. *La Minerve* publie 8 messages de remerciement, dont 2 sont des messages partagés par les deux candidats d'un même comté. L'un des messages de remerciement, celui de Stuart, dans William-Henry, n'est pas recopié tel quel, mais est résumé par *La Minerve* et est critiqué. Il n'a pas été publié dans la *Montreal Gazette* et le *Herald* de cette année 1827 n'est pas disponible pour vérification. Celui de Simpson, dans York, est aussi vivement

---

<sup>34</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 4 et 8 décembre 1834.

critiqué, mais est traduit et recopié dans sa totalité. Pour la même élection, la *Montreal Gazette* ne publie que 3 messages de remerciement, tous de la part de bureaucrates, les candidats défaits McGill (Montréal-Ouest) et Simpson (York) ainsi que le candidat gagnant Ogden (Trois-Rivières). Le message de Simpson est republié dans une seconde édition et celui d'Ogden est le seul à être écrit dans les deux langues. Contrairement à La *Minerve*, cette gazette ne publie pas de messages d'adversaires dans le but de les critiquer<sup>35</sup>.

Pour l'élection de 1834, La *Minerve* publie 12 messages de remerciements, seulement de candidats patriotes gagnants ou non. Cette élection ayant été particulièrement victorieuse pour les patriotes, très peu de messages de candidats bureaucrates gagnants auraient pu être publiés. *Le Herald* n'en publie qu'un seul, celui du candidat bureaucrate défait dans William-Henry, John Jones. Ce dernier message est aussi l'une des rares colonnes du journal décrivant une élection, puisqu'il profite de ces remerciements pour souligner que les partisans patriotes de Pickel se seraient mal conduits au poll<sup>36</sup>.

La comparaison entre la quantité de ce type de messages publié dans la *Minerve* et le *Herald* témoigne du différent intérêt qu'accordent les journaux à l'élection. Dans l'ensemble, les journaux patriotes publient beaucoup plus de remerciements et ces derniers proviennent d'un périmètre beaucoup plus large autour de Montréal que les quelques messages circonscrits autour de l'île, publiés par la gazette ou le *Herald*. En 1820, le nombre de publications de ce type de messages est deux fois plus grand dans la presse patriote (*Spectateur* contre *Herald*), 2.6 fois plus en 1827 (*Minerve* contre *Montreal Gazette*) et 12 fois plus grand en 1834 (*Minerve* contre *Herald*). Même si les journaux comparés ne sont pas les mêmes et que le

---

<sup>35</sup> Pour plus d'information au sujet de l'élection chaudement disputée de York, voir chapitre 4.

<sup>36</sup> Il néglige pourtant de souligner que certains de ses partisans ont causé la mort de Louis Marcoux.

contexte varie, la différence est sans équivoque et hautement progressive, avec un écart très accentué en 1834, montrant un changement très significatif dans l'approche autant de *La Minerve*, qui augmente ce type de publication de 50% par rapport à 1827, que du *Herald*, qui quant à lui, le diminue de 7 fois par rapport à l'élection de 1820. Il faut cependant répéter que le nombre de députés est en 1834 grandement augmenté depuis la loi de 1828, et ce, à l'avantage des patriotes. Il faut aussi spécifier que l'initiative de la publication de remerciement ne vient pas seulement des directeurs de journaux, mais aussi des candidats eux-mêmes, qui peuvent décider, ou non de faire publier leurs messages dans un journal. Il faut donc dire que la pratique même de remercier les électeurs est probablement aussi beaucoup plus fréquente chez les candidats patriotes et s'inscrit peut-être dans leur stratégie et/ou culture électorale.

### 2.2.3 La quête pour le vote irlandais dans le *Herald* de 1834

En dernière analyse de la couverture électorale de 1834 par *Le Herald*, ce qui saute aux yeux lors d'une lecture des éditions du 24 octobre au 22 novembre, c'est l'objectif d'obtenir à tout prix le vote des Irlandais. S'il y a bel et bien un désintéressement du *Herald*, en comparaison à *La Minerve*, pour cette année précise, il faut dire que certaines tentatives ont tout de même été faites pour amadouer un groupe ethnique précis. David De Brou a déjà montré que le vote irlandais avait été au cœur de la lutte dans le comté de la haute-ville de Québec<sup>37</sup>. Dans son article, l'un des constats qu'il fait est que les Irlandais représentaient un groupe assez important pour influencer les élections et qu'ils ont effectivement voté en masse de façons différentes d'une élection à l'autre lors des décennies 1820 et 1830. Si les Irlandais de

---

<sup>37</sup> David De Brou, « The Rose, the Shamrock and the Cabbage: The Battle for Irish Voters in Upper-Town Quebec, 1827-1836 », *Histoire sociale-Social History* XXIV, n. 48, nov, 1991, 305-334.

la Haute-ville de Québec se rangeaient souvent du côté des patriotes catholiques, les bureaucrates ont réussi, à l'élection partielle de 1836, à les rallier à leur cause, misant sur la solidarité entre immigrants venant des îles britanniques et parlant anglais. Cette stratégie est aussi observable dans la couverture de l'élection des deux comtés de Montréal (Est et Ouest) lors de l'élection de 1834. Le *Herald* est clairement en quête pour obtenir l'appui des Irlandais. Il procède de différentes manières.

La première stratégie pour obtenir le vote des Irlandais n'est pas forcément une stratégie du *Herald*, mais bien des candidats. Sur les quatre annonces de candidatures qui sont soutenues et publiées à quelques reprises, trois interpellent directement les Irlandais pour les convaincre qu'ils sont la meilleure option. Dans leurs messages, Joshua Bell et Sydney Bellingham soulignent être d'origines irlandaises. Bellingham (Montréal-Est) affirme qu'il a un devoir envers les citoyens de toutes les classes sans distinction d'origines ou de religion, et qu'il va « promote those interests and institutions which Irishmen have been taught to cherish and respect »<sup>38</sup>. John Donnelan (Montréal-Ouest) dit aussi vouloir travailler pour les Irlandais, sans mentionner aucun autre groupe, pas même les Anglais ou les Écossais. Sans spécifier s'il est lui-même Irlandais, il affirme : « I do assure you, Gentlemen, that it is not ambition, but a desire to promote the particular interests of Irishmen, in conjunction with the general interests of the Country, which induces me to solicit your suffrages. »<sup>39</sup> Il y a clairement ici volonté d'amadouer les Irlandais.

La deuxième stratégie qu'a utilisée le *Herald* pour obtenir le vote irlandais est un peu moins directe et concerne justement le candidat Joshua Bell (Montréal-Ouest). Ce dernier s'était présenté comme étant sympathique à la cause patriote et désirait être le deuxième représentant aux côtés de Papineau. C'est pourtant la candidature de Robert

---

<sup>38</sup> *Le Herald, Op.cit.*, 28 octobre 1834.

<sup>39</sup> *Ibid.*

Nelson qui a été retenue par l'assemblée d'électeurs, même si ce dernier n'avait pas manifesté le désir de se présenter. Le *Herald* a donc sauté sur l'occasion pour publier des articles affirmant que le parti de Papineau avait refusé de supporter Bell, pourtant sympathique à leur cause, seulement parce qu'il était Irlandais, préférant un Anglais comme Robert Nelson à la place. Après avoir republié un extrait de l'annonce de Bell et souligné dans un autre article que celui-ci était en faveur des 92 résolutions, le *Herald* écrit : « Here are liberal principles ; and Mr. Bell 's fellow citizens of the ultra liberal class, whether English, Irish, or Scotch, will naturally ask, what objections could the Vindicator and its masters have to this man ? »<sup>40</sup> Ils ajoutent que c'est sûrement parce que Bell veut encourager l'immigration qu'ils le détestent. Le *Herald* explique que les Irlandais n'oublieront jamais cela et ne voteront pas pour les candidats du *Vindicator*.

Un autre fait intéressant est l'utilisation ici du *Vindicator* comme « mauvais journal ». Alors qu'ils auraient pu choisir n'importe quel journal patriote et même critiquer le mouvement entier, ils choisissent de s'en prendre au journal irlandais, principal concurrent pour l'obtention du vote des immigrants d'Irlande. Bien entendu, ces arguments ne tiennent pas la route si l'on considère la grande contribution des Irlandais au mouvement patriote de l'époque et surtout, le fait que Daniel Tracey, lui-même originaire d'Irlande, avait eu le support de Papineau en 1832. Non seulement le *Herald* voulait gagner le vote irlandais, mais il voulait aussi s'assurer que ces derniers n'allaient pas voter pour Robert Nelson et Papineau, ce qui pouvait diviser le vote chez les patriotes dans ce quartier où se présentait déjà un candidat bureaucrate Irlandais.

---

<sup>40</sup> *Le Herald, Op.cit.*, 27 octobre 1834.



La volonté d'amadouer les électeurs irlandais ainsi que de les mettre en opposition aux patriotes se retrouve aussi lors de la description de la fameuse nuit du 14 novembre à Montréal-Ouest où les partisans de Donnelan et Walker se seraient fait attaquer par 500 partisans patriotes alors qu'ils étaient tranquilles à la English Tavern. Dans cet article du 15 novembre, le *Herald* prend le temps de spécifier que les patriotes s'en seraient pris à l'église des Irlandais, mais que malgré tout, « they offered no violence to any one's premises, farther than to throw a few stones against Papineau's house. »<sup>41</sup> En une seule phrase, le journal dénonce l'injustice qu'ils ont subie à cause des patriotes, en plus de les flatter en ajoutant qu'ils ont bien réagi. Ces nombreuses références aux Irlandais consistent en une grande partie du total des publications que le *Herald* consacre à l'élection, ce qui montre que les observations qu'a fait David de Brou à la Haute-ville de Québec à l'aide des registres de scrutin<sup>42</sup> se confirment à Montréal-Ouest à l'aide journaux de l'époque.

#### 2.2.4 Le débat sur le vote féminin

Si la politisation de la presse est faite de façon inégale en générale, il y a quand même un point commun entre les presses patriotes et bureaucrates : elle se fait en gardant les femmes en marge des débats. Après une analyse attentive des articles publiés en périodes électorales dans les journaux montréalais mentionnés, force est de constater qu'on ne parle presque pas des femmes dans ces journaux, tant patriotes que bureaucrates, sauf pour critiquer leur vote, et ce, à de très rares occasions. Même les annonces de candidats ainsi que leurs remerciements s'adressent explicitement aux hommes en terminant systématiquement par une phrase disant « messieurs, je suis

---

<sup>41</sup> *Le Herald, Op.cit.*, 15 novembre 1834.

<sup>42</sup> De Brou observait que le vote des Irlandais avait été fondamental dans la stratégie électorale des bureaucrates comme des patriotes du comté de la Haute-ville de Québec.

vosre humble serviteur. »<sup>43</sup> Le constat est donc clair : on ne veut pas parler des femmes dans la presse. Une exception a lieu lorsqu'un journal souligne la présence de femmes à une résidence privée au moment du triomphe des patriotes, mais l'objectif de l'article est de souligner la gloire des gagnants qui furent récompensés par des femmes s'étant intéressées à la politique et non pas de parler de ces femmes en particulier<sup>44</sup>. Lorsque des violences sont décrites, on ne parle que des hommes et la parole n'est jamais donnée à une femme. Le milieu journalistique de l'époque est encore essentiellement masculin et ne traite des femmes que d'une manière accessoire et seulement lorsque cela peut nuire à l'adversaire. D'autres sources pourraient peut-être fournir plus d'information à ce propos.

Somme toute, il ne fut question des femmes dans la presse bureaucrate montréalaise qu'à un seul moment, dans la *Montreal Gazette* de 1827 et seulement pour critiquer le fait qu'elles aient voté dans le comté de Montréal-Ouest, ainsi que deux fois dans *La Minerve* de la même année, cette fois pour donner du poids à l'élection des candidats patriotes, comme il en est discuté dans le chapitre 3 de ce mémoire. La seconde fois où *La Minerve* mentionne le vote féminin, c'est pour soulever une incohérence dans le discours du *Herald*<sup>45</sup> qui s'était plaint à la fois que l'accès au poll était impossible pour les bureaucrates ainsi que du fait que des femmes eurent voté. *La Minerve* trouve alors illogique que des hommes ne fussent pas capables de se rendre au poll alors que des femmes ont été capables.<sup>46</sup> S'il est vrai que la perception qu'a le *Herald* du vote féminin semble plutôt négative, alors que

---

<sup>43</sup> Alors que nous savons que les femmes ont joué un plus grand rôle que l'on pensait dans le déroulement des élections, entre autres en participant aux foules qui élisaient souvent des députés par acclamation. Voir chapitre 3 pour plus de détails.

<sup>44</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 23 août 1827.

<sup>45</sup> L'article auquel *La Minerve* se réfère est aujourd'hui introuvable.

<sup>46</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 3 septembre 1827.

celle de *La Minerve* est positive, mais clairement opportuniste<sup>47</sup>, il ne serait pas honnête de tirer des conclusions sur ces trois seuls cas, puisque l'échantillon est évidemment trop petit.

### 2.2.5 Les auteurs des différents journaux

La presse couvre inégalement les élections. Il est clair qu'une place plus grande est accordée aux élections dans la presse patriote. Ce simple fait a eu une grande influence sur les résultats du présent mémoire qui présentent davantage le point de vue patriote à travers *La Minerve* et le *Spectateur*. Cela n'est pas vraiment une surprise si l'on considère qui sont à la tête de ces journaux. La plupart des rédacteurs pour la presse patriote sont des gens souvent très impliqués en politique, particulièrement en ce qui concerne la chambre d'assemblée et les députés élus, avec qui ils sont souvent en contact. C'est le cas du rédacteur du *Spectateur*, Charles-Bernard Pasteur, qui a lui-même été candidat dans le comté de Montréal à l'élection de 1820. Le fondateur de *l'Argus* est Charles Mondelet<sup>48</sup>, un avocat ayant été particulièrement impliqué dans l'élection des patriotes Charles Caron et Pierre Bureau, dans St-Maurice en 1827. *La Minerve* ainsi que *L'Argus*<sup>49</sup> sont imprimés par

---

<sup>47</sup> Nathalie Picard avait montré dans son mémoire qu'un bon nombre des femmes ayant exercé leur droit de vote le firent en faveur de candidats patriotes, ce qui était évidemment à leur avantage. Cela dit, il est impossible d'ignorer la tendance claire qu'il y a à l'époque chez tous les partis et à peu près partout en occident d'évacuer les femmes de la sphère politique, ainsi que le fait que les patriotes se sont eux-mêmes aussi prononcés contre le droit de vote des femmes en 1834. Pour ces raisons, l'appui de la presse patriote au vote féminin lorsqu'il leur est avantageux semble opportuniste. Voir Nathalie Picard, *Les femmes et le vote au Bas-Canada de 1792 à 1849*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1992, p.60.

<sup>48</sup> Elizabeth Nish, « MONDELET, CHARLES (baptisé Joseph-Charles-Elzéar) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/mondelet\\_charles\\_elzear\\_10F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/mondelet_charles_elzear_10F.html). (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>49</sup> Ce journal se qualifie même de « journal électoraliste » et n'existe que de façon temporaire pendant la période électorale.

Ludger Duvernay<sup>50</sup>, un patriote affirmé qui devra s'exiler après l'émission de mandats d'arrêt contre lui en 1837 et qui a même été élu lors de l'élection de 1837 dans le comté de Lachenaie. Duvernay était aussi agent de Trois-Rivières pour le *Spectateur canadien*, entre autres en 1820. *Le Vindicator*, journal patriote de langue anglaise, a été dirigé par l'Irlandais Daniel Tracey<sup>51</sup>, fougueux patriote qui a été élu à la sanginaire élection de 1832 avant de mourir du Choléra. Par la suite, le journal a été repris par un autre Irlandais, Edmund B. O'Callaghan<sup>52</sup> le bras droit de Papineau lors des années 1830, lui aussi élu député dans le comté de Yamaska en 1834. Ce journal était donc un organe fondamental de la pensée des patriotes chez les Irlandais et jouait ainsi un rôle de premier plan.

Du côté des journaux bureaucrates (*Montreal Gazette*, *Quebec Gazette* et *Montreal Herald*), leurs rédacteurs sont plutôt représentatifs d'une classe marchande dont les intérêts sont d'avantages représentés par des gens nommés et non élus, comme les conseillers législatifs et exécutifs ainsi que les juges. John Fisher fait partie de ces individus. Après avoir reçu la charge d'imprimeur officiel du roi par le gouverneur, il reçut l'autorisation de publier la *Gazette de Québec*, qui était publiée alors par autorité<sup>53</sup>. De façon un peu différente, la *Montreal Gazette* était publiée par

---

<sup>50</sup> Jean-Marie Lebel, « DUVERNAY, LUDGER (baptisé Joseph-Ludger) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/duvernay\\_ludger\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/duvernay_ludger_8F.html). (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>51</sup> France Galarneau, « TRACEY, DANIEL », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/tracey\\_daniel\\_6F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/tracey_daniel_6F.html). (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>52</sup> Jacques Monet, « O'CALLAGHAN, EDMUND BAILEY », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/o\\_callaghan\\_edmund\\_bailey\\_10F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/o_callaghan_edmund_bailey_10F.html). (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>53</sup> En d'autres mots, Fisher n'avait pas la liberté de critiquer le gouvernement dans ses textes et sa position politique était préétablie par le fait qu'il était nommé par le gouverneur.

Robert Armour<sup>54</sup> qui avait reçu le titre d'imprimeur du roi pour Montréal en 1827. Ce dernier venait lui aussi des milieux marchands et avait de l'intérêt pour le transport par navires à vapeur ainsi que pour la Banque de Montréal, dont il était l'un des fondateurs. Le *Quebec Mercury*, de son côté, avait été créé par Thomas Cary dans le but de protéger les intérêts des marchands anglais. Son fils du même nom en est le propriétaire, imprimeur et principal rédacteur lors de la période à l'étude et a contribué, d'après le Dictionnaire biographique du Canada, à l'animosité entre Canadiens et Anglais à cause de ses attaques contre les francophones<sup>55</sup>.

Finalement, Robert Weir, qui dirigeait le *Herald*, de 1833 jusqu'à sa mort en 1843<sup>56</sup>, est aussi digne de mention par sa participation comme signataire du manifeste du British Rifle Corp, son rôle de lieutenant dans le 3<sup>e</sup> bataillon de volontaire ainsi que son opposition à la politique de conciliation tentée par le gouverneur Gosford<sup>57</sup>. À ce sujet, François Deschamps explique bien dans son mémoire que *Le Herald* n'était pas forcément de mèche avec l'administration coloniale, comme l'étaient les journaux publiés par autorité et que Weir affirmait lui-même être le seul responsable des éditoriaux publiés dans son journal. Plusieurs articles étaient aussi rédigés par des auteurs anonymes, probablement par crainte de représailles venant du gouvernement. S'il y a donc un point commun entre le *Herald* et *La Minerve*, c'est de ne pas être d'accord avec toutes les facettes de l'administration Gosford à partir de 1835. Deschamps affirme qu'à première vue, le journal était : « l'organe de diffusion d'un

<sup>54</sup> George L. Parker, « ARMOUR, ROBERT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/armour\\_robert\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/armour_robert_8F.html). (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>55</sup> Marc La Terreur, « CARY, THOMAS (1787-1869) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol.9, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/cary\\_thomas\\_1787\\_1869\\_9F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/cary_thomas_1787_1869_9F.html). (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>56</sup> François Deschamps, *Le radicalisme tory à travers le prisme du Montreal Herald et la mobilisation des milices dans le district de Montréal (1834-1837)*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2011, p.36.

<sup>57</sup> *Ibid*, p.37.

groupe sélect issu du milieu des affaires (banquiers, entrepreneurs, marchands), de magistrats d'allégeance tory et de membres appartenant à diverses organisations paramilitaires ou de patrouilleurs urbains : RMC, BRC, British Legion, DC et Axe Handle Guards »<sup>58</sup>. Adam Thom<sup>59</sup> aura, dans le même journal, le même genre de discours très connus à l'égard des catholiques alors qu'il en est rédacteur en chef à partir de 1834<sup>60</sup>. L'angle des journaux bureaucrates n'est donc pas du tout le même que pour la presse patriote et les orientations par rapport à la politique sont assez claires. Somme toute, il semble que les journaux bureaucrates (ou plutôt tory dans le cas du *Herald*) s'intéressent moins aux élections, alors que la plupart des journaux patriotes sont tenus par des gens fortement impliqués en politique.

## Conclusion

Ce chapitre de « mise en contexte » a rappelé, dans un premier temps, que le contexte politique de l'époque a été très changeant entre 1820 et 1834. Il y a une tendance à ce que les conflits structurants de la colonie s'exacerbent au fil des décennies 1820 et 1830. Sans surprise, plus l'on avance dans le temps, plus les enjeux globaux semblent devenir source de conflits et de frictions chez l'élite politique. Si l'on compare le climat très calme de l'année 1820 à celui explosif de 1837, il y a une évolution clairement linéaire en ce qui concerne l'intensité des conflits. Les débats assez chauds de 1827 avaient forcé la population à réaffirmer sa confiance envers les élus, alors que ceux de 1834 mènent carrément à une élection référendaire. Cela dit, les résultats de cette recherche remettent en question l'hypothèse initiale comme quoi

---

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> Kathryn M. Bindon, « THOM, ADAM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/thom\\_adam\\_11F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/thom_adam_11F.html). (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>60</sup> François Deschamps, *Op.cit.*, p. 36.

les situations conflictuelles au sein de la population et des électeurs évoluent en suivant cette même logique linéaire. Il en sera question dans le chapitre 4 de ce mémoire.

Ensuite, la principale contribution de ce chapitre a été l'analyse du traitement médiatique de l'élection par les différents journaux de l'époque. Cette analyse de la couverture des élections a révélé que les journaux patriotes et bureaucrates se sont politisés d'une manière inégale. Cela peut s'expliquer du fait qu'il y avait d'avantages de figures politiques patriotes qui gravitaient autour du milieu journalistique et que les journaux bureaucrates étaient surtout l'affaire d'hommes issus du milieu du commerce ou de l'administration coloniale. En 1820, la couverture des élections prenait assez peu d'espace dans la presse, toutes allégeances confondues. *Le Spectateur*, journal patriote, parlait davantage des élections que son homologue bureaucrate, mais la différence n'était pas si marquante. Ce qui est frappant, c'est la très grande place qu'accorde *La Minerve* aux élections à partir de 1827. Du côté de la presse bureaucrate, elle progresse par rapport à 1820, certes, mais n'arrive pas à la cheville de *La Minerve* qui est clairement devenue une machine de promotion politique bien huilée et le restera en 1834.

Si le contexte politique global et les enjeux des 92 résolutions suggèrent une politisation plus forte de la part de la presse patriote de 1834, cela ne s'observe pas dans l'analyse. L'élection de 1834 a été couverte d'une manière très similaire à celle de 1827, voire avec moins de vigueur étant donné qu'il y avait moins de contestation électorale ou de dispute. Cela dit, même s'il se passe moins d'événements importants en lien avec la contestation électorale qu'en 1827, *La Minerve* trouve une manière de faire parler de l'élection en publiant toujours plus de messages de remerciements de candidats, alors que *le Herald* n'en publie presque plus. *Le Herald* semble, au contraire, se démobiliser dès l'élection de 1834 mis à part une tendance à vouloir amadouer les électeurs irlandais. Même si cela dépasse le cadre de cette recherche, il

serait intéressant de jeter un coup d'œil au traitement médiatique de l'élection générale de 1830 pour voir si cette démobilisation était déjà en place ou si elle était nouvelle.

Maintenant que le lecteur est plus au fait du contexte politique de l'époque, mais surtout du contexte médiatique ayant produit la grande majorité des sources de ce mémoire, il est possible de passer au prochain chapitre qui porte sur les règles du jeu électoral.



## CHAPITRE III

### LES RÈGLES DE LA PARTIE ÉLECTORALE : ENTRE LOI ET USAGES RÉELS

Tout au long de la présente recherche, il était vraiment important de ne pas se limiter à une simple étude descriptive des élections violentes qui tireraient comme seule conclusion que la violence était due à un manque de lois. Ce travail a déjà été fait, comme il en a été question dans le bilan historiographique. Cela dit, il est indéniable que la loi de l'époque ne couvrait pas assez de points pour bien encadrer une élection d'après les standards d'aujourd'hui. Les autorités, les électeurs et la population en général ont donc eu à se doter d'usages, de façon de faire, voir d'une certaine culture électorale afin de rendre fonctionnelle cet exercice démocratique et, lorsque possible, en prendre le contrôle. L'officier rapporteur, acteur très important de l'élection, est d'ailleurs un personnage central, par l'influence qu'il peut avoir sur le résultat final. En ce sens, le déroulement réel de l'élection vient aussi fortement des gens et peut être source de tensions. Ce sont justement ces usages qui ont alimenté les questionnements de ce mémoire.

Ce qui est ressorti des analyses de sources, c'est que le cadre légal, qui est en apparence le même d'une élection à l'autre, que l'on soit en 1820 ou en 1834, est appliqué et interprété de façons différentes aux fils du temps. Ces variations sont le résultat de « négociations » constantes sur le terrain alors que chaque acteur, que ce soit les candidats, les électeurs, les non-électeurs ou même les personnes censées veiller au bon fonctionnement des élections, tente à sa manière d'influencer le cours

de l'élection comme il lui est possible. L'application de la loi est donc souvent en distorsion avec l'esprit de la loi, tel qu'elle est rédigée sur papier.

Le chapitre portera donc sur les nombreuses variations dans l'application concrète du cadre institutionnel. Ce thème suscite des questionnements : quelles sont les tensions provenant des règles du jeu elles-mêmes? Comment les lois participent-elles à la création de conflits? Il sera donc question de décrire ce cadre institutionnel électoral<sup>1</sup> ainsi que les pratiques et usages qui sortent du cadre légal d'une élection, mais qui sont fréquents et parfois même tacitement acceptés. Ces éléments sont vivants et évoluent dans leur application d'une élection à l'autre. Pour se faire, les lois et le déroulement normal d'une élection seront expliqués de façon chronologique, en portant une attention particulière à la manière dont les usages de l'époque peuvent générer des conflits.

Si les trois élections générales ont été vécues différemment, en partie à cause du contexte politique structurant les conflits<sup>2</sup>, certains éléments représentent des continuités. Il est surtout question ici du cadre institutionnel qui entoure une élection. Il est vrai que cet aspect peut sembler plus statique, mais il faut voir la loi de l'époque comme étant fortement composée d'usages non écrits, et ainsi malléables. S'il est vrai que la loi électorale de 1791 donne des informations précises sur, par exemple, la qualité d'électeur, elle laisse aussi beaucoup de liberté en ce qui concerne les modes de scrutins, les lieux d'élections ou d'autres précisions qui sont aujourd'hui bien règlementés. Ces zones grises sont comblées par des pratiques issues de traditions importées de l'Angleterre qui sont « négociées » chaque élection à travers des contestations, voire des conflits. Cette partie du chapitre cherchera à comprendre dans

---

<sup>1</sup> Incluant les lois et les pratiques concrètes.

<sup>2</sup> Cela inclut les divergences d'opinions, la politisation de l'électorat ou même la mobilisation de la population.

quelle mesure la pratique réelle tient compte du cadre légal, considérant que les règles de l'époque étaient fréquemment contournées ou négociées grâce à certaines stratégies qui seront abordées plus loin. Car même si la loi électorale de 1791 devait théoriquement être appliquée partout de la même manière, elle a varié dans les usages en fonction du temps et de l'espace. Cette partie n'étudiera donc pas que le cadre légal, mais aussi ce qui est fait régulièrement lors des élections, au vu et au su des responsables. Ces pratiques restent assez similaires d'une élection à l'autre, mais varient parfois en nombre ou en intensité. Il sera question, le cas échéant, de présenter ces évolutions. Le tout sera découpé de façon chronologique à l'échelle d'une élection en y abordant ses moments forts, soit avant, pendant et après l'élection.

### 3.1 Avant l'élection

Le but de cette partie est de mieux présenter les éléments importants au fonctionnement des élections qui sont préalables aux jours de vote. Cela inclut les spécificités de la loi, notamment quant à la qualité d'électeur, la publication d'annonces importantes visant à informer le public ainsi que le rôle joué par certains acteurs choisis d'avance comme l'officier rapporteur. Même si cela ne respecte pas la chronologie globale, l'officier rapporteur sera abordé avant les annonces importantes, car il est crucial de comprendre le rôle qu'il joue pour bien saisir la suite.

#### 3.1.1 Ce que prévoit la loi

Un rappel est nécessaire pour bien comprendre comment une élection devait être vécue, selon les normes électorales en cette période des années 1820 et 1830. Le mot employé ici est bien « devait », puisqu'il sera surtout question de la structure légale d'une élection, de son déroulement, du rôle des acteurs clefs et des pratiques qui sont tellement fréquentes qu'elles sont tolérées dans la plupart des milieux de l'époque. Il est important d'expliquer un tant soit peu l'élection comme une pratique balisée par

des lois, mais aussi beaucoup par des usages qui ne sont pas écrits, mais qui sont tout de même très importants et ancrés dans la pratique quotidienne lors de chacune de ces élections. Qui sont les acteurs de l'élection? Comment agissent-ils? Quels événements ponctuent ce moment clef que vit le peuple tous les 4 ans? Qu'est-ce qui fait couler de l'encre dans la presse entre l'annonce officielle du début de l'élection (émission des brefs d'élection de Sa Majesté) jusqu'à l'annonce des noms de ceux qui seront de la nouvelle législature? Une étude des élections doit absolument tenir compte de ces facettes afin de comprendre le rôle des usages et des normes en matières électorales. Par souci de clarté, ces thèmes sont abordés dans la section « avant l'élection » étant donné que le cadre légal est préétabli et donc, préalable au déclenchement d'une élection.

À partir de la toute première loi électorale issue de la chambre d'assemblée, en 1800, jusqu'à l'avènement du scrutin secret en Ontario (1874) et au Québec (1875), les modalités d'élections restent sensiblement les mêmes, malgré le changement de la carte électorale avec la loi de 1828. Cette réforme avait considérablement changé les dynamiques de pouvoirs et le nombre d'élus à la chambre d'assemblée, mais sans changer fondamentalement les principes essentiels de la loi. D'une élection à l'autre, le contexte historique aura plus d'influence sur le déroulement des élections que les modifications de loi, presque inexistantes. Si les règles du jeu électoral sont très similaires à celles de l'Angleterre, le contexte socioéconomique canadien permet un suffrage beaucoup plus large, car plus de gens bénéficient du droit de vote. En Angleterre, très peu de gens peuvent réellement participer à la vie politique puisqu'on exige à l'électeur d'être assez fortuné, et ce, dans un pays très inégalitaire en ce qui concerne la répartition de la richesse.

### 3.1.2 La qualité d'électeur

Au Canada, les inégalités sont moins fortes et beaucoup plus de personnes ont accès à une terre et à un revenu suffisant pour se réclamer du droit de vote. L'article 20 de l'acte constitutionnel, la loi de 1791 qui encadre les élections au Bas-Canada indique que les sujets de Sa Majesté étaient électeurs en milieu rural s'ils possédaient une terre rapportant annuellement quarante shillings en plus des redevances, ou étaient électeurs en milieu urbain si leur habitation assurait un revenu de cinq livres sterling<sup>3</sup>. Les locataires exerçant différents métiers pouvaient aussi voter s'ils payaient un loyer d'au moins 10 livres sterling depuis 12 mois<sup>4</sup>. L'accès à la vie politique officielle passait donc alors par la richesse que l'on supposait à l'époque être un gage d'un bon jugement citoyen. Les articles 20 à 24<sup>5</sup>, concernant l'accès au suffrage, ne parlent que de la propriété, de l'âge de 21 ans au minimum, du fait d'être un fidèle sujet de Sa Majesté et de ne pas faire partie d'un autre palier de pouvoir, comme le conseil législatif, ce qui laissait théoriquement une place au vote féminin.

### 3.1.3 Le vote féminin

Quant aux femmes, leur accès au suffrage est surtout dû à un flou dans la loi, permettant à une minorité de femmes de voter. Denise Baillargeon, dans son ouvrage de 2019, décrit ce droit de vote comme étant « consenti par omission. »<sup>6</sup> Rien dans la loi de 1791 n'empêche officiellement les femmes de voter. Certaines femmes qui respectaient les critères mentionnés aux articles 20 à 24 de la constitution, puisque

---

<sup>3</sup> Acte constitutionnel, article 20, <https://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cndconst1791.htm> (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>4</sup> Jean Hamelin et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Éditions du jour, 1962, p. 25.

<sup>5</sup> Acte constitutionnel, *Op.cit.*

<sup>6</sup> Denyse Baillargeon, *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec*, Montréal, Les éditions du Remue-Ménage, 2019, p.25.

propriétaires, ont pu voter même si elles n'étaient pas nombreuses. Ce détail est dû principalement à la coutume de Paris encore en vigueur à l'époque. Baillargeon explique que « le droit français reconnaît aux épouses la propriété de leurs biens propres, par exemple des biens leur venant d'un héritage. »<sup>7</sup> Dans son mémoire de maîtrise, Nathalie Picard a réussi à recueillir les noms de pas moins de 857 femmes qui ont pu voter entre 1791 et 1849, et ce, en n'analysant que les 20% des registres de scrutins qui ont survécu au temps<sup>8</sup>. Son étude montre entre autres que les élections où le plus de femmes ont voté sont celles de 1827, dans les comtés de Montréal-Ouest et de Leinster, ainsi qu'à l'élection partielle de 1832 à Montréal-Ouest. Ces trois élections regroupent à elles seules près de la moitié des votantes et s'avèrent aussi être les années où les élections étaient les plus vives, voire conflictuelles. Une hypothèse serait que la forte compétition dans ces comtés chaudement disputés a favorisé le recours au vote féminin, que ce soit par réel intérêt et politisation des femmes, ou par simple pression venant des hommes. Il est difficile de répondre à cette question, considérant le très petit nombre d'articles concernant les femmes dans les journaux à l'étude.

Si les femmes ont davantage voté en 1827, ce n'est pas anodin. Il s'agit d'ailleurs de l'année où la participation féminine est la plus mentionnée dans les articles ici analysés<sup>9</sup>. Pendant la période électorale de 1827, trois articles, tirés tous trois de la presse bureaucrate, critiquent le vote féminin. L'un d'eux est publié dans la *Montreal Gazette*. Il s'agit du message de remerciement de Peter McGill qui dénonce le vote de nombreuses femmes dans le comté de Montréal-Ouest.<sup>10</sup> Il affirme en parlant des

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>8</sup> Nathalie Picard, *Les femmes et le vote au Bas-Canada de 1792 à 1849*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1992, p.60.

<sup>9</sup> Voir le point 3.1.3.1 sur le triomphe du comté de York en 1827. Des femmes sont venues porter une couronne de fleurs au gagnant. L'auteur du texte indique que cette élection a particulièrement interpellé les femmes, ce qui donne encore plus de lustre à la victoire.

<sup>10</sup> *Montreal Gazette, Op.cit.*, 3 septembre 1827.

femmes : « I hope sincerely it's the last time in Montreal that they will be requested to make their appearance at the poll of a contested election. »<sup>11</sup> Les deux autres sont tirés du *Quebec Mercury*<sup>12</sup>. Ces derniers expliquent qu'une femme s'est présentée pour voter pour Amable Berthelot et que l'officier rapporteur a été assez intelligent pour refuser son vote. L'auteur insiste sur le fait que ce n'est pas parce qu'elles sont éligibles que c'est légal. Il rappelle qu'en Angleterre, les femmes ne votent pas.<sup>13</sup> Dans un autre article de la même édition, on peut lire ceci : « The friends of Mr. Berthelot, on the last day but one, produced a female as a Voter. The attempt was defeated by the firmness of the returning officer ». <sup>14</sup>Pour ce journal, le vote féminin a été « produit » par l'équipe du candidat, ce qui témoigne bien de la perception qu'ont ces hommes du vote féminin à l'époque. Pour lui, le fait qu'une femme se soit présentée au poll n'est pas attribuable aux convictions de celle-ci, mais bien à une stratégie patriote pour gagner l'élection.

Ce non-dit dans la loi permettant « peut-être » aux femmes de voter peut avoir été utilisé par un parti comme par l'autre. Cette idée s'inscrit dans l'optique de la négociation des usages électoraux, où, dans ce cas, un candidat pourrait jouer avec la limite de ce qui était alors accepté dans sa localité afin de gagner. Le fait que plusieurs femmes purent voter à Montréal-Ouest, mais que la seule qui voulut le faire dans la Haute-ville de Québec se le soit fait refuser montre que les deux comtés n'avaient peut-être pas les mêmes usages sur cette question précise, alors que la loi devrait être, selon nos perceptions modernes, la même partout. La présence féminine au poll témoigne d'une hausse de la participation populaire, même si ces tentatives de vote finissent parfois en échec. Cette corrélation entre la hausse des tentatives de vote

---

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Le Quebec Mercury* n'a pas été analysé dans sa totalité pour la présente étude. Un très court article de *La Minerve* faisait référence à cet article plus long et plus utile.

<sup>13</sup> Journal *Le Quebec Mercury* du 18 août, 1827, disponible sur le site de la BANQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3662339> (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>14</sup> *Ibid.*

par les femmes et le grand nombre d'élections chaudement disputées en 1827 exigeraient davantage de recherche.

Bien qu'il soit connu que des femmes ont parfois voté, l'objectif de ce mémoire est de mieux comprendre leur participation dans les conflits électoraux et dans la violence. Or, rien dans la presse à l'étude ne mentionne une quelconque participation féminine à des violences ou à des situations conflictuelles. Ce fait n'est pas inintéressant, considérant qu'elles ont été présentes au poll dans bien des cas et qu'elles participaient indirectement en étant présentes dans la foule. Il en sera question davantage dans la section 3.2.3.3 de ce chapitre.

#### 3.1.4 L'officier rapporteur

La tenue en bonne et due forme de l'élection était à l'époque confiée au « returning officer » que l'on appellera ici « officier rapporteur » à l'instar des journaux et imprimés de l'époque. L'officier rapporteur de chaque comté était dédommagé pour ses frais de déplacement et touchait un salaire d'une livre par jour de travail. Nommé par le Gouverneur général, il avait la responsabilité d'informer la population du lieu et moment de l'élection en faisant des messages dans les journaux et/ou en mettant des affiches dans les lieux publics, d'arbitrer la procédure électorale et de procéder au besoin à un comptage. Il devait veiller à ce que les lois soient respectées. Un manquement à l'une de ces responsabilités pouvait mener à une amende ainsi qu'à l'annulation d'une élection. Une élection du comté de Richelieu avait notamment été annulée en 1815 parce que l'officier rapporteur n'avait fait aucun retour d'élection à la date limite, le 13 mai 1814.<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> Site web de l'Assemblée nationale du Québec, *Chronologie parlementaire, 31 janvier 1815*, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/chronologie/chrono8.html#1815> (Consulté le 4 décembre 2021).



C'est d'ailleurs un manquement aux responsabilités de l'officier rapporteur qui a conduit à l'invalidation de l'élection de John Jones, député de 1820, et à l'élection partielle en 1822 dans le comté de Bedford<sup>16</sup>. Une longue enquête avait alors prouvé que l'officier rapporteur, M. Bowron, n'avait pas fait bien connaître l'heure et le lieu de l'élection dans les paroisses de Saint-Mathias, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Hilaire. D'après l'enquête officielle, il avait aussi refusé de noter dans son livre de scrutin la désignation des biens immobiliers sur laquelle un grand nombre d'électeurs prétendaient avoir le droit de voter, et ce, même après se l'être fait demander par Séraphin Primeau et Théophile Lemay, qui représentaient alors tour à tour M. Franchère, le candidat canadien<sup>17</sup>.

En plus, il a alourdi fortement l'élection en exigeant des descriptions des biens immobiliers très détaillées pour certaines personnes<sup>18</sup>. Alors que certains n'auraient pas pu voter par manque de temps, plusieurs personnes auraient peut-être voté sans y avoir droit, ce que sous-entend fortement le *Spectateur* du 12 janvier 1822. Les témoignages fournis lors de l'enquête sont sans équivoque. L'un des témoins, Charles Massé, affirme même que le commis de l'officier rapporteur faisait lui aussi perdre beaucoup de temps en posant plus de questions qu'il n'en était nécessaire<sup>19</sup>. Un autre témoin affirme que ce commis, du nom de Goddu, est celui qui posait les questions et qu'il écrivait dans le livre de scrutin. Lors de la même enquête, on apprend que ce commis a été lui-même assisté, pendant un moment, par John Jones, le candidat gagnant, et qu'il y eut beaucoup d'alcool autour du poll. L'enquête révèle donc que, dans ce cas précis, l'officier rapporteur qui a négligé de faire connaître le lieu et la

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, 31 décembre 1821, <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/chronologie/chrono11.html#1821> (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>17</sup> Appendice des journaux de la chambre d'assemblée de 1821, section W, page 5. Disponible sur le site de l'Assemblée nationale du Québec, [https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9\\_00939\\_14/371?r=0&s=1](https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9_00939_14/371?r=0&s=1) (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>18</sup> Journal *Le Spectateur Canadien* du 12 janvier, 1822. Disponible sur le site de la BANQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4189532> (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>19</sup> Appendice des journaux de la chambre, *Op.cit.*, page 1.

date de l'élection à tout le comté de façon légale, était lui-même assisté d'un commis qui a lui-même reçu l'aide du candidat gagnant. Le conflit d'intérêts n'est même pas subtil.

De plus, lorsque M. Primeau se fait demander si l'officier rapporteur a reçu le vote de femmes, en particulier dont les maris avaient déjà voté, ce dernier répond : « C'étaient des femmes sous puissance de leur mari, mais je ne sais pas si leurs maris avaient déjà voté. »<sup>20</sup> Ce témoignage peut renforcer l'idée selon laquelle des femmes furent « utilisées » de façon stratégique pour gagner et peut-être même sans que celles-ci n'aient pas les qualifications requises, puisque le mari avait déjà voté. Cela dit, sans avoir accès au registre de scrutin de cette élection, lequel n'existe malheureusement plus, on ne peut pas conclure que leurs maris avaient déjà voté ni savoir s'il y a eu des objections. Il faut donc aussi considérer que le témoignage peut servir seulement à discréditer l'officier rapporteur en affirmant qu'il laisse voter des femmes illégalement.

Cette étude de cas montre que la loi fut généralement respectée, mais que dans son application, l'officier rapporteur ainsi que son commis ont pris des décisions ayant favorisé John Jones qui s'est lui-même impliqué dans des procédures qui n'étaient pas de sa responsabilité. Le cadre légal permet aux différents acteurs d'utiliser les règles à leur avantage, mais certaines actions, comme le fait de laisser voter des personnes, étaient clairement illégales. De plus, comme un candidat pouvait affirmer son objection à un électeur, il y avait clairement un avantage à s'opposer aux électeurs adverses. C'est ce qu'Yvan Lamonde qualifie de « pratique politique où prévaut l'affirmation du candidat »<sup>21</sup>

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>21</sup> Yvan Lamonde, *Violences coloniales et résistance patriote : Au « bourg pourri » de Sorel et à Saint-Ours-sur-Richelieu (1780-1838)*, Delbusso Éditeur, 2017, p. 9.

Il y a donc ici clairement une négociation des usages entre les partis, d'une part, et des actions illégales, d'autre part. Les artisans de cette fraude électorale ont tenté de jouer avec la loi et de la faire fonctionner à leur avantage, et ce, en frôlant un peu trop la limite. L'exigence du serment est ici l'un des meilleurs exemples de négociation des usages, puisqu'il y est imposé en toute légalité, mais à outrance et de façon arbitraire pour ralentir le processus, et ce, à l'avantage d'un candidat. Autrement dit, le serment est utilisé de façon malhonnête. Comme Kateri Lalancette le montre bien dans son mémoire<sup>22</sup>, de nombreuses plaintes et contestations de résultats électoraux n'ont jamais eu de suite et se sont perdues dans la bureaucratie de l'époque. Plusieurs élections trafiquées par des usages douteux peuvent avoir eu lieu sans qu'une plainte ne réussisse pas à traverser tout le processus de l'époque menant à l'invalidation d'une élection.

### 3.1.5 La perception de l'officier rapporteur

Malgré tout, les officiers rapporteurs pouvaient être louangés pour leur bon travail, autant par les journalistes que par les députés eux-mêmes, lorsqu'ils étaient jugés impartiaux et bienveillants. Le dépouillement des journaux a d'ailleurs montré qu'il est très fréquent de voir des candidats, élus ou non, remercier l'officier rapporteur et souligner son impartialité lors de leurs remerciements publics publiés dans les journaux. C'est le cas, entre autres, du candidat bureaucrate Barbeau, dans Huntingdon en 1827, qui remercie l'officier rapporteur de sa bonne tenue de l'élection<sup>23</sup>. C'est aussi le cas de Bellingham, candidat bureaucrate dans Montréal-Est en 1834<sup>24</sup>, qui souligne l'impartialité de l'officier rapporteur. C'est finalement aussi le cas de J. Deligny, candidat patriote dans Warwick, en 1820, qui remercie aussi

---

<sup>22</sup> Kateri Lalancette, *La contestation des résultats électoraux au Québec (1841-1875)*, Mémoire de M.A., Université Laval, 2017. 160p.

<sup>23</sup> *Montreal Gazette, Op.cit.*, 13 août 1827.

<sup>24</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 13 novembre 1834.

l'officier rapporteur pour sa conduite impartiale<sup>25</sup>. Les exemples ne manquent pas. À la première élection de 1820, 3 des 9 messages de remerciements publiés par le *Spectateur* soulignent le bon travail du rapporteur, alors qu'aucun des 7 messages de remerciement publié en anglais dans le *Herald* n'en fait mention.

Cela dit, la presse pouvait aussi émettre de vives critiques lorsque l'on jugeait que l'officier rapporteur avait un parti pris, menant à des conflits. Il est donc clair que même si, sur papier, ce dernier a un rôle des plus importants et qu'il a une position d'autorité lui étant conférée par la loi, il n'a pas *de facto* l'appui de la presse et de l'électorat. Par exemple, l'une des élections les plus mouvementées couvertes par cette étude, celle du quartier ouest de Montréal en 1827, faisait couler de l'encre avant même que l'élection n'ait lieu. Le journal *La Minerve* craignait déjà la corruption, accusait l'officier rapporteur, M. Griffin, de ne pas être tout à fait éligible pour le rôle étant donné qu'il n'habite pas le quartier, mais n'aurait pas eu à prononcer le même serment que son homologue de Montréal-Est<sup>26</sup>. M. Gale lui a plutôt fait déclarer qu'il demeurerait dans la cité. Le journal indique que ce détail serait passé inaperçu si Papineau, suivant la loi et le protocole, n'avait pas insisté pour que Griffin lise le serment qu'il avait prêté, au moment où celui-ci terminait de lire le Writ de Sa Majesté. D'après *La Minerve*, la stratégie des bureaucrates pour empêcher l'élection de Papineau était de garder son élection en dernier, pour qu'il ne puisse pas se représenter ailleurs s'il perdait. Les serments flous et l'éligibilité contestée de Griffin auraient servi à déclarer l'élection nulle si Papineau gagnait. Heureusement pour ce dernier, il fut élu également dans le comté de Surrey, même s'il ne s'y était pas présenté, rendant inutile cette supposée stratégie. Dans une lettre à l'éditeur<sup>27</sup>, Louis-Hyppolite Lafontaine explique que c'est seulement après que Papineau eut

---

<sup>25</sup> *Le Spectateur Canadien, Op.cit.*, 8 juillet 1820.

<sup>26</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 16 juillet et 16 août 1827.

<sup>27</sup> *Ibid.*

insisté que Griffin accepta finalement de faire son serment. Alors que le M. Morrogh, dans Montréal-Est, avait eu à prêter serment comme quoi il habitait dans le quartier, Griffin prononça un serment comme quoi il possédait une propriété dans le comté, ce n'est pas la même chose. Lafontaine joint ensuite à sa lettre un extrait de la loi qui stipule que l'officier rapporteur doit être domicilié dans le comté, ce qui pourrait mener à l'invalidation de l'élection.<sup>28</sup>

Non seulement Griffin est soupçonné par la presse patriote de ne pas être éligible, mais en plus, le journal affirme que Griffin aurait participé à une assemblée bureaucrate, ce qui remet en question sa partialité<sup>29</sup> et donc sa légitimité à exercer les pouvoirs que la loi lui confère. Le journal *L'Argus* de Trois-Rivières émet aussi un doute sur sa partialité en expliquant que Griffin a disparu lors de l'élection et qu'on le vit revenir à la tête d'un grand groupe « d'écossais ou d'irlandais » armé de bâtons et de pierre. Il les aurait alors dirigés vers le poll pour qu'ils puissent voter. Ce dernier s'est défendu en disant qu'il avait entendu dire qu'il y avait un rassemblement armé non loin de là et qu'il y est allé pour les empêcher de venir prendre le poll par la force. Le journal semble se méfier de cette version qu'il décrit quand même comme étant « bien louable »<sup>30</sup>

La perception qu'a la presse de l'officier rapporteur peut varier énormément d'une année à l'autre. Ainsi, en 1820, presque aucune information n'est présente dans la presse pour dire qu'un officier rapporteur ne fait pas l'affaire. Au contraire, certains louangent le travail impeccable et impartial qu'ils font, alors qu'en 1827, certains officiers rapporteurs posent clairement problème aux yeux des patriotes. Le précédent exemple le montre bien. Un journal peut publier de nombreux messages de

---

<sup>28</sup> *Ibid.*, 16 août 1827.

<sup>29</sup> *Ibid.*, 19 juillet 1827.

<sup>30</sup> Journal *L'argus Journal électorique*, Trois-Rivières, 14 août 1827, Disponible sur le site de la BANQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3584690> (Consulté le 4 décembre 2021).

félicitations aux différents officiers rapporteurs lors d'une élection, comme c'est le cas pour le journal *Le Spectateur* en 1820, alors que quelques années plus tard, un autre journal du même camp publie plusieurs messages d'oppositions à celui-ci, comme c'est le cas de *La Minerve* en 1827. Si James Jackson a bien montré que l'officier rapporteur à l'élection partielle de 1832 était loin de faire l'unanimité, le détenteur de ce titre ne semble pas représenter une menace pour les patriotes à l'élection de 1834. Cela peut être un indice qu'un changement de sensibilité eut lieu en ce qui concerne le choix du candidat à cette lourde tâche, et ce, au plaisir des patriotes. Il faut toutefois spécifier que ces contestations demeurent exceptionnelles et que la presse présente, somme toute, peu de contestation. Pour les deux élections de 1820, de nombreux candidats patriotes comme bureaucrates, élus ou non, remercient et félicitent les officiers rapporteurs, alors qu'une seule allusion à une contestation est faite pour la basse-ville de Québec. C'est par la suite, au cours de l'année 1821 que la contestation des moyens pris par M. Jones, officier rapporteur du comté de Bedford, se fera entendre.

En ce qui concerne l'élection de 1827, il y a clairement un changement de perception qui s'est opéré de façon négative. Les officiers rapporteurs, s'ils ne sont pas vraiment critiqués dans l'ensemble, sont tout de même beaucoup moins félicités et remerciés dans les adresses des candidats. Même chez les bureaucrates, la *Gazette de Québec* de Fisher (publiée par autorité) publie un message de J. Stuart qui affirme qu'il va contester l'élection de William-Henry parce que l'officier rapporteur aurait accepté beaucoup de mauvaises voix<sup>31</sup>. Dans le comté du Buckinghamshire, le journal *L'Argus* écrit que l'officier rapporteur fut vivement critiqué après avoir insisté pour déclencher un poll, disant qu'il y avait un autre candidat du nom de M. Trig, qui

---

<sup>31</sup> Journal *La Gazette de Québec*, 16 août 1827, Disponible sur le site de la BANQ, [https://news.google.com/newspapers?nid=F\\_tUKv7nyWgC&dat=18270816&printsec=frontpage&hl=en](https://news.google.com/newspapers?nid=F_tUKv7nyWgC&dat=18270816&printsec=frontpage&hl=en) (Consulté le 4 décembre 2021).

n'était pas sur les lieux. La foule avait été unanime en faveur des deux seuls candidats (patriotes) qui étaient sur place et ne voulait pas de poll. Il fallut que le seigneur du lieu vienne dire un mot à l'oreille de M. Cressé, l'officier rapporteur, pour que ce dernier accepte de déclarer les patriotes gagnants<sup>32</sup>. À ces exemples, il faut ajouter le cas de M. Griffin, dans Montréal-Ouest, qui a fait couler beaucoup d'encre dans *La Minerve*. Ce journal a même publié la première page de la loi sur les élections, en vigueur depuis 1825, en guise de rappel des règles électorales et du rôle que doit jouer l'officier rapporteur dans l'élection<sup>33</sup>, ce qui n'a pas été fait lors des autres élections à l'étude. En ce qui a trait à la perception des officiers rapporteurs, l'élection de 1834 est similaire à celles de 1820. De nombreuses félicitations sont faites dans les messages de remerciements des candidats et *La Minerve* vante certaines décisions qui sont prises ici et là par ces officiers pour éviter des violences, comme d'ajourner des séances où il y a trop de brasse-camarade.

Une brève analyse des noms des officiers rapporteurs<sup>34</sup> pour chacune des trois élections à l'étude peut être révélatrice. Bien que l'origine d'une personne n'indique pas forcément ses allégeances politiques et que plusieurs patriotes notables avaient des origines britanniques, l'exercice demeure intéressant et montre une corrélation entre l'origine de ces officiers et la contestation de ce poste, en général, par les journaux patriotes. L'année où les officiers rapporteurs y furent le moins félicités, 1827, correspond aussi à l'année où le pourcentage d'officiers rapporteurs ayant un nom d'origine britannique est le plus élevé. Les retours d'élection publiés dans les journaux de la chambre d'assemblée montrent que 4 d'entre eux sur un total de 27

---

<sup>32</sup> *L'Argus*, *Op.cit.*, 16 août 1821.

<sup>33</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 23 juillet 1827.

<sup>34</sup> Voir Annexe C.

portaient un nom d'origine britannique pour l'élection de 1820<sup>35</sup>, ce qui correspond à environ 15%. De ces 4 comtés, seul l'un d'entre eux était proche de Montréal.<sup>36</sup> Le même exercice pour l'année 1827<sup>37</sup> et 1834<sup>38</sup> présente, respectivement, 30% et 22%. En 1827, des 8 officiers rapporteurs aux origines britanniques (le double de 1820), 5 sont proches de Montréal<sup>39</sup> dont 2 directement dans la ville. Les autres se trouvent à Québec dans la haute et la basse-ville, et à Gaspé. Pour 1834, le petit nombre d'élections chaudement disputées lors des élections et la forte unanimité des électeurs ont déjà été présentées. Cette élection a lieu à un moment où seulement 10 officiers rapporteurs sont d'origines britanniques sur les 46 exerçant ce rôle.<sup>40</sup> En pourcentage, cela correspond à une baisse par rapport à l'élection très chaudement disputée de 1827, mais ce n'est pas tout. De ces 10 officiers, 6 sont situés loin de Montréal. L'un d'eux est en Gaspésie<sup>41</sup>, un autre dans la basse-ville de Québec, alors que les 4 derniers sont situés dans des comtés<sup>42</sup> qui correspondent aux Cantons de l'Est très anglophones. Les 4 restants qui sont plus près de Montréal étaient presque tous dans des comtés<sup>43</sup> où les patriotes l'emportaient toujours facilement, à l'exception de Deux-Montagnes, où il y eut des frictions par le passé et cette même année 1834.

Ainsi, il est compréhensible que la presse patriote montréalaise n'ait pas considéré comme une menace le choix des officiers rapporteurs en 1834, contrairement à celle

<sup>35</sup> John Nielson, *Journal de la chambre d'assemblée*, 1820, p.10, Disponible sur le site Canadiana, [https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9\\_00938\\_30/8?r=0&s=4](https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9_00938_30/8?r=0&s=4) (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>36</sup> Le Comté de York, dans la région de Deux-Montagnes.

<sup>37</sup> John Nielson, *Journal de la chambre d'assemblée*, 1827, p.13, Disponible sur le site Canadiana, [https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9\\_00938\\_38/12?r=0&s=1](https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9_00938_38/12?r=0&s=1) (Consulté le 4 décembre).

<sup>38</sup> John Nielson, *Journal de la chambre d'assemblée*, 1834, p.17, Disponible sur le site Canadiana, [https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9\\_00938\\_45/16?r=0&s=1](https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9_00938_45/16?r=0&s=1) (Consulté le 4 décembre 2021).

<sup>39</sup> Comtés de York, Bedford, Huntingdon, Montréal-Ouest et Montréal-Est

<sup>40</sup> Le nombre de comtés est plus élevé entre 1827 et 1834 dû à la refonte de la carte électorale depuis 1828.

<sup>41</sup> Comté de Gaspé.

<sup>42</sup> Il s'agit ici des comtés de Missisquoi, Shefford, Sherbrooke, Drummond et Mégantic.

<sup>43</sup> Comtés de l'Acadie, Deux-Montagnes, Terrebonne et Lachenaie.



de 1827 où les bureaucrates pouvaient leur sembler plus impliqués dans le processus électoral à travers ces nominations. Il est intéressant de constater que le quartier ayant eu la plus forte contestation par *La Minerve*, Montréal-Ouest, avait un officier rapporteur d'origine française en 1820 et 1824 ainsi qu'en 1831 et 1834, années où ce dernier ne fut que peu ou pas contesté. Bien sûr, la seule origine britannique de Henry Griffin n'explique pas la contestation qu'il reçut de *La Minerve*, puisque son comportement a été particulièrement louche, comme expliqué plus haut. Aussi, l'officier rapporteur fortement critiqué de l'élection partielle de 1832, dans le même comté, était d'origine française, ce qui invalide l'idée selon laquelle la seule origine aurait pu causer le mécontentement de la presse patriote. Ce dernier était un modéré qui fut nommé par le pouvoir en place, ce qui explique sa sensibilité face aux revendications des Britanniques. Toujours est-il, pour ces trois élections, il y eut plus de contestation patriote des officiers rapporteurs lors des années où ceux-ci étaient d'origines britanniques. Une recherche sur les processus derrière ces nominations pourrait être fortement intéressante étant donné leur changement de profil d'une élection à l'autre. De plus, cela permettrait de vérifier si la corrélation soulevée plus haut correspond à une causalité et donc que le choix d'officiers rapporteurs ayant différents partis-pris a mené à une variation de la critique à leur endroit.

Cette section sur l'officier rapporteur permet de mieux apprécier à quel point la fonction de l'officier rapporteur, ses pouvoirs et le choix de la personne qui exerce cette fonction est crucial dans le déroulement d'une élection. L'officier rapporteur est ainsi au cœur de l'enjeu de contrôle d'une élection par les diverses parties et la diminution de contestation à son égard en 1834 semble montrer que les patriotes ont réussi, à force de se plaindre, à changer la pratique et à avoir des officiers rapporteurs moins hostiles.

### 3.1.6 Les annonces importantes

Chaque élection commence officiellement avec l'annonce des brefs d'élection de Sa Majesté, que la presse francophone traduit « émission des brefs des élections ». C'est dans cette annonce sous forme de lettre officielle, republiée dans les journaux, que le gouverneur général informe les électeurs qu'ils auront bientôt à exercer leur privilège de voter pour désigner ceux qui vont les représenter à l'Assemblée législative. Il y indique alors la date du début de l'élection et celle où les résultats doivent être déposés officiellement. Tous les comtés doivent avoir terminé d'élire leurs députés avant cette date. Le comté de Gaspé est toujours une exception, dû à la grande distance qui le sépare du reste de la province. Gaspé a donc droit à plus de temps. L'annonce des brefs pour l'année 1827 est assez typique et montre bien ce qu'on peut lire autant chez les bureaucrates que chez les patriotes à presque chaque élection. Après avoir annoncé la dissolution de la chambre d'assemblée, la lettre dit :

« Nous avons ce jourd'hui donné nos ordres de faire sortir nos writs<sup>44</sup> en bonne forme, afin de convoquer un nouveau parlement provincial, dans notre dite province, lesquels writs seront datés vendredi six de juillet courant, et doivent être de retour le samedi vingt-cinq août prochain, pour chaque lieu, excepté le comté de Gaspé et pour le comté de Gaspé, le lundi quinzième jour d'octobre prochain. »<sup>45</sup>

La prochaine annonce à être publiée dans les journaux locaux est celle de l'officier rapporteur qui a le devoir de faire connaître les moments et lieux de l'élection. Le plus souvent, l'officier rapporteur affiche les informations à l'Église, place publique rassemblant le plus de gens. Il peut aussi arriver qu'il publie un message dans les journaux. Ainsi, le 23 octobre 1834, *La Minerve* publie 3 annonces d'officiers rapporteurs qui ont exactement la même forme l'une de l'autre. Il ne s'agit

---

<sup>44</sup> Writs est le terme utilisé à l'époque pour « brefs d'élection », agissant comme ordre officiel de tenir une élection.

<sup>45</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 9 juillet 1827.

pas d'un message original, mais bien d'un protocole légal dans lequel l'officier remplit ses obligations d'informer les électeurs. Par exemple, l'annonce de l'officier rapporteur A. Lusignan va comme suit :

« Avis public est donné par le présent aux électeurs du quartier Ouest de la Cité de Montréal, qualifiés pour élire et constituer deux membres, pour servir dans l'Assemblée de cette Province, qu'en conformité au Writ de Sa Majesté à moi adressé en date du onzième jour d'octobre courant, je requiers la présence des électeurs du dit quartier Ouest de la Cité de Montréal, sur la place des Commissaires, au Marché au Foin, dans le susdit Quartier-Ouest de la Cité de Montréal, mardi, le vingt-Huitième jour d'octobre courant, à onze heures du matin, aux fins d'élire deux personnes pour les représenter dans la prochaine Assemblée de cette province. Et je donne avis de plus que je continuerai ladite Élection en la manière ordonnée par la loi, dont toutes personnes sont par le présent requis de prendre connaissance et se gouverneront en conséquence. »<sup>46</sup>

Dès que le début de l'élection est annoncé, les candidats qui désirent être élus chercheront à faire savoir aux électeurs qu'ils se présentent. Plusieurs utilisent alors la presse pour communiquer au plus grand nombre leur annonce de candidature. Ces annonces peuvent être très variées et leur intensité varie beaucoup en fonction du contexte de l'élection. Une annonce typique est généralement assez courte et très cordiale. Elle commence par un titre qui interpelle les électeurs du comté en question. Par la suite, le candidat explique qu'il compte se présenter comme candidat et qu'il aimerait obtenir le suffrage des électeurs. Dans la presque totalité des cas, le candidat en profite aussi pour dire d'une manière ou d'une autre qu'il a à cœur les intérêts de son pays. Par exemple, cette annonce de P. Lussier fils, dans le journal *le Spectateur* du 26 février 1820 est tout ce qu'il y a de plus typique :

« Aux Électeurs du Comté de Surrey,

Messieurs,

---

<sup>46</sup> *Ibid.*, 23 octobre 1834.

étant un Eleve de votre Comté, je viens avec confiance vous offrir mes services, à la prochaine Élection, pour devenir pour Représentant dans le Parlement de cette Province, si vous êtes assez indulgents que de les accueillir vous seconderez les vœux de l’ami de son pays et de ses Compatriotes. Croyez-moi, Messieurs,

Votre très humble et Respectueux Serviteur,

P. Lussier, Fils »<sup>47</sup>

Ces messages commencent et finissent toujours de la même manière. Le candidat indique qu’il s’adresse aux électeurs d’un comté en particulier, souligne qu’il parle aux hommes en utilisant le mot « Messieurs » et termine son message en signant « votre humble serviteur » et son nom. Cette formule semble le modèle de base auquel les candidats ajoutent leur touche en fonction des enjeux du moment.

À ce modèle s’ajoutent donc parfois des variantes. Ainsi, certains candidats prennent la liberté d’être beaucoup plus bavards. L’annonce de candidature peut alors être utilisée comme un moment pour faire valoir ses arguments sur des enjeux plus particuliers. Il est donc plus fréquent de voir de longs messages lors d’élections où les enjeux structurants chauffent les esprits. Par exemple, lors de l’élection de 1834, plusieurs candidats en profiteront pour réaffirmer qu’ils ont appuyé les 92 résolutions. Il est question dans *La Minerve* de 8 annonces de candidature contre 6, soit plus de la moitié. C’est entre autres le cas de Louis-Hyppolite Lafontaine dans Terrebonne, Augustin-Norbert Morin dans Bellechasse ou Kimber et Pacaud dans Trois-Rivières. L’élection de 1834 se démarque d’ailleurs par son grand nombre de candidats qui parlent de leurs idées politiques directement dans leurs annonces de candidature, qu’il soit question des résolutions ou non, ce qui était rarement discuté les années précédentes. Ces annonces étant publiées pour être lues ou récitées, on peut croire

---

<sup>47</sup> *Le spectateur, Op.cit.*, 26 février 1820.

qu'une partie de plus en plus grande de la population commence à être au fait des enjeux politiques à ce moment.

### 3.2 Pendant l'élection

La période électorale est, à l'époque, un moment d'action dans la communauté, et ce, particulièrement parce qu'une élection peut durer très longtemps. Entre l'émission des brefs d'élection de Sa Majesté et le retour de ceux-ci, il s'écoule généralement un peu plus de 5 semaines. Pendant ce temps, chaque comté, à la décision de son officier rapporteur, peut tenir l'élection à un moment différent. Ainsi, certains comtés élisent un député très rapidement, alors que d'autres tiennent leur élection beaucoup plus tard. Cela permet plusieurs stratégies plus ou moins honnêtes de part et d'autre afin d'influencer le résultat de l'élection. Ces usages « stratégiques » demeurent complètement légaux, puisque la loi ne précise tous les détails, laissant place à interprétation. Il y a alors des usages non écrits qui existent et sont mis en pratique depuis longtemps. Les règles écrites et non écrites se complètent. Ces usages font partie de la culture politique de l'époque. Par exemple, un candidat qui n'a pas été élu dans son comté peut légalement se retourner et se présenter dans un autre comté où il a une propriété.

Parmi les cas où un candidat a eu à se présenter dans plus d'un comté, celui d'Amable Berthelot est l'un des seuls à attirer l'attention de la presse, principalement de *La Minerve*. Après avoir perdu de justesse dans son comté de Trois-Rivières, plusieurs rumeurs affirment qu'il se présenterait dans le comté voisin de St-Maurice et d'autres rumeurs disent même qu'on lui laisserait un siège dans Buckinghamshire<sup>48</sup>, ce qui est faux. Il se présente finalement dans la Haute ville de

---

<sup>48</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 2 août 1827.

Québec, où il est encore une fois vaincu de justesse. Un autre exemple de stratégie consiste à l'époque à faire élire une personne dans deux comtés à la fois, au cas où il perdrait dans son comté principal. C'est ce qu'ont fait les électeurs du comté de Surrey, toujours en 1827, puisqu'ils avaient peur pour l'élection de l'orateur de la chambre d'assemblée, Louis-Joseph Papineau. Le Gouverneur Dalhousie cherchant alors à se débarrasser de Papineau, on soupçonnait les autorités d'avoir mis en place l'élection de Montréal-Ouest, comté de ce dernier, à la toute fin de la période électorale, dans le but de l'empêcher de se présenter ailleurs s'il perdait. Pour garantir à l'orateur de la chambre d'être élu, les électeurs ont élu Papineau au cas où, même s'il ne s'était pas présenté dans ce comté. À la fin de l'élection, Papineau était alors élu dans deux comtés et n'avait qu'à choisir lequel il voulait représenter.<sup>49</sup> Ces pratiques ont à l'époque libre cours et ne sont pas nécessairement mal perçues. Au contraire, les patriotes comme les bureaucrates en profitent beaucoup. Dans l'exemple de 1827 cité plus haut, ce qui dérange la presse bureaucrate n'est pas le fait que le Berthelot se représente dans plus d'un comté. Ils appellent plutôt à ne pas voter pour lui parce qu'il ne vit pas vraiment dans le comté et serait un candidat itinérant. Le *Quebec Mercury* dit aux électeurs : « we put it to the citizens whether it will be consistent with their respectability to give their votes to this itinerant candidate, who has been unable to hold his ground in the Borough in which he so long resided, and is now offered at second hand to the Electors of Quebec. »<sup>50</sup> Pour la presse patriote, ce qui est choquant ici est surtout les fausses informations et les rumeurs que propage la presse bureaucrate.<sup>51</sup> Personne ne semble critiquer le fait que les comtés ne votent pas en simultané ou qu'un candidat puisse se présenter à deux endroits.

---

<sup>49</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 16 août 1827.

<sup>50</sup> *Quebec Mercury, Op.cit.*, 31 juillet 1827.

<sup>51</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 10 juillet 1827.

### 3.2.1 Le déroulement du scrutin

Le premier jour de l'élection, les gens sont appelés à venir voter entre huit heures et dix-huit heures. Un *Husting* a été érigé aux frais des candidats et les gens se rassemblent pour élire leurs députés. Les candidats peuvent alors prendre la parole devant la foule et exprimer une dernière fois, avant le début du vote, les raisons de leur candidature. Les discours de candidats vedettes sont parfois retranscrits dans les journaux en verbatim ou sont parfois simplement relatés dans les mots du journaliste. Par exemple, *La Minerve* du 28 octobre 1834 rapporte la prise de parole des quatre candidats pour Montréal-Ouest à leur arrivée sur les lieux de l'élection. On dit que Papineau a fait un discours des plus éloquents où il réaffirmait le programme du parti et des 92 résolutions. Walker a suivi d'un discours où il affirmait être l'ami des Anglais et qu'il était en faveur de la liste civile pour la vie du roi et du monopole des terres, etc. Le discours de Robert Nelson était plus défensif et se défendait de certaines accusations des adversaires. Finalement, Donellan aurait terminé en disant « des expressions aussi vagues que générales »<sup>52</sup> pour souligner le zèle et le dévouement de ceux qui allaient voter pour lui. Ces discours, puisque rapportés par la presse, peuvent être changés un tant soit peu d'un journal à l'autre.

Il est assez intéressant de constater ici l'importance des enjeux dans les discours prononcés à la population. Lors des élections les plus chaudes, comme en 1827 ou 1834, il n'est pas rare de voir les candidats faire de même et expliquer à la foule leurs intentions en ce qui concerne les grands enjeux structurants de l'époque. De la même manière que Papineau, Charles Mondelet<sup>53</sup>, à l'ouverture de son élection au husting de Champlain, explique clairement à la foule l'enjeu de la gestion du denier public par le gouvernement et fait des rappels historiques pour parler, entre autres, de la

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, 28 octobre 1834.

<sup>53</sup> Charles Mondelet est le fondateur du journal électoraliste patriote *L'Argus*.

presse qui fut muselée sous le gouvernement Craig<sup>54</sup>. Des discours similaires ont été présentés par Labrie dans Deux-Montagnes la même année et par les chefs patriotes de Montréal-Est en 1834<sup>55</sup>. Les exemples ne manquent pas, surtout si l'on compte en plus les messages d'annonces et de remerciements publiés dans les journaux et reprenant souvent les mêmes idées. Les candidats, surtout patriotes, mettent cartes sur table et parlent de politique directement à la foule, nomment les enjeux et disent concrètement quel est leur position. Ces indices laissent croire que les électeurs, ou du moins les gens qui se joignent à la foule comprenaient les enjeux politiques. Autrement, pourquoi passer autant de temps à discuter de ces enjeux avec eux ?

Les candidats étant sur place, l'officier rapporteur demande à la foule de désigner un candidat à main levée. À ce moment précis l'élection se termine souvent par acclamation, lorsque la foule semble unanime quant à son choix de représentant. Si un seul des candidats refuse d'admettre que la foule n'est pas majoritairement en sa faveur, il demande un comptage systématique des votes. L'officier rapporteur doit alors procéder à la tenue du scrutin et à l'enregistrement des suffrages. Chaque électeur sera appelé tour à tour à se présenter devant lui et voter à haute voix devant les autres et son vote est inscrit dans un registre de scrutin nommé *poll book*<sup>56</sup>. Cela arrive très souvent quand un candidat l'emporte avec une forte majorité. La foule semble unanime, mais l'un des candidats adverses demande un comptage. Le *Montreal Gazette* présente un bon exemple en décrivant l'ouverture de l'élection de Huntingdon, en 1827. L'officier rapporteur L.G Brown, après avoir lu le writ à la population, laissa Austin Cuvillier, candidat, faire un long discours. Ce fut ensuite le tour de M. Raymond, qui resta bref, soulignant la qualité du discours précédent. Finalement, le candidat bureaucrate, Barbeau, prononça aussi une brève adresse,

---

<sup>54</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 6 septembre 1827.

<sup>55</sup> *Ibid.*, 2 août 1827 et 3 novembre 1834.

<sup>56</sup> Jean Hamelin et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Éditions du jour, 1962 p.26.



affirmant qu'il fut incité à se présenter par des électeurs. La *Montreal Gazette* affirme qu'après les discours des candidats, « As the show of hands appeared to the Returning Officer in favor of Mess. Cuvillier and Raymond, the friends of Mr. Barbeau demanded the poll for him »<sup>57</sup>. Même si la majorité de l'assemblée était clairement en faveur de Raymond et Cuvillier, la Gazette ne semble pas désapprouver l'initiative des amis de Barbeau. L'article reste très neutre.

On parle aussi parfois d'élection sans opposition si personne ne s'est présenté contre un candidat unique, ou contre les deux seuls candidats d'un comté à deux sièges. Ce fut le cas de nombreux comtés, particulièrement en 1834. Selon Marc Bolduc, l'élection de 1834 a vu 20 circonscriptions sur 46 se faire par acclamation. Selon lui, plusieurs des élections qui n'ont pas terminé par acclamation furent de chaudes luttes, parfois très violentes. S'il est vrai qu'il y eut de la violence dans les comtés de Montréal-Ouest, Sorel, Haute-ville de Québec et Deux-Montagnes, la présente analyse des journaux montréalais ne permet pas d'affirmer que ce fut la majorité des cas. Il semble que l'élection de 1834 a été globalement plus calme que celle de 1827, à l'exception des comtés mentionnés précédemment.

Sur les 20 circonscriptions par acclamation, 19 choisirent des députés patriotes. Cela témoigne d'une certaine unanimité des électeurs dans ces comtés et montre bien la victoire écrasante des patriotes sur les bureaucrates avec 86,4% de la représentation à la chambre d'assemblée du Bas-Canada<sup>58</sup>. Gilles Laporte a déjà souligné que les bureaucrates abandonnent tranquillement la lutte politique après 1834 pour se concentrer sur une organisation plus informelle<sup>59</sup>. Or, l'unanimité avec laquelle l'électorat choisit des candidats patriotes, parfois même sans opposition, semble

---

<sup>57</sup> *Montreal Gazette*, *Op.cit.*, 13 août 1827.

<sup>58</sup> Marc Bolduc, *Les élections générales de 1834 (Bas-Canada) et les élections générales de 1841 (ancien Bas-Canada): continuités et ruptures*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1997, p.102.

<sup>59</sup> Cet élément de l'article de Laporte et Côté Chamberland a déjà été discuté au chapitre précédent.

indiquer que ce découragement, ou changement de stratégie des bureaucrates face à la politique officielle était déjà en place lors de l'élection même. Le fait que seuls 4 comtés sur 46 furent le théâtre de réelles violences rapportées par les journaux montréalais renforce aussi cette impression. Cette idée pourrait se confirmer avec une analyse des registres de scrutins et du taux de participation lors des différentes années pour voir si certains électeurs se sont abstenus alors qu'ils avaient l'habitude de voter pour le candidat bureaucrate.<sup>60</sup>

En 1820 et 1827, les élections furent davantage serrées et disputées. Par exemple, lors de la première des 2 élections générales de 1820, *le Spectateur* affirme que les élections ont presque toutes été contestées, sûrement à cause des « divergences entre la majorité et la minorité »<sup>61</sup>, mais que les résultats ne sont pas si différents qu'à la dernière élection, outre quelques victoires chez les patriotes. La *Montreal Gazette* constate elle aussi les résultats très serrés lors de l'élection, pourtant relativement calme, de 1820<sup>62</sup>. Pour l'élection de 1827, la situation est plus équilibrée, il y a en encore beaucoup de dispute, mais pas assez pour que ce soit souligné par la presse. À ce propos, l'élection de 1834 semble bien exceptionnelle par sa grande quantité d'élections par acclamation ou sans opposition.

### 3.2.2 Deux types d'élections : Le choix d'électeurs et le choix des foules

L'un des aspects les plus intéressants qu'a révélés cette recherche est le fait que deux types d'élections ont pu coexister. L'une où le choix du député revenait à l'électeur légal tel que la loi le prescrivait et l'autre où le choix revenait carrément à la foule, faute de demande officielle de scrutin. Or, la foule peut être composée de

---

<sup>60</sup> Comme mentionné au chapitre 1, rappelons que les registres de scrutins n'ont pas été analysés pour cette analyse, car il en manque trop pour faire une analyse exhaustive et que cette analyse aurait dépasser les exigences d'une recherche de maîtrise.

<sup>61</sup> *Le Spectateur Canadien, Op.cit.*, 15 avril 1820.

<sup>62</sup> *Montreal Gazette, Op.cit.*, 12 avril 1820.

n'importe quel membre de la communauté et les règles n'ont alors plus d'importance. La richesse, le sexe et l'âge ne sont plus vérifiables quand on écoute l'expression d'une foule. Ces rassemblements rappellent les nombreuses assemblées populaires de 1837 où la population a parlé quasi d'une seule voix, sans distinction de rang social.

Dans le cas d'une élection où il n'y a pas encore eu de demande de scrutin, avant que l'on décide de procéder à la comptabilisation des votes, la foule occupe un rôle important. Puisque personne n'a alors à monter sur le hustings pour voter ni à prêter serment, il est impossible de savoir qui dans la foule est réellement éligible au droit de vote. Les sources de cette recherche ne permettent pas d'établir avec précision la composition de la foule, mais le caractère très festif de ces événements a déjà été présenté dans le bilan historiographique. Il est donc envisageable que de nombreuses personnes n'ayant pas le droit de vote soient présentes sur les lieux et participent à donner du poids à la candidature d'une personne, que ce soit en applaudissant ou en criant, témoignant d'une certaine politisation informelle de la population sur place, mais d'une politisation tout de même tangible. La communauté tout entière peut se présenter dans cet événement souvent festif qui doit forcément attirer beaucoup de non-électeurs. Il est question d'un moment où la population, à travers la foule, s'empare de la politique en y participant, qu'elle le puisse légalement ou non.

Encore plus intéressant, il a été mentionné plus haut que l'élection de 1834 a été particulièrement riche en élections par acclamation, ce qui indique une probable hausse, en taille et en nombre, de ces mouvements de foules qui viennent appuyer leur candidat. Si tel est le cas, il y a réellement de quoi décourager les électeurs bureaucrates de se présenter au poll. Si cette pratique est importée de l'Angleterre, ces derniers y sont familiers et l'ont probablement pratiqué,<sup>63</sup> mais savent qu'ils ne font pas le poids à partir du moment où la population canadienne se mobilise et

---

<sup>63</sup> On peut, entre autres, se référer aux nombreux exemples mentionnés dans ce mémoire comme quoi les deux côtés se sont accusés d'avoir tenté de s'emparer du poll.

réalise qu'elle est gagnante à jouer ce jeu, ce qui semble être arrivé cette année-là si l'on se fit au nombre d'élections par acclamation.

### 3.2.3 La comptabilisation des votes

Si, au contraire, il semble y avoir une division et que le vote est demandé, l'officier rapporteur n'a d'autre choix que de procéder au scrutin. Dans un livre de scrutin, il note alors le nom de l'électeur, son adresse, sa profession et la personne pour qui il vote. En tout temps, un candidat présent peut exiger à un électeur de prêter serment comme quoi il est éligible. Certains électeurs ayant tenté de voter illégalement peuvent alors se désister, n'osant pas se faire prendre et être poursuivi pour parjure. Ce serment ajouté aux descriptions plus ou moins détaillées des richesses que possède l'électeur (argent, immobilier, etc.) peut prendre un certain temps à être prononcé en fonction des détails qu'exige l'officier rapporteur dans la description des biens. Cela peut alourdir la tenue d'une élection et ainsi être utilisé comme stratégie pour gagner du temps ou en faire perdre à l'adversaire, comme lors de l'élection frauduleuse de Bedford en 1820, abordée plus haut. L'un des témoins de l'époque, Charles Massé, affirme qu'un serment et une description des propriétés étaient censés prendre environ 2 minutes. Or, ce dernier dit avoir calculé, montre à la main que les serments duraient 5 à 6 minutes et fait remarquer que l'officier rapporteur demandait parfois les dimensions des propriétés en perches, pieds et pouces<sup>64</sup>. Lorsqu'on demanda à M. Massé si Jones avait lui-même demandé les serments à l'officier rapporteur, il répondit que Jones demandait au clerc<sup>65</sup> de l'exiger

---

<sup>64</sup> Appendice des journaux de la chambre d'assemblée, *Op.cit.*, 1821, section W, page 2.

<sup>65</sup> Le clerc d'élection était la personne qui assistait l'officier rapporteur, dans le cas où celui-ci en avait besoin. Il était tenu aux mêmes conditions que l'officier rapporteur et prêtait le même serment. Voir *La Minerve*, *Op.cit.*, 23 juillet 1827.

pour lui.<sup>66</sup> Il n'est pas surprenant alors qu'un grand nombre d'électeurs n'ont pas eu le temps de voter.

Ce fut aussi le cas à l'élection de 1827 dans le comté de William-Henry (Sorel), où *La Minerve* affirme que James Stuart, avocat et ex-solliciteur général, alors adversaire bureaucrate de Wolfred Nelson, aurait fait exiger lui-même le serment d'énormément d'électeurs, alourdissant fortement l'élection. Il peut avoir agi en raison d'un doute raisonnable, mais on souligne qu'il aurait même menacé plusieurs de les envoyer en prison et voulu faire arrêter certains d'entre eux avant que M. Morrison, un ami de Nelson, ne lui rappelle qu'il n'est pas au-dessus de la loi<sup>67</sup>. Ce comportement assez radical et nuisible au déroulement de l'élection montre une certaine mauvaise foi ainsi qu'un abus de pouvoir de la part du personnage.

Si une objection par rapport à la légalité du vote d'un électeur est émise par tous les candidats, ce dernier sera rejeté, mais s'il y a conflit entre les candidats, une note peut être mise à côté de son nom, après quoi il y aura une enquête en fin d'élection, dans le cas où le résultat est serré.<sup>68</sup> Si l'élection n'est pas assez serrée pour faire l'objet d'une enquête, il est possible que les votes techniquement illégaux passent entre les mailles du filet. Il y a donc une partie de la population qui n'a pas le droit de participer à la vie politique, mais qui a l'occasion de le faire chaque fois que l'élection n'est pas serrée. Ils deviennent donc, en quelque sorte, des électeurs non officiels et non légaux, mais qui influencent tout de même l'élection. Il faut noter que ces gens risquent des accusations pour parjure. Ainsi, la population politisée n'inclut pas que les électeurs, mais tous ceux qui cherchent à se négocier une voix par des usages électoraux qui ne sont pas légaux, mais souvent accessibles.

---

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> *Ibid.*, 30 juillet 1827.

<sup>68</sup> Hamelin et Hamelin, *Op.cit.*, p. 26.

L'élection par vote à haute voix continue sans arrêt, entre les heures d'ouverture du poll et peut durer plusieurs jours, voire quelques semaines, tant qu'il ne se passe pas une heure complète sans qu'un électeur n'ait voté. Après quoi, un candidat a le droit de demander la fermeture du poll. S'il n'y a pas d'autre bureau de scrutation (lieu de poll) prévu dans le comté, l'élection est alors terminée et les élus sont annoncés. L'officier rapporteur étant chargé de faire une élection juste, il peut avoir établi au préalable un second lieu de poll dans la même circonscription. Dans ce cas, la période de scrutin du premier poll de ce comté ne peut pas excéder six jours.<sup>69</sup> Ce lieu a été communiqué à la population en même temps que les autres informations importantes. S'il y a effectivement un second poll, l'officier rapporteur a trois jours pour s'y rendre et procéder au vote après la fermeture du premier poll<sup>70</sup>.

#### 3.2.4 Des stratégies pour gagner

Cette réglementation entraîne, elle aussi, des stratégies pour gagner une élection. Il est, par exemple, assez courant lors d'une élection chaudement disputée, de se garder des électeurs en réserve afin de s'assurer que le poll ne soit pas fermé. Cette pratique est, elle aussi, légale et mise en œuvre autant chez les bureaucrates que les patriotes. Envoyer quelqu'un voter pour soi juste avant la fermeture de l'élection peut permettre à un candidat de rester dans la course assez longtemps pour avoir plus de votes le lendemain, avant que le poll ne déménager vers un lieu du comté où il sait qu'il aura moins d'électeurs en sa faveur. Par le fait même, il gagne aussi du temps pour convaincre des électeurs de voter pour lui, que ce soit en organisant des banquets ou des soirées arrosées. À l'inverse, ses électeurs en réserve peuvent aussi faire survivre un candidat aux six jours du premier poll, s'il sait que la majorité des électeurs qui voteront pour lui sont dans la localité où le deuxième poll se tiendra. Le

---

<sup>69</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 23 juillet 1827.

<sup>70</sup> Hamelin et Hamelin, *Op.cit.*, p.27.

30 juillet 1827, dans le comté de William Henry (Sorel), *La Minerve* affirme qu'on prévoit toujours une victoire de Wolfred Nelson après quelques jours d'élection, mais que les deux candidats ont plusieurs votes en réserve. Le journal établit ce fait simplement<sup>71</sup>, sans juger l'usage, montrant que la pratique est courante et n'est pas du tout exceptionnelle. James Jackson avait aussi très bien montré cette dynamique dans son livre *L'émeute inventée*. Il explique qu'à Montréal-Ouest, après quinze jours de scrutins :

« Tracey et Baggs sont nez à nez, les mesures tactiques sont désormais de mise. Chaque camp peut compter sur des électeurs prêts à répondre à l'appel sur-le-champ chaque fois que l'annonce officielle de l'officier rapporteur de mettre fin au scrutin dans une heure place son candidat en danger de perte. »<sup>72</sup>

À ce sujet, l'élection du Comté de York en 1827 est aussi un excellent exemple des stratégies mentionnées plus haut. Les candidats bureaucrates Simpson et Dumont ont à la fois utilisé à leur avantage les électeurs en réserve ainsi que l'exigence du serment aux électeurs adverses, parce qu'ils pensaient avoir plus de chance à Vaudreuil qu'à St-Eustache. On souligne aussi qu'il faisait exprès pour que le serment soit pausé avec des phrases floues, contenant beaucoup de fois les mots « ou bien que » de sorte que les électeurs ne comprenaient pas bien les questions. Ils auraient ainsi survécu à un endroit du comté où ils étaient moins populaires en faisant perdre le plus de temps possible. Toujours selon *La Minerve* :

« Messieurs Simpson et Dumont, voyant leur faiblesse et espérant une meilleure chance au poll de Vaudreuil, exigent les trois serments de chaque électeur, ainsi que la désignation des propriétés, de sorte que les autres candidats sont obligés de faire la même chose, pour ne pas laisser prendre plus de votes pour leurs adversaires que pour

---

<sup>71</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 30 juillet 1827.

<sup>72</sup> James Jackson, *L'émeute inventée*, VLB éditeur, Montréal, 2014, p.89.

eux, vu que cette marche continue, il ne sera pas pris le quart des voix dans les six<sup>73</sup> jours. »<sup>74</sup>

Si ces stratégies peuvent avoir libre cours, c'est simplement parce que la loi est alors encore surtout composée d'usages non écrits et donc interprétables, malléables et négociable à travers les contestations et les conflits.

### 3.3 Après l'élection

Les rituels de clôture étaient, à l'époque, surtout locaux et donc assez variables d'un comté à l'autre. Cela s'explique par le fait que les élections n'avaient pas tous lieux en même temps et se terminaient donc à des moments différents. Cela semble logique. Les gens n'attendaient pas que tous les comtés aient élu des députés avant de célébrer. La suite des choses était généralement composée de discours des nouveaux élus ainsi que des candidats défaits, de messages de remerciements publiés à différents moments de l'élection générale dans la presse<sup>75</sup>, de fêtes qui regroupent la communauté et parfois même de cérémonies de triomphes. Ces éléments seront abordés dans cette section.

#### 3.3.1 Les célébrations

La fin d'une élection laisse souvent place à des discours de remerciement qui seront retranscrits dans la presse écrite. Ces discours, donnés en personne dès la victoire, diffèrent des remerciements beaucoup plus courts publiés plus tard dans les journaux. Aussi, une tradition bien documentée chez les Anglais est celle de faire un

---

<sup>73</sup> L'auteur fait ici référence à la période de six jours maximum que peut durer le premier poll d'une élection, si l'élection de ce comté se fait dans deux localités.

<sup>74</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 2 août 1827.

<sup>75</sup> Voir section 2.3.3 de ce mémoire.



triomphe, où lors d'un « rituel de la chaise », le candidat gagnant est transporté par les électeurs sur une chaise à travers le comté et finalement jusque chez lui. Si, d'après James O'Gorman, la pratique est très en vogue en Angleterre<sup>76</sup>, elle ne semble pas être si courante au Bas-Canada, du moins pas sous cette forme. Il est tout de même courant que la foule escorte le candidat élu jusqu'à chez lui en faisant des cris de joie. Il y a aussi des défilés qui se font à travers le comté. Certains de ces déplacements sont relatés dans la presse et finissent parfois en conflit. Il en sera question dans le chapitre 4 de ce mémoire. Malgré tout, la presse montréalaise de la période à l'étude ne mentionne le concept de triomphe qu'à quelques reprises et ce, surtout pendant l'élection de 1827. Sans dire qu'il n'y en a pas eu le reste du temps, il semble que la presse a davantage traité de ces événements lors de cette élection mouvementée. Les journaux bureaucrates n'en font que peu ou pas mention, et cela est compréhensible étant donné qu'à chacune des élections, ils élisent de moins en moins de candidats et n'ont presque jamais les deux députés du même comté.

Le premier exemple est celui rapporté par « un habitant de Saint-Eustache » dans *La Minerve*, ainsi que par la *Montreal Gazette*. Décrivant le déroulement de la fermeture du Poll de Vaudreuil en 1827, l'habitant de Saint-Eustache indique que les gagnants, Dr Labrie M. Lefebvre, ont décidé de faire leur triomphe à Saint-Eustache plutôt qu'à Vaudreuil, puisque l'élection y a été beaucoup plus longue. Il explique que de nombreuses personnes étaient présentes et que : « la joie générale a été partagée même par les sauvages du Lac des deux montagnes, dont quelques-uns des chefs sont venus complimenter le Dr Labrie et M. Lefebvre. »<sup>77</sup> L'auteur affirme : « Nous engageâmes Mr.Lefebvre à accompagner le Dr Labrie à St-Eustache », indiquant que c'est eux, les électeurs, qui dirigeaient le triomphe. Toutefois, il s'est

---

<sup>76</sup> Frank O'Gorman. « Campaign Rituals and Ceremonies : The Social Meaning of Elections in England, 1780-1860 », dans *Past and Present*, vol. 135, 1992, p.79.

<sup>77</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 23 août 1827.

mis à pleuvoir très fort et M. Lefebvre du rentrer chez lui alors que le Dr Labrie n'arriva que très tard à sa maison de St-Eustache. Le lendemain, la majeure partie des notables du village, accompagné d'autres électeurs de St-Benoit, sont allés chercher Labrie à sa porte, firent le tour du village avec des voitures ornées d'inscriptions de célébration. L'auteur cite, par exemple, « Vives Lefebvre et Labrie », « Vive le roi et la constitution » ou encore un drapeau disant « Dumont a cassé ses officiers<sup>78</sup>, mais ses officiers l'ont cassé à leur tour »<sup>79</sup>. Ils sont ensuite partis à St-Benoit dîner chez le Capitaine Dumouchelle qui les avaient invités.<sup>80</sup> C'est là que les dames du coin<sup>81</sup> vinrent mettre une couronne de fleurs sur la tête du Dr Labrie en lui faisant des compliments. L'auteur stipule que ces femmes ont pris un « vif intérêt à cette élection, donnant encore plus de lustre à la victoire. »<sup>82</sup> Cet exemple de triomphe témoigne d'une participation active d'une partie de la population dont certains n'ont même pas le droit de vote, ainsi que de la possible politisation des femmes qui, on le sait, ont voté plus que jamais à cette élection.

Le deuxième exemple est relaté dans la *Montreal Gazette* qui explique que dans le quartier est de Montréal encore en 1827, après le retrait de la course de M. Grant (candidat bureaucrate), les partisans canadiens sont passés devant l'hôtel où séjournait le gouverneur général et ont retiré leur chapeau en faisant des cris de triomphe. L'objectif ici était de venir narguer le gouverneur général qui avait justement dissout la chambre d'assemblée pour changer de représentants. Avant la dissolution, ce comté était représenté par un député bureaucrate ainsi qu'un député patriote. Ce jour-là, les électeurs ont élu deux députés patriotes, au grand désarroi du

---

<sup>78</sup> Référence au fait que Dumont, le député bureaucrate sortant, avait fait punir des officiers de milice pour s'être présenté à un rassemblement patriote.

<sup>79</sup> *Ibid.*, 23 août 1827.

<sup>80</sup> *Montreal Gazette, Op.cit.*, 13 août 1827.

<sup>81</sup> Leur identité n'est pas précisée. L'article ne réfère à elles qu'avec le terme « dames du coin ».

<sup>82</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 23 août 1827.

gouverneur général. La gazette indique trouver irrespectueux que ce groupe de personne soit venu narguer le représentant de Sa Majesté, mais ne donne pas plus de détails<sup>83</sup>. Il va sans dire que le fait de venir braver les autres avec insolence représente une facette importante de ce type de manifestation, encore plus si cela a lieu dans un comté divisé où la lutte fut chaude, comme c'est le cas dans cet exemple.

Un troisième et dernier exemple eut lieu aussi en 1827, mais cette fois dans le comté souvent explosif de Montréal-Ouest. *La Minerve* décrit le triomphe :

« À trois heures de l'après-midi, nous avons célébré le triomphe de notre victoire mémorable. Cette procession, sans pareil jusqu'alors à Montréal, s'arrêta à différents endroits pour jouer notre hymne national... Les musiciens firent retentir *God save the king*<sup>84</sup> et trois fois on cria vive Waller<sup>85</sup>, vive le *Canadian Spectator* »<sup>86</sup>.

Encore une fois, le triomphe est présenté comme ayant une certaine charge symbolique à travers l'utilisation de l'hymne national britannique. De plus, il est encore question d'un déplacement à l'intérieur du comté. Les triomphes, bien que peu décrits dans la presse, sont des moments festifs et rassembleurs. D'autres types de sources pourraient probablement être éclairantes à ce sujet, puisque ces seules mentions à des triomphes en parlent quand même avec légèreté, comme si cela étant habituel.

---

<sup>83</sup> *Montreal Gazette, Op.cit.*, 13 août 1827.

<sup>84</sup> Je seconde le commentaire de M.Garneau ici, « quand même formidable d'apprendre que l'hymne national des patriotes était *God save the King!* ».

<sup>85</sup> Jocelyn Waller était rédacteur en chef du *Canadian Spectator*, Journal canadien de langue anglaise. Il fut beaucoup impliqué dans l'élection à travers son journal, comme Ludger Duvernay pour *La Minerve*.

<sup>86</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 23 août 1827.

### 3.3.2 La contestation

Puisque les résultats ne font pas toujours l'unanimité, il y a aussi parfois des contestations<sup>87</sup>, où les candidats peuvent rédiger un protêt officiel, où se contenter de critiquer l'élection. Ainsi, *La Minerve* du jeudi 9 août apprend aux lecteurs que l'élection de York sera contestée par le candidat bureaucrate, Simpson. À la fermeture du Poll, lui et Dumont, son homologue, aussi candidat bureaucrate, n'étaient pas là. Toutefois, Simpson serait venu faire signer un protêt, sûrement pour sauver son honneur<sup>88</sup>. Les patriotes ont gagné, mais Dumont affirme qu'il a dû se retirer parce que lui et ses électeurs étaient victimes de violence et ne pouvaient pas voter. Il veut clairement discréditer les gagnants en les faisant mal paraître, puisque, selon *La Minerve*, ce sont leurs partisans qui ont été violents et non pas ceux venus voter pour Labrie et Lefebvre, qui n'ont même pas donné de représailles. Puisque la Gazette affirme l'inverse, il y a là l'un des nombreux exemples de conflits journalistiques où les deux camps donnent une version complètement opposée l'une de l'autre. Toujours est-il, la promesse qu'a fait Simpson de porter une plainte officielle n'a pas été tenue, puisque dans son message de remerciement, publié le 16 août, il affirme qu'il ne portera pas plainte, de peur que cela ne se fasse « au péril de nos vies. »<sup>89</sup> Cet exemple illustre assez bien trois réalités fréquentes des élections de cette époque. D'abord, la possibilité qu'a un candidat à exprimer son désaccord et possiblement contester sa défaite de façon officielle, mais aussi la présence d'un climat tendu de conflit où chaque clan est susceptible de commettre des violences ou

---

<sup>87</sup> Il est question ici de contestation dans le sens où certains s'opposent au résultat de l'élection. À ne pas confondre avec la contestation électorale, parfois décrite dans les journaux, signifiant qu'il y a recours au vote. Par souci de clarté, il sera alors question, dans ce mémoire, d'élection « chaudement disputée » ou tout simplement d'élection serrée.

<sup>88</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 9 août 1827.

<sup>89</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 16 août 1827.

craindre des représailles, et finalement, l'écho très polarisé de ces dynamiques lorsqu'elles sont reprises par une presse écrite partisane.

## Conclusion

La contribution de ce chapitre au sein de ce mémoire a été d'expliquer comment les pratiques électorales évoluent et fluctuent de manière indépendante par rapport à la loi et au cadre institutionnel. D'abord, il a été montré que l'un des personnages clefs d'une élection, l'officier rapporteur (et même son commis), avait le pouvoir d'influencer grandement l'élection et était donc exposé à la critique des électeurs. Les variations dans l'application des règles par l'officier rapporteur ou ses commis ont été source de frictions de manière variable. Le fait de faire prêter serment ou non, de permettre à des femmes de voter ou non ou même le choix d'ajourner le poll s'il juge que le climat est trop violent sont quelques exemples de décisions qu'il peut prendre et qui peuvent favoriser un candidat. Les personnes qui avaient cette responsabilité n'étaient pas tant contestées en 1820, alors qu'il y a eu, au contraire, beaucoup de contestation lors de l'élection de 1827. Le déroulement des élections, tel que dirigé par l'officier rapporteur, a été critiqué de façon inégale, pour revenir à un niveau de satisfaction plus élevé à l'élection de 1834. Pourtant, la méfiance et le cynisme auraient pu être au rendez-vous considérant que l'élection de Jones fut annulée en 1822 à cause de la négligence de l'officier rapporteur, et que celui de l'élection sanglante de 1832 a fait couler beaucoup d'encre à cause de son travail qui a fait polémique. À certains moments, la population a réalisé que l'officier rapporteur pouvait être biaisé, alors qu'il a souvent aussi été adulé par les candidats dans la presse.

Ensuite, le fait que les élections par acclamation soient le résultat de la participation de la foule est très intéressant. Cela souligne l'aspect communautaire de cette époque et montre même que l'adhésion collective à certaines idées, au moment

du vote, aurait évolué à la hausse entre 1820, année où l'acte de voter était généralement plus individuel (plus d'élections où le rapporteur a recours au vote) et 1834 où la majorité des élections se font par acclamation sans même qu'il ne soit jugé nécessaire de faire voter les gens. Ce geste de se présenter à l'élection en foule qui incluent les femmes, les mineurs, les non-électeurs en général ne change en rien la légalité de l'élection puisque c'est une pratique qui n'est ni interdite par la loi de 1791 ni dans les usages de l'époque. Cette façon de faire a sans aucun doute été vectrice de conflits et de frictions, puisque de très nombreux témoins d'élections conflictuelles affirment que le groupe opposé a tenté de prendre le poll par la force du nombre. Les lois rigides telles qu'en vigueur aujourd'hui vont venir changer cette façon de voter et d'exercer sa citoyenneté, et ce, avec l'avènement du vote à date fixe, de l'isoloir mis en place en 1874, de la liste électorale, etc.

Ce chapitre a permis de montrer la distorsion qu'il existe à l'époque entre le cadre légal et la pratique réelle, ainsi que d'analyser comment cette distorsion peut générer des frictions et des conflits. L'hypothèse comme quoi la violence est issue d'une application floue de la loi électorale a donc été nuancée. Les lois sont assez claires, mais peu nombreuses et laissent parfois des zones de vides qui sont complétées par des usages qui ne sont pas aussi rigides qu'une loi écrite et peuvent être parfois mal définis. Le prochain chapitre de ce mémoire analysera plus en détail les types de conflits qui prennent forme à travers les différents lieux importants d'une élection.

## CHAPITRE IV

### DE LA VIOLENCE VERBALE À LA VIOLENCE DANS LES RUES

L'une des hypothèses ayant alimenté les réflexions, au début du dépouillement des sources, était celle d'une évolution plutôt linéaire où la violence prendrait de plus en plus de place à mesure que s'exacerbent les tensions entre patriotes et bureaucrates, menant finalement à la résistance armée de 1837 et à l'insurrection de 1838<sup>1</sup>. Cette hypothèse était entre autres influencée par les travaux de James Jackson qui indiquait que l'élection partielle de 1832 a pu être l'un des éléments déclencheurs menant aux événements de 1837<sup>2</sup>, ainsi que du mémoire de 1997 de Martin Lanthier étudiant l'évolution de la violence dans la presse de 1837<sup>3</sup>. Or, cette idée a dû être nuancée, considérant le plus grand nombre d'événements violent en 1827 qu'en 1834, le nombre d'élections par acclamation en 1834 et le fait

---

<sup>1</sup> Le choix d'utiliser les termes « résistance armée de 1837 » ainsi que « insurrection de 1838 » plutôt que tout autre mot ou concept référent à ces événements s'inscrit dans la logique développée par Yvan Lamonde dans son livre sur l'élection de Sorel ainsi que dans son article : Yvan, Lamonde, « Les causes de l'inachèvement du projet d'émancipation coloniale de 1837 et de 1838 », *les cahiers des dix*, no 73, 2019 p.303-334. Cette appellation a notamment été adoptée récemment par la Maison Nationale des Patriotes, musée situé à St-Denis-sur-Richelieu.

<sup>2</sup> James Jackson, *L'émeute inventée*, VLB éditeur, Montréal, 2014, p.301.

<sup>3</sup> Martin Lanthier, *La violence, selon la presse patriote et loyale, à la veille de la Rébellion de 1837*, Mémoire de M.A., Université du Québec à Montréal, 1997, 113p.

que les élections de 1820 soient, paradoxalement, fortement disputées tout en restant assez peu violentes. Évidemment, une analyse similaire pour les élections générales de 1824 et 1830, en plus de la très violente partielle de 1832, pourrait aussi venir ajouter aux connaissances actuelles en adoucissant les contrastes entre 1820 et 1827 ainsi que ceux entre 1827 et 1834. Cela étant dit, les arguments mentionnés plus haut suffisent à démontrer que la violence n'évolue pas de façon croissante et linéaire, mais de façon ponctuelle et en lien avec les enjeux de l'époque, qu'ils soient locaux ou globaux.

Pour illustrer cette évolution de la violence, décrire et analyser les différents types de conflits, ce chapitre débutera avec une brève analyse quantitative des conflits ayant été décrits par les journaux montréalais en période électorale. Cette partie permettra de mieux comprendre comment nous sommes arrivés à la conclusion que l'élection de 1827 était la plus mouvementée et que les élections se déroulaient majoritairement bien et sans conflits. Il sera ensuite question de décrire différents types de conflits, violents, verbaux ou stratégiques qui avaient parfois lieu. La violence y occupe le premier plan, mais les conflits sans violence physique feront aussi partie de la discussion. Il a été décidé que cette section serait divisée en multiples lieux importants de l'élection, pour mieux analyser le lien entre la fonction de ces lieux et le type de conflits y étant généré. Ces lieux sont les banquets et tavernes, les assemblées publiques ainsi que le poll et la rue en général. Pour finir, trois études de cas seront présentées, soit les trois comtés ayant le plus fait parler d'eux pendant la période à l'étude : Montréal-Ouest, York (Deux-Montagnes) et William-Henry (Sorel).

#### 4.1 Analyse quantitative des conflits en contexte électoral

L'un des principaux questionnements de cette recherche concernait le nombre d'événements violents qui avaient lieu à l'époque. Si l'on se fie à l'historiographie



présentée dans le bilan, cette époque était marquée par la violence et la corruption. Or, à quel point était-ce le cas? L'un des exercices de cette recherche a été de comptabiliser les événements de conflits qui ont été soulignés par la presse. Comme le chapitre 3 l'a révélé, il était fréquent qu'un journal dénonce une action qu'il juge malhonnête, même si son parti avait le même genre d'usage. Cela porte à croire qu'un grand nombre des événements violents s'étant rendus aux oreilles des journaux a forcément été publié. Par événement violent, il est question de moment où des gens ont eu recours à une violence physique documentée dans les sources. Cela inclut rixes, batailles de groupe ou entre deux personnes, coups de feu, lances de pierre ou vandalisme. Puisque plusieurs événements ayant lieu dans un même comté sont parfois relatés différemment et à plusieurs reprises par diverses personnes et avec des repères de temps flous, il est difficile d'établir un nombre précis d'événements violents par comté. Le tableau suivant répertorie le nombre de comtés où il y eut des conflits. Cet exercice a permis des constats importants.

**Tableau 1 : Comtés où la presse rapporte des conflits violents**

1820	Le Spectateur	Le Herald	La Gazette de Montréal
Nombre de comtés ayant au moins un événement violent rapporté par la presse	0	1	0
1827	La Minerve	La Gazette de Montréal	
Nombre de comtés ayant au moins un événement violent rapporté par la presse	3	2	
1834	La Minerve	Le Herald	
Nombre de comtés ayant au moins un événement violent rapporté par la presse	4	2	

D'abord, il est clair que, s'il n'y a presque pas de violence en 1820, il y en a dans plus de comtés en 1827 et en 1834. Considérant le fait que le nombre de comtés

est passé de 27 à 46 à partir de la refonte de la carte électorale en 1828, il est difficile de comparer adéquatement le nombre d'élections conflictuelles entre ces deux années. Ce qui est quand même frappant, c'est la place que prennent ces événements dans la presse. Par exemple, les frictions qui ont lieu dans le comté de York en 1827 sont abordées sur de nombreuses pages et presque chaque édition du journal fait référence à de nouveaux témoignages et à de nouvelles violences qui ont eu lieu. *La Minerve* écrit au moins un article sur le déroulement du comté de York dans au moins neuf éditions de son journal cette année-là, comparativement à 3 lors de l'élection de 1834 dans le même comté. Ce constat permet de penser que l'élection de York en 1827 était, effectivement, beaucoup plus intense, voire choquante, pour les auteurs de *La Minerve* qu'elle ne l'était en 1834. Le fait d'écrire plus et de donner plus de détails sur les conflits qui ont lieu en 1827 qu'en 1834 est généralement la règle pour les autres comtés qui ont été théâtre de violence en 1827 ainsi qu'en 1834<sup>4</sup>. Du côté des bureaucrates, la violence n'est pas aussi souvent décrite et contestée. Ces journaux se contentent souvent de donner l'information une seule fois et de ne plus vraiment en parler par la suite. Une autre hypothèse serait que la violence est devenue tellement banale que la presse ne se donne plus la peine d'en parler. Cette hypothèse, bien qu'intéressante, s'avère cependant difficile à vérifier.

Les conflits se résument parfois simplement à la présence de magouilles ou d'accusations multiples qui ne sont pas nécessairement en lien avec la violence physique. On parle davantage de corruption ou de tentatives malhonnêtes en général, de conflits verbaux et d'insultes qui ont eu lieu en personne pendant la période électorale, mais sans forcément faire mention de violence. Il n'est pas question ici

---

<sup>4</sup> Il s'agit toujours des comtés de Montréal-Ouest ainsi que de York. La logique s'applique aussi à ceux de Sorel et de Trois-Rivières.

d'insultes des journalistes. Ces éléments de conflits sont comptabilisés avec une méthodologie similaire.

**Tableau 2 : Comtés où la presse rapporte des conflits sans violence**

1820	Le Spectateur	Le Herald	La Gazette de Montréal
Nombre de comtés où il y a un conflit sans violence (accusation de corruption, insultes, etc.)	2	0	2
1827	La Minerve		La Gazette de Montréal
Nombre de comtés où il y a un conflit sans violence (accusation de corruption, insultes, etc.)	5		1
1834	La Minerve		Le Herald
Nombre de comtés où il y a un conflit sans violence (accusation de corruption, insultes, etc.)	1		0

La comptabilisation de ces moments où la presse critique une pratique jugée malhonnête atteint clairement un sommet en 1827, mais c'est surtout la rareté de ce type de conflits en 1834 qui est étonnante. Il y a même moins d'événements répertoriés cette année-là qu'en 1820. Cela pourrait être dû à une réelle baisse des tentatives malhonnêtes, mais non violentes, probablement résultant des nombreuses dénonciations qui ont été faites dans les journaux en 1827 et en 1832. Le problème avec cette hypothèse, c'est que les conflits violents et plus facilement répréhensibles n'ont pas disparu. Si la culture politique avait réellement évolué vers des usages plus justes et honnêtes, la violence aurait baissé considérablement. Les données sur l'élection de 1830 pourraient être éclairantes à ce sujet. L'autre hypothèse serait que la presse décide simplement de ne pas aborder ce type de conflits, jugeant qu'ils ne sont

plus nécessaires pour politiser l'électorat. Les patriotes qui réalisent qu'ils sont déjà gagnants n'ont plus l'obligation de consacrer davantage de pages à des événements qui ne choquent pas autant que la violence. Ils se concentrent alors sur les quelques comtés chaudement disputés. De leur côté, les bureaucrates n'ont plus intérêt à jouer ce jeu médiatique déjà perdu et qu'ils n'ont jamais vraiment joué de toute manière<sup>5</sup>. Le cadre de la présente recherche ne permet pas de trancher entre ces deux hypothèses, mais le constat reste le même: en 1834, il est encore question de violence, mais on ne parle plus vraiment de tentatives malhonnêtes dans les journaux.

À la suite de cette démonstration, il semble que les élections de 1827 étaient, du moins d'un point de vue quantitatif, davantage conflictuelles que celles de 1834, tout en ayant un peu moins de cas de violence physique rapportés dans les journaux. Le nombre de comtés où il y a eu violence est à peu près équivalent, si l'on met de côté le fait que la carte électorale double presque le nombre de comtés. La couverture de la presse patriote consacre beaucoup plus d'espace à décrire ces événements en 1827 et le nombre de comtés où la légitimité de l'élection est remise en cause par l'un ou l'autre des journaux est beaucoup plus forte en 1827. Pour ce qui est des autres comtés, le mémoire de Marc Bolduc a déjà montré que la grande majorité a choisi leur député sans dispute, par acclamation ou même sans opposition, ce qui était beaucoup moins fréquent en 1827 où la dispute et les résultats serrés étaient beaucoup plus fréquents. Les violences présentes en 1834 ne sont pas étrangères aux élections de 1827, alors que l'unanimité de 1834 dans la majorité des comtés est, elle, du jamais vu à l'époque. Il est difficile d'affirmer clairement, d'un point de vue qualitatif, que les violences à Deux-Montagne et à Montréal-Ouest furent pire en 1834 qu'en 1827 étant donné les témoignages très similaires dans la presse. Le seul

---

<sup>5</sup> Rappelons que patriotes et bureaucrates n'étaient pas à armes égales dans le parlement et qu'ils avaient la chance d'être très bien représentés, même sans avoir le contrôle de la chambre d'assemblée.

cas où un comté est nettement plus violent en 1834 qu'en 1827 est celui de Sorel. Cela dit, la presse rapporte de nombreuses magouilles et conflits non-violents autour du poll en 1827, chose qu'elle ne fait pas en 1834 avant de couvrir le meurtre de Louis Marcoux. Il semble même que Sorel aurait passé inaperçue, n'eût été ce tragique événement qui s'est déroulé loin du poll. Le fait qu'il y ait généralement plus de frictions en 1827 qu'en 1834 nuance l'hypothèse à la base de cette recherche comme quoi la violence et les conflits auraient évolué de façon constante et progressive au fil des décennies 1820 et 1830 avec 1837 comme point culminant. Les résultats montrent que l'évolution des conflits est en dent de scie, en corrélation<sup>6</sup> avec l'évolution de la politisation de la presse patriote décrite au chapitre 2, alors que l'évolution de la violence serait très similaire entre 1827 et 1834, voire un peu plus prononcée en 1834.

En dernière analyse pour cette section statistique, force est de constater que, malgré les nombreuses pages que la presse accorde à ces événements, les conflits n'ont lieu que dans un petit nombre de comtés qui sont à peu près toujours les mêmes. Les comtés de York et de Montréal-Ouest sont systématiquement problématiques et fournissent à eux seuls une très grande partie des événements analysés lors de cette recherche. Pendant l'élection de 1827, 5 comtés<sup>7</sup> sur 27 auraient eu un mauvais déroulement selon *La Minerve*, le journal le plus frondeur de cette analyse. Cela équivaut à au plus 19% des comtés. Si l'on utilise les chiffres de 1834, le résultat est encore plus bas. Sur les 46 comtés existants en 1834, le journal ne

---

<sup>6</sup> Une causalité est clairement soupçonnée ici, mais n'ayant pas assez de preuves, on parlera plutôt de corrélation.

<sup>7</sup> Parmi les 5 comtés où la légitimité des opposants est remise en cause pour tentatives malhonnêtes par *La Minerve* en 1827, 3 comtés faisaient aussi partie de ceux où il y a eu de la violence. Aucun comté n'a vécu de violence physique sans se faire aussi reprocher des tentatives malhonnêtes. Cela donne au total 5 comtés où l'élection se serait mal déroulée selon ce journal.

mentionne que 4 comtés où le bon fonctionnement de l'élection est remis en cause, plus 1 où le camp adverse est accusé de stratégies malhonnêtes. Cela fait, au plus, 13% de comtés où les choses se déroulent mal à en croire *La Minerve*. Du point de vue du *Herald*, on parle de 4%. Autrement dit, les élections de cette époque sont plus agitées, dues à leur côté communautaire<sup>8</sup> et aux déplacements de foule qu'elles engendrent, mais ne sont pas aussi violentes qu'on ne le pensait au départ. Dans plus de 80% des cas, et ce, pour l'élection générale la plus conflictuelle à l'étude, les élections se passent dans le calme et se déroulent bien aux yeux des acteurs de l'époque. Une analyse des journaux de Québec pourrait compléter ce portrait.

## 4.2 Les tensions et conflits vécus lors des élections

Les différents événements conflictuels mentionnés ci-haut sont, comme il a été discuté au chapitre 3, souvent issus de pratiques électorales en distorsion avec l'esprit de la loi et du cadre institutionnel. L'un des objectifs de cette recherche était de mieux comprendre comment les tensions et les conflits se manifestaient concrètement à cette époque. L'une des approches a été d'analyser plus en détail le lien entre ces événements et les endroits où ils ont eu lieu. Cette partie du chapitre portera d'abord sur les conflits et la violence verbale dans la presse. Y a-t-il eu appel à la violence? Les journaux ont-ils participé à engendrer les conflits vécus à cette époque? Peut-on aller plus loin que la corrélation soulevée précédemment et établir un lien clair entre la progression d'une presse politisée et la montée de la violence<sup>9</sup>? Ensuite, il y aura une étude plus détaillée des événements comptabilisés plus haut. Le

---

<sup>8</sup> Communautaire par leur capacité à engager une grande partie de la, ou des communautés locales.

<sup>9</sup> Corrélation entre la politisation de la presse et la montée des situations conflictuelles lors des élections.

déroulement de certains de ces événements sera analysé tout en expliquant la fonction de l'endroit où ils ont eu lieu.

#### 4.2.1 Appel à la violence physique?

Sachant que la presse se politise vivement entre 1820 et 1834 et que les frictions augmentent au même moment, il est légitime de se demander si des conflits ont pu résulter d'appels à la violence de la part des journaux. Dans son mémoire de maîtrise portant sur l'évolution de la violence dans les 3 saisons précédant la prise d'armes en 1837, Martin Lanthier a décrit comment les journaux en viennent à demander à la population de prendre les armes et de se préparer à se défendre, voire à se soulever.<sup>10</sup> Il semblait intéressant de vérifier si la même dynamique s'est produite en contexte électoral lors des élections mouvementées de 1827 et 1834. Cette thèse comme quoi les journaux auraient encouragé des lecteurs à prendre part à des actes illégaux et violents n'a pu être confirmée par l'analyse des sources. À aucun moment, il n'est question de ce type de message. À quelques reprises, les journaux vont souligner de façon positive le zèle avec lequel les électeurs se sont défendus, mais chaque journal prend bien soin de se dissocier complètement des actes brutaux et illégaux. On est davantage dans une logique d'appel à la paix que d'appel à la violence. Les victimes d'abus se font davantage louer et les journaux s'en servent comme des martyrs. Par exemple, il n'est pas rare, à la suite d'une élection

---

<sup>10</sup> Si au printemps 1837 le conflit était davantage pacifique et politique, dès l'été, les journaux patriotes auraient commencé à préparer la population à se défendre par les armes. Rendu à l'automne il écrit que : « on est de plus en plus déterminé à contester l'autorité britannique et à prendre les armes pour s'opposer au gouvernement et le renverser. » Les journaux bureaucrates, eux, auraient été inquiets dès l'automne et ont fait pression sur le gouvernement pour qu'il punisse sévèrement les révolutionnaires patriotes. À l'été, ces journaux demandent à la population loyale de s'organiser au cas où. À l'automne, elle demande à la population de se tenir prêt à prendre les armes. Voir Martin Lanthier, *Op.cit.*, page 110.

chaudement disputée, de lire un message de remerciement soulignant le « zèle » des électeurs irréprochables. Dans leur remerciement après l'élection du comté de York en 1827, Lefevre et Labrie écrivent :

« En vain, pour dégouter et gagner du temps, nos adversaires ont exigé de vous un serment, que l'honnêteté et la religion réprouvent, en vain la violence est venue à l'aide à cette pratique et de plusieurs autres, également destinées à ralentir ou à paralyser les effets de votre zèle »<sup>11</sup>

Si des électeurs commettent des actes criminels, mal vus, ou même considérés violents, les journaux ne vont jamais s'en revendiquer. Ils vont toujours nier que l'événement est arrivé, simplement garder le silence ou accuser l'autre parti de l'avoir causé. À ce propos, il faut préciser qu'un journal manque très peu d'occasions de politiser la violence afin de critiquer et délégitimer l'adversaire en faisant bien paraître le parti que le journal appuie, comme il l'est démontré dans l'exemple précédent.

#### 4.2.2 Le recours aux insultes dans la presse

Si la violence n'est pas encouragée, cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas indirectement soutenue et que les journaux sont blancs comme neige. La haine de l'autre est clairement partagée par *La Minerve* de 1827 et 1834, par la *Montreal Gazette* de 1827 ainsi que par *le Herald* de 1834. Lors de l'année 1820, *le Spectateur*, *le Herald* et *la Gazette* sont beaucoup plus respectueux les uns envers les autres et les insultes ne sont pas présentes dans les éditions analysées. Le mot le plus sévère qui est écrit est « anti-canadien »<sup>12</sup> dans *le Spectateur*. Il arrive même que les journaux se répondent de façon cordiale. Ainsi, le 1er avril 1820, *le Spectateur* demande poliment

---

<sup>11</sup> *La minerve*, *Op.cit.*, 23 août 1827.

<sup>12</sup> *Le Spectateur canadien*, *Op.cit.*, 12 août 1820.



à l'éditeur du *Herald* de publier une lettre qu'il a rédigée afin de clarifier ce qui est inclus dans la loi.<sup>13</sup> Cette demande est d'une légèreté qui suggère que la pratique est fréquente.

Cette relative bonne relation ne survivra pas aux tensions générées par le contexte politique en 1827. Sur le plan du respect de l'autre dans la presse, les élections générales de 1827 et de 1834 contrastent énormément avec celles de 1820, même s'il n'y a pas d'appel direct à la violence. Du côté de *La Minerve*, les termes utilisés pour nommer l'autre font souvent appel au sentiment national. On utilise des termes qui remettent en question l'attachement de l'autre à la patrie. Si les bons candidats à leurs yeux sont nommés par des termes élogieux du genre « ami de son pays »<sup>14</sup>, les autres se font plutôt qualifier de sycophantes et on parle de leur parti en l'appelant « la faction » « la faction insidieuse », le « parti contraire » ou même le « parti antipopulaire ». L'aspect ethnique est aussi très présent et *La Minerve* ne manque pas de souligner que les mauvaises actions sont posées par des Écossais ou des Juifs. C'est d'ailleurs ce qui se passe lorsqu'une assemblée d'électeurs a été dérangée par ceux que *La Minerve* qualifie de « petit juif » et de « polissons »<sup>15</sup>.

Étonnement, il est rarement question des Anglais, mais beaucoup plus des Écossais. Les patriotes sont encore, à cette époque, très attachés à la constitution britannique et n'ont pas de haine pour l'Angleterre en soi, mais bien pour la mauvaise administration de la colonie. Le 6 juillet 1834, *La Minerve* affirme que : « dans les villes, il y a des rixes parce que c'est là que les Écossais et les bureaucrates ont leurs quartiers généraux. »<sup>16</sup> L'objectif est clairement de faire mauvaise réputation aux Écossais qui sont identifiés comme opposants à la cause du pays. L'origine de cette

---

<sup>13</sup> *Ibid.*, 1 avril 1820.

<sup>14</sup> *Ibid.*, 12 août 1820.

<sup>15</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 16 juillet 1827.

<sup>16</sup> *Ibid.*, 6 novembre 1834.

opposition vient certainement de la place favorable qu'occupent beaucoup d'Écossais dans cette société, étant souvent impliqués dans l'administration, l'industrie du bois ou le commerce de la fourrure. Peter McGill, principal adversaire électoral de Papineau, est d'origine écossaise. Le nom McGill est aussi associé à un écossais d'une autre famille, James McGill, qui fut l'un des fondateurs du très riche Beaver Club et faisait aussi partie de la Clique du Château.

Souvent, la respectabilité des adversaires sera remise en question. Par exemple, le 27 août 1827, *La Minerve* se moque du candidat dans York, Monsieur Simpson, en disant que, non seulement il n'a pas eu beaucoup de votes, mais qu'en plus, les gens qui ont voté pour lui n'étaient pas respectables.<sup>17</sup> Un lecteur décrit ses électeurs comme étant des « électeurs à 4 francs »<sup>18</sup>, en référence au fait qu'il aurait payé 4 francs pour le vote d'une personne.

Pour leur part, les bureaucrates utilisent à peu près les mêmes stratégies, mais ne se décrivent pas eux-mêmes comme étant des enfants du pays. Ils vont surtout parler d'eux comme étant des honnêtes hommes ou des gens de commerce. Les insultes qu'ils utilisent sont tout aussi propices à discréditer la respectabilité de la personne, mais sont moins axées sur l'origine de la personne. Il s'agit d'insultes plus génériques et plus directes. Parmi ces insultes, on peut lire dans un article sur l'élection de Augustin Cuvillier, dans le comté de Huntingdon, que lui ou ses électeurs sont « Malicious and stubborn » ou que lui-même est « vicious »<sup>19</sup>. Lorsqu'il est question du parti patriote, la presse bureaucrate utilise parfois les termes de « clique » ou même de « Vigérie » en référence à la famille Viger qui avait alors beaucoup d'influence. Dans une lettre publiée par *La Minerve*, un électeur est outré

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, 27 août 1827.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Montreal Gazette, Op.cit.*, 16 juillet 1827.

d'avoir lu dans la Gazette une lettre signée « Delta » dans laquelle les Canadiens étaient décrits comme étant des « ouvriers mal propres, une bande de chiens illettrés qui donneraient leur voix au diable. »<sup>20</sup> Les insultes sont moins nombreuses dans la presse bureaucrate que dans la presse patriote, étant donnée le moins grand nombre de publications en lien avec les élections et les affaires politiques.

S'il n'y a donc pas d'appel à la violence, il est quand même clair que les élections où il y a plus de friction sont celles où il y a le plus d'insultes dans les journaux. Encore une fois, s'il y a corrélation, on ne peut pas pour autant établir un lien de causalité entre ces deux éléments. Il faut aussi spécifier que ces insultes gardent quand même toujours un certain décorum et ne tombe jamais dans la vulgarité ou l'insulte gratuite, autre que l'exemple mentionné plus haut avec la lettre d'un certain Delta. Le vocabulaire est moins respectueux, mais n'appelle pas à la violence.

#### 4.2.3 Les différents types de conflits à travers les lieux de l'élection

S'il n'y a pas eu d'appel clair à la violence, des conflits ont pourtant bien eu lieu. Le chapitre 3 a déjà suffisamment montré ce qui pouvait engendrer ces frictions. Le présent point vise à améliorer notre compréhension des différents types de conflits qui avaient lieu à l'époque, tout en abordant les endroits précis où ces conflits se produisaient. Ce point abordera donc certains lieux importants de participation politique à l'époque tout en établissant des liens avec les événements conflictuels qui s'y sont passés. Il sera question des banquets et tavernes, des assemblées d'électeurs, du poll et de la rue, mais aussi de trois études de cas : les comtés de Montréal-Ouest, York et William-Henry.

---

<sup>20</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 19 juillet 1827.

#### 4.2.4 Les banquets et les tavernes

L'un des lieux informels où pouvait se dérouler une prise de position politique potentiellement conflictuelle et violente chez les électeurs est sans contredit la taverne, où se rassemblent de nombreux électeurs supportant le même candidat. Ce candidat peut parfois organiser des soirées où la nourriture et l'alcool sont offerts à la population s'étant déplacée. Ce type de réunion peut avoir lieu autant avant l'élection, que le soir après le poll, alors que l'élection n'est pas encore terminée. C'est alors l'occasion pour le candidat d'acheter, en quelque sorte, des votes. La littérature sur le sujet a déjà montré que pour mener à bien leur campagne électorale, des candidats faisaient leur propagande dans les tavernes, ou même en porte-à-porte, et qu'ils en profitaient pour donner à certains électeurs du rhum, du porter ou même directement de l'argent.<sup>21</sup> Même si tous sont susceptibles de jouer à ce jeu, cette forme de corruption typique est souvent dénoncée dans la presse et consiste en un premier type de conflit qui n'aboutit pas forcément en violence. Ainsi, dès 1820, lors d'une élection généralement très calme et qui a fait couler peu d'encre, un lecteur du *Spectateur canadien* écrit une lettre dans ce journal pour donner son opinion sur l'élection. Ce dernier n'est pas impressionné du tout par la tournure des événements et critique le fait que plusieurs personnes pensent qu'être riche est le gage d'un bon député. Cette culture viendrait, selon lui, d'Europe. Il affirme :

« Quant à la corruption opérée par les moyens de l'argent et des liqueurs fortes, cet abus déshonore également celui qui est élu et ceux qui élisent de cette manière, et est trop criant pour qu'il soit besoin d'en faire ici mention. »<sup>22</sup>

---

<sup>21</sup> Jean Hamelin et Marcel Hamelin, *Op.cit.*, p.23 à 32

<sup>22</sup> *Le Spectateur canadien*, *op.cit.*, 12 août 1820

La pratique serait tellement commune, que l'auteur ne croit même pas bon d'en dire plus à ce sujet. Ce témoignage rejoint les nombreux autres qui ont déjà été décrits dans l'historiographie<sup>23</sup> qui montre que la corruption de l'époque se jouait parfois sur la capacité à régaler les électeurs en payant des tournées de boisson ou de la nourriture. Plus tôt lors de la même élection, un électeur du comté de Leinster avait déjà écrit une lettre dans le même journal pour demander au peuple de voter pour le candidat qui va faire valoir leurs intérêts. Il leur dit de se méfier de ceux qui utilisent leur argent pour gagner et qui ne se présentent pas à la chambre une fois qu'ils sont élus. Il ajoute : « faites que l'on ne puisse plus dire que dans le comté de Leinster, le rhum fait les élections. Suivez l'avis des bons et honnêtes habitants. »<sup>24</sup> Comme on le sait, la corruption ne se fait pas seulement avec de la nourriture et de la boisson, mais parfois en offrant carrément de l'argent à l'électeur.

Non seulement on reproche et dénonce l'achat de vote par banquets, mais il n'est pas exceptionnel de voir ce genre de soirée, arrosée ou non, tourner au désastre. En effet, plusieurs cas sont soulevés dans les journaux où certains événements finissent en bagarres, en émeute ou en vandalisme. Un exemple assez frappant eut lieu lors de l'élection de Trois-Rivières en 1827. Le lendemain d'une soirée arrosée dans une taverne, deux partisans opposés eurent un conflit lorsqu'ils se sont recroisés dans un marché local. Dans *La Minerve* du 10 juillet, Antoine Lecompte, se disant la victime, explique les faits. Dans une boutique de marchands de Trois-Rivières où il y avait beaucoup de partisans bureaucrates, il y a eu des frictions alors que M. James Bell (beau-fils de Matthew Bell, alors candidat bureaucrate) a dit à un Canadien : « tu es moins saoul qu'hier »<sup>25</sup>. À cela, Antoine Lecompte aurait répondu que « ce n'est pas

---

<sup>23</sup> Entre autres dans l'ouvrage de Hamelin et Hamelin. Jean Hamelin et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Éditions du jour, 1962.

<sup>24</sup> *Le Spectateur canadien*, *Op.cit.*, 24 juin 1820

<sup>25</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 10 juillet 1827

reprocher un si grand défaut à un homme »<sup>26</sup>. Pour cette réponse, il se serait alors fait attaquer par James Husting Kerr, magistrat de cette ville. Ce dernier tenta de renverser Lecomte par-dessus le comptoir, mais manqua son coup. Lecomte dit ensuite avoir été attaqué par 6 personnes, avant de se faire aider par l'autre Canadien qui s'y trouvait. En résultat, il affirme avoir 2 contusions légères. Semble-t-il que Kerr lui donna quand même la main.<sup>27</sup> Le lendemain, Kerr serait revenu en force en reprochant à Lecomte de s'être vanté d'avoir reçu des excuses de sa part. Niant le tout, Lecomte dit avoir été provoqué verbalement et menacé par Kerr qui aurait attendu de se faire frapper pour avoir ensuite le privilège de l'envoyer en prison, puisqu'il était venu avec Philippe Burns, un grand connétable. Après ces accusations de liens étroits et illégaux entre bureaucrates et police locale, Lecomte termine son texte en se félicitant d'avoir gardé son calme sans l'avoir attaqué. Il affirme avoir peur parce que des rumeurs racontent qu'il va se faire tabasser par des bureaucrates.

*La Minerve* n'a plus de nouvelles de cette histoire jusqu'à ce qu'Antoine Lecomte fasse publier une seconde lettre, le 9 août, dans laquelle il dit avoir reçu une invitation à un combat de la part de James Bell, lui ayant été donné par un intermédiaire.<sup>28</sup> Tout porte à croire qu'il s'agit d'une invitation à un duel, pourtant illégaux à l'époque, mais encore en pratique.<sup>29</sup> Des trois hommes venus porter l'invitation, il y aurait eu le « chef Burns » grand connétable de Trois-Rivières. Ce dernier étant censé faire régner la paix. *La Minerve* s'insurge qu'il eut décidé de se mêler à cette histoire de la sorte, « invitant au tumulte » et le qualifiant de « magistrat

---

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 9 août 1827

<sup>29</sup> Pour plus d'information sur la pratique du duel au Canada, voir le mémoire de maîtrise de Jean-François Mathieu : Jean-François Mathieu, *Le duel au Canada, pratique et discours, 1646-1888*, Mémoire de M.A., Université de Montréal, 2004, 184 p.

qui se conduit en matelot »<sup>30</sup> en intimidant quelqu'un dans un bar. Cet exemple montre à quel point la politique peut prendre des proportions qui sortent du simple cadre électoral. Ici, la lutte politique a tourné en un conflit verbal de soirée de taverne vers une bagarre dans un marché en plein jour pour finalement se terminer par une invitation à un duel.

Les duels sont parfois mortels et souvent en lien avec la notion d'honneur chez un homme, particulièrement ceux des classes bourgeoises ou nobles.<sup>31</sup> C'était le cas de James Bell. Il était le beau fils du marchand à la tête des forges du Saint-Maurice et candidat Mathew Bell, un grand bourgeois. En ce qui concerne le statut économique de Monsieur Lecompte, cette information manque à l'analyse puisque les livres de scrutins de Trois-Rivières n'ont pas survécu au temps. Pour ce qui est de l'issue de ce conflit, *La Minerve* n'a pas publié d'autre lettre à ce sujet, du moins lors de la période couverte par cette étude. Du côté de la *Montreal Gazette*, aucun article ne parle de ce conflit, ni même pour défendre M. Bell, alors qu'il n'est pas rare de voir les journaux se répondre lorsque l'adversaire tente de compromettre l'intégrité de leurs alliés. Il n'y avait d'ailleurs pas à cette époque de journal anglophone ou bureaucrate en Mauricie où l'on pourrait chercher plus de détail du côté bureaucrate<sup>32</sup>.

Une autre scène de violence, la fameuse soirée de 1834, dans le comté de Montréal-Ouest, attire aussi l'attention. *La Minerve* du 13 novembre 1834 rapporte que la veille, le 12 novembre vers 22h15, la patrouille de guet qui descendait paisiblement la rue McGill pour faire son inspection d'usage a été attaquée par les partisans de Walker et Donnelan. 4 hommes auraient été laissés sur le champ,

---

<sup>30</sup> *La Minerve, op.cit.*, 9 août 1827

<sup>31</sup> Jean-François Mathieu, *Op.cit.*, p.1.

<sup>32</sup> Quelques journaux bureaucrates francophones ou anglophones ont existé avant ou après 1827, mais aucun pendant cette année précise.

accablés de coups et blessures. Un certain Marcotte aurait même été transporté à l'Hôtel Dieu parce qu'il était gravement blessé. On rapporte que les assaillants, quelque 250 personnes, seraient sortis de la maison de Thos B. English, la Taverne Bock. Ils étaient « excités par la boisson et par les discours violents que M. Walker en particulier, et ses suppôts leur avait tenu à la clôture du poll et sans doute à l'assemblée qui eut lieu le soir. »<sup>33</sup> Ils s'en seraient pris ensuite aux maisons de plusieurs Irlandais ayant parlé ou votés en faveur des candidats patriotes<sup>34</sup>, dont celle de M.J. Ferns, qui désirait rester neutre. On dit même qu'ils auraient vandalisé l'église des récollets en y jetant des pierres. Ceux qui sont retournés à la taverne de M. English se seraient vantés qu'il y avait « quatre hommes de guets qui ne respireraient jamais »<sup>35</sup>

Pour le *Montreal Herald*, tout ce qui a été dit dans *La Minerve* à ce sujet est un tissu de mensonges. Leur réponse à l'article de *La Minerve* est publiée deux jours plus tard et il est dit qu'au contraire, les hommes de Donnelan et Walker sont des amis des Irlandais, que ce sont eux qui ont été attaqués à la taverne de M. English par une foule d'environ 500 personnes alors qu'ils discutaient paisiblement. La maison de Monsieur English a été vandalisée, et ce seraient les partisans de Papineau qui auraient vandalisé l'église des récollets. Les partisans de Walker et Donnelan n'auraient jamais fait cela parce qu'ils ont chez les catholiques « de leurs meilleurs amis ». <sup>36</sup> Pour le *Herald*, ce mensonge était « to excite the indignation of catholics against protestants. »<sup>37</sup>

---

<sup>33</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 13 novembre 1834.

<sup>34</sup> Cette dynamique de vengeance à l'endroit des Irlandais entre en direct contradiction avec les messages véhiculés par le *Herald* lors de cette même élection.

<sup>35</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 13 novembre 1834.

<sup>36</sup> *Le Herald, Op.cit.*, 15 novembre 1834.

<sup>37</sup> *Ibid.*



En ce qui concerne cet événement de violence, il s'inscrit dans un lieu d'action politique encore plus commun à tous, la rue. Cet espace est partagé par les habitants de tous les partis et ils y font leurs courses, y ont leurs maisons et y travaillent. Cette précision est nécessaire pour bien souligner l'aspect presque quotidien des conflits qui ont lieu dans les quartiers chaudement disputés. Les dommages collatéraux y sont beaucoup plus présents. Les deux publications ayant un évident parti pris, la vérité absolue est hors d'atteinte. Toujours est-il, ces deux journaux révèlent que le soir du 12 novembre 1834, lors d'un rassemblement politique dans une taverne, une foule de plus ou moins 250 personnes ont été impliquées dans un brasse-camarade ayant pour conséquence au moins quatre personnes blessées, dont un gravement, plusieurs maisons d'Irlandais saccagées, la propriété d'un tavernier endommagée et une église vandalisée. Il est indéniable que l'alcool est en cause, considérant le lieu de la bagarre et la nature du rassemblement<sup>38</sup>.

#### 4.2.5 Les assemblées politiques

L'assemblée politique est dans son essence même un lieu où la prise de parole est importante et où les vifs débats sont pratiques courante. Pour cela, elle suscite surtout des conflits verbaux, parfois en personne et parfois à l'écrit, les jours suivants, entre des journaux qui sont en désaccord. Ces rassemblements politiques sont l'occasion d'écouter les discours de certains candidats, d'assister parfois à des débats et surtout de prendre conscience des positions des autres citoyens. Ces rassemblements peuvent avoir lieu à divers endroits. La taverne, mentionnée plus haut, en est un<sup>39</sup>, mais la presse nous informe de plusieurs exemples de telles

---

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Dans l'exemple de la English Tavern, mentionné au point précédent, la réunion avait justement la fonction d'assemblée d'électeur.

assemblées ayant lieu directement dans la cour de particuliers. Électeurs ou non, personnages notables ou non, le fait de se déplacer vers le lieu d'une assemblée d'électeurs constitue un geste concret d'affirmation politique. Contrairement aux banquets et aux tavernes, la presse ne fait pas la moindre allusion à des festins donnée à ceux qui s'y présentent ni aucune mention à de l'alcool. La foule y va pour s'informer, crier des hurras à ceux qui sont appréciés ou pour huer les adversaires. Les journaux publient souvent des annonces aux électeurs, qui sont priés de se rassembler à ce type d'événements. C'est entre autres le cas d'une assemblée du Comté de Verchères, en 1834. *La Minerve* publie le message suivant : « *Comité central du Comté de Verchères* : les membres de ces comtés sont priés de s'assembler à Verchères, dimanche, le 2 novembre, après le service divin du matin pour prendre en considération des matières importantes. »<sup>40</sup> Plusieurs annonces du genre sont publiées, surtout en 1834.

L'importance que prennent ces assemblées peut être variable, mais certains cas nous montrent qu'une assemblée massive peut influencer très fortement le choix des électeurs. *La Minerve* annonce, entre autres, le 30 octobre 1834, qu'une assemblée d'électeurs du comté de Deux-Montagnes a pris pour résolution de revoter pour les deux mêmes députés (Scott et Girouard)<sup>41</sup>. Ce sont justement ceux-là qui gagnèrent l'élection une fois de plus et non sans quelques violences qui sont presque coutumes dans ce comté. La même chose se produit dans le Comté de Montréal-Ouest et le même journal déclare que l'assemblée a choisi Robert Nelson comme candidat aux côtés de Papineau.<sup>42</sup> Ces assemblées permettent donc aussi de se choisir d'avance des candidats et d'éviter alors de diviser le vote entre candidats d'un même « parti », en plus de prévenir d'autres situations conflictuelles qui pourraient avoir

---

<sup>40</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 13 octobre 1834.

<sup>41</sup> *Ibid.*, 30 octobre 1834.

<sup>42</sup> *Ibid.*, 23 octobre 1834.

lieu le jour de l'élection entre les différents partisans. Elles ont donc une importance majeure dans le déroulement d'une élection<sup>43</sup>.

Sans représenter une autorité quelconque, l'assemblée joue en quelque sorte le rôle que les sondages jouent dans les élections d'aujourd'hui. Même si elle sert d'abord à mobiliser, elle permet aussi d'avoir un aperçu de la mobilisation des différents camps et du nombre de personnes présentes. Il arrive de voir, pour une même assemblée, des journaux adverses entrer en conflit et se contredire sur le nombre réel de personnes présentes. Le résultat est important et a un certain poids. Ainsi, lors de son message d'annonce de candidature officiel, Louis Hippolyte Lafontaine fait référence à la dernière assemblée où il avait été choisi par la foule. Selon lui, l'assemblée « a approuvé ma conduite ainsi que celle de mon collègue » et par conséquent, « Vous m'avez sollicité de me présenter. »<sup>44</sup> Le poids est réel pour donner de l'assurance à un candidat.

Une question importante, à l'époque, est de savoir qui est présent à une assemblée. Le nombre de gens présents a une importance pour la presse puisqu'elle est indicative du nombre de personnes qui peuvent soutenir un candidat. C'est ainsi que certains journaux vont parfois entrer en désaccord quant à l'importance de certaines assemblées. De la même manière, le fait qu'une personne soit vue à une assemblée d'un camp ou d'un autre peut jouer sur sa crédibilité et être aussi source de conflits.

Par exemple, dans le comté de York, en 1827, M. Gogy, conseiller législatif et shérif seraient venus voir Simpson (candidat bureaucrate) au poll même s'il n'a pas le

---

<sup>43</sup> Ce point expliquant le déroulement des assemblées aurait très bien pu être discuté au chapitre 3, dans la section « avant l'élection ». Cela dit, pour illustrer la manière dont ces assemblées génèrent parfois des conflits, il était plus logique d'en parler ici, où il est plus utile à la discussion.

<sup>44</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 13 octobre 1834.

droit de se mêler de l'élection d'après *La Minerve*<sup>45</sup>. Guky dit être venu seulement « en ami » et non pas en tant qu'homme du gouvernement. On lui dit de partir parce qu'il ne pouvait pas « laisser ses fonctions à la porte du poll »<sup>46</sup>. Celui-ci n'a pas fait de scène et est reparti, mais cela montre bien comment la culture politique de l'époque est parfois tolérante et encourage certains à « s'essayer » jusqu'à ce que certains contestent et se réclament de la loi. En gros, on peut briser les règles jusqu'à ce que quelqu'un se plaigne. La notion de séparation des pouvoirs qui est aujourd'hui très claire ne l'était pas tout à fait à l'époque. Le journal, en exposant le fait que ce représentant de la loi ait ouvertement pris parti dans l'élection, tente de discréditer Simpson en soulignant les liens malhonnêtes qu'il aurait avec la police locale. Il est surtout question ici d'un conflit journalistique qui a clairement des objectifs politiques.

Le cas de l'officier rapporteur Griffin, mentionné au chapitre 3, est aussi un bon exemple. Dès le début de l'élection de Montréal-Ouest de 1827, *La Minerve* a pour objectif de délégitimer Griffin comme officier rapporteur. Le premier argument qu'ils utilisent est le fait qu'il ait été aperçu lors d'une assemblée bureaucrate<sup>47</sup>. La nouvelle est rapportée le 19 juillet et dès lors, même si ces accusations avaient déjà commencé, il sera souvent question de cette impartialité impossible chez Griffin. *La Minerve* va réitérer, le 23 juillet, que Griffin appuie ouvertement McGill et Delisle. Les patriotes ne sont pas seuls à reprocher à certains leur présence à des assemblées. Lors d'une assemblée patriote du 4 juin, toujours en 1827, le Colonel Dumont, bureaucrate, aurait écrit un rapport au gouverneur pour dénoncer les officiers de milices y ayant participé. Cela aura pour conséquence la décision du gouverneur Dalhousie de priver les capitaines de milices de leur

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, 2 août 1827.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> *Ibid.*, 19 juillet 1827.

commission.<sup>48</sup> Cette nouvelle n'est publiée que dans la presse patriote et fera mal à Dumont lors de son élection.

Contrairement au poll et aux tavernes, il y a, dans ces assemblées chez des particuliers, assez peu sinon pas d'exemple de rencontres qui tournent mal et engendrent violence physique. Il n'y a pas d'événements violents à proprement parler, à l'exception de l'assassinat de Louis Marcoux, dont les conflits menant à ce drame commencèrent par un débat chez un particulier, mais eurent lieu à l'extérieur. Sachant que les assemblées sont nombreuses et que bien peu de cas où les choses tournent mal sont rapportés, il semble que ces réunions citoyennes se passent généralement bien. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de conflits. Dans certains cas, la discussion est impossible et celui qui préside décide d'annuler ou de remettre la réunion. C'est ce qui arrive lors d'une assemblée de la Haute-Ville de Québec en 1827, rapportée dans *La Minerve*, où après seulement une heure de discours, le président décide de partir et de remettre la réunion au lendemain<sup>49</sup>. Les conflits verbaux sont fréquents.

Deux événements en particulier ont fait couler davantage d'encre dans la presse montréalaise. Il s'agit de l'assemblée du 11 juillet 1827 dans la cour de Monsieur J. Perrault père, rue St-Vincent, et surtout de l'assemblée suivante, toujours chez lui, le samedi suivant. Ces assemblées, présidées par Jules Quesnel, concernaient le choix des candidats qui se présenteraient dans les trois comtés de Montréal. Les deux journaux à l'étude s'opposent fermement quant à ce qui s'est passé ces jours-là. Le lendemain de la première assemblée, le 12 juillet, *La Minerve* donnait les nouvelles de cette assemblée ayant eu lieu à sept heures le soir. Elle mentionne que l'assemblée avait été annoncée à la hâte, la veille, mais qu'il y a quand même eu 150 personnes à

---

<sup>48</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 7 août 1827.

<sup>49</sup> *Ibid.*, 2 août 27.

l'ouverture, et 200 à l'ajournement. *La Minerve* qualifie ce nombre de « nombreux et respectable ».

De son côté, la *Montreal Gazette* du même jour écrit plutôt qu'il y avait au maximum 100 personnes, qu'ils étaient très inconstants dans leurs opinions et très peu respectables. Pour la Gazette, cette assemblée ne peut avoir la prétention de représenter les électeurs de Montréal. Elle affirme que lorsque les journalistes sont arrivés sur les lieux, ils se sont fait lancer des insultes et se sont fait traiter d'espions et de « sacrés Anglais », alors qu'ils jugent avoir le droit d'assister à ces réunions. D'après la Gazette, même sans y être invité, ces assemblées concernent les affaires publiques. L'auteur affirme en tirer la leçon que « to express any disapprobation in a Canadian political meeting, subjects the dissentients to no little personal danger. »<sup>50</sup> Selon lui, en Angleterre, les gens ont l'habitude d'avoir des débats vigoureux, mais qu'ils écoutent l'opinion de l'autre avec respect, ce qui n'est pas le cas ici. Les personnes qui ne pensent pas comme les patriotes ne sont pas les bienvenues.

Une seconde assemblée eut lieu le 14 juillet. Celle-ci fut la suite logique de celle qui avait été ajournée le mercredi. Plusieurs discours furent prononcés à nouveau, notamment ceux de Augustin Cuvillier et Denis-Benjamin Viger, qui faisait plusieurs références aux enjeux globaux de l'époque, notamment la question de la gestion des dépenses. Le discours de Cuvillier, donné en anglais, a été vivement applaudi, selon *La Minerve*. Un moment fort de son discours aurait été le moment où il a proposé Robert Nelson comme candidat, ce qui fut accepté à l'unanimité. Ce dernier journal écrit qu'il y avait sur place au moins 600 personnes des plus respectables.<sup>51</sup> Un correspondant, dans la *Montreal Gazette* affirme plutôt qu'ils étaient environ 200 et que le discours Cuvillier était assez mauvais, et ressemblait beaucoup à celui qu'il

---

<sup>50</sup> *Montreal Gazette*, *Op.cit.*, 12 juillet 1827.

<sup>51</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 16 juillet 1827.

avait prononcé le mercredi.<sup>52</sup> La Gazette lui reproche, entre autres, d'avoir parlé de l'Irlande, ce qui n'était pas vraiment le sujet du rendez-vous.

Ce que *La Minerve* a le plus retenu de cet événement, c'est surtout la présence d'une « quinzaine de personnes, parmi lesquels les braves de mercredi n'ont pas manqué de se trouver »<sup>53</sup>, qui seraient venus nuire à l'assemblée, alors que tout se passait bien. D'après l'auteur, de cette quinzaine, seulement trois étaient réellement électeurs<sup>54</sup>. Il est écrit que :

« Ces Thersites nouveaux s'étaient perchés en rang sur la clôture, et en dedans de la cour voisine, d'où ils s'amusaient à faire des grimaces et des vociférations contre l'assemblée. Un Petit Juif<sup>55</sup> nommé Hart alla jusqu'à montrer le poing à M. Cuvillier lorsqu'il parlait. »<sup>56</sup>

Cet exemple montre que même si les assemblées d'électeurs sont généralement calmes, certaines contestations peuvent prendre place. Il est possible que des conflits puissent avoir eu lieu entre partisans d'un même candidat, mais il est peu probable que ces événements aient été publicisés par les journaux, de peur de discréditer leur propre mouvement politique. Dans les rares cas où ces assemblées causent des conflits documentés, comme il est question ci-haut, il est surtout question d'insultes et de perturbation au déroulement de l'assemblée. Les débats ont ensuite lieu dans les journaux. Dans ce dernier cas, la Gazette n'apprécie pas qu'une catégorie d'électeurs ne soit pas acceptée dans ces assemblées publiques, et donc ne peut s'exprimer. De l'autre côté, *La Minerve* critique le fait que des adversaires soient venus perturber le bon déroulement de la réunion.

---

<sup>52</sup> *Montreal Gazette, Op.cit.*, 16 juillet 1827.

<sup>53</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 16 juillet 1827.

<sup>54</sup> Ce qui est normal et courant à l'époque. Comme il en a été discuté dans le chapitre 3, le politique est alors très communautaire, au sens qu'il engage une partie importante des communautés locales vers un dessein commun. Le fait de ne pas être électeur n'empêche pas de s'impliquer.

<sup>55</sup> On note au passage l'utilisation de l'origine culturelle comme insulte.

<sup>56</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 16 juillet 1827.

En dernière analyse quant aux assemblées d'électeur, il y a corrélation entre le nombre d'assemblées publiques publicisées dans la presse et le nombre d'élections sans recours au vote. Si causalité il y a, cela reviendrait à dire que ces assemblées permettent, au bout du compte, de calmer les tensions qui auraient autrement lieu le jour du poll, évitant ainsi des conflits potentiels. La logique derrière cet élément peut s'expliquer du fait qu'une assemblée aide à consolider les votes chez un candidat, et ce, particulièrement chez les patriotes pour qui cette pratique est très fréquente en 1834. Le jour de l'élection, un consensus est plus facile à obtenir et il n'est plus nécessaire de compter les votes et d'ouvrir la porte à plus de conflits physiques. Ce côté plus communautaire des élections de 1834 est donc, au final, bénéfique au maintien de l'ordre dans ce cas précis.

En comparant le nombre d'assemblées d'électeurs ayant été publicisés ou décrites par l'un et l'autre journal à l'étude, il semble y avoir plus d'assemblées chez les patriotes. En 1820, *le Spectateur* comme *la Gazette*, ne parle pas d'événements ayant lieu lors d'assemblées préélectorales et n'en fait pas la promotion. Lors des élections de 1827, il commence à y avoir des références à diverses assemblées d'électeurs tant chez les bureaucrates que chez les patriotes. Cette année-là, *La Minerve* mentionne clairement 3 assemblées patriotes, deux à Montréal et une à Québec ainsi que deux assemblées bureaucrates, l'une dans York et sans préciser le lieu de l'autre. De son côté, la *Gazette de Montréal* de 1827 n'aborde que l'assemblée patriote du 14 juillet dans la cour de M. Perrault pour critiquer le fait que les Anglais n'y étaient pas les bienvenus et se sont fait traiter de traitres et d'espions. Cette assemblée était déjà mentionnée dans *La Minerve*. Une analyse ultérieure de ces événements incluant les années 1824 et 1830 pourrait aider à mieux définir l'évolution de cette pratique<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> Toute cette section sur la publicisation des assemblées d'électeur par la presse aurait évidemment pu être abordée dans le chapitre 3 de ce mémoire. Le choix de mettre cette section ici repose sur le fait



D'après les journaux analysés ici, c'est surtout lors de l'élection de 1834 qu'il y a fréquemment des informations concernant des assemblées préélectorales, principalement dans *La Minerve*. C'est l'année où Lafontaine (Terrebonne) réfère directement à une assemblée comme source de sa crédibilité dans son annonce de candidature<sup>58</sup>, où *La Minerve* publie des paragraphes priant les électeurs de se présenter à des assemblées (Montréal-Est<sup>59</sup>, Verchères<sup>60</sup>), en plus de carrément publier les noms des candidats ayant obtenu le support de certaines assemblées de citoyens (Montréal-Ouest<sup>61</sup>, Deux-Montagnes<sup>62</sup>). On y annonce même qu'une assemblée de 100 Irlandais<sup>63</sup> a choisi de supporter Papineau et Nelson dans Montréal-Ouest<sup>64</sup>. Ces articles traitent davantage d'assemblées patriotes. En ce qui concerne les assemblées bureaucrates, il n'en est question que dans un seul comté, celui de Montréal-Ouest. Le 27 octobre 1834, il est dit que les « amis de Walker et Donnelan sont invités à une réunion à l'hôtel Brock sur la rue McGill »<sup>65</sup>. Il s'agit d'ailleurs ici d'une des trois seules assemblées bureaucrates couvertes par *le Herald* de 1834, avec une seconde, le lendemain, qui annonce qu'une assemblée des partisans de Joshua Bell<sup>66</sup> aura lieu à la Gainer's Tavern<sup>67</sup> et une dernière, toujours dans le même comté, le mois suivant. Le *Herald* donne aussi, comme *La Minerve*, les résultats de

---

qu'elle sert à compléter et clarifier les informations sur les assemblées d'électeurs comme lieu de conflit. Fractionner ce chapitre en deux parties sur deux chapitres aurait nui à la clarté de la présentation.

<sup>58</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 13 octobre 1834.

<sup>59</sup> *Ibid.*, 20 octobre 1834.

<sup>60</sup> *Ibid.*, 23 octobre 1834.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> *Ibid.*, 30 octobre 1834.

<sup>63</sup> Probable réponse à la stratégie du *Herald* d'attiser le vote irlandais à l'élection de 1834, voir chapitre 2.

<sup>64</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 3 novembre 1834.

<sup>65</sup> *Montreal Herald, Op.cit.*, 27 octobre 1834.

<sup>66</sup> À ce sujet, l'assemblée d'électeurs de Joshua Bell n'est pas officiellement une assemblée bureaucrate, puisque Bell n'est ni le favori des bureaucrates, ni celui des patriotes. Il se présente plus comme un indépendant, après avoir été refusé par les patriotes à l'avantage de Robert Nelson.

<sup>67</sup> *Ibid.*, 28 octobre 1834

l'assemblée patriote. Il affirme que l'assemblée a décidé d'accorder sa confiance à Papineau et Nelson. En résumé, *La Minerve* aborde 6 assemblées patriotes (dont une d'Irlandais) réparties sur 5 comtés, alors que le *Herald* n'aborde que 2 assemblées bureaucrates, une d'un candidat indépendant (Bell) et une patriote, le tout concernant le seul comté de Montréal-Ouest.

Cela semble montrer que les bureaucrates étaient déjà moins engagés sur la voie politique officielle en dehors de l'île de Montréal, voire en dehors du comté de Montréal-Ouest, bien avant d'être mis au courant des résultats électoraux. Cette méthodologie a toutefois des limites puisque, en ce qui concerne les annonces d'assemblée publiques d'électeurs, il ne faut pas tenir pour acquis que toutes les assemblées furent publicisées dans les journaux. Aussi, le *Herald* de cette époque est trop lacunaire pour prétendre l'exhaustivité. De nombreux autres moyens existaient pour faire la promotion de ces événements (bouche-à-oreille, affiches, annonces devant l'Église, autres journaux locaux, etc.) Il est d'ailleurs difficile de savoir le nombre exact d'assemblées tenues chez des particuliers, puisque les journaux s'y réfèrent souvent avec des repères de temps flous<sup>68</sup> donnant l'impression que plusieurs assemblées eurent lieu, alors qu'il n'y a probablement eu qu'une seule qui fut ajournée plus d'une fois. Aussi, les journaux étant montréalais, il n'est pas utile pour eux de faire la promotion d'assemblées se déroulant hors de l'île, à une époque où les longs déplacements sont difficiles. L'analyse ne se base donc que sur les assemblées montréalaises ayant été publicisées par les grands journaux analysés ici ainsi que sur les nouvelles concernant des assemblées montréalaises ayant fait parler d'elles. Il faut donc prendre cette analyse avec un grain de sel. Toujours est-il, les assemblées sont

---

<sup>68</sup> On lit parfois : « L'assemblée de la semaine dernière », « l'assemblée chez monsieur X », ou même parfois nommer une date précise alors que l'édition de la semaine d'avant annonçait une assemblée pour le jour suivant, amenant un doute quant au fait que l'assemblée fut remise ou qu'il y en a eu une seconde dû à un ajournement de celle-ci.

de plus en plus présentes dans la presse patriote au fil du temps, alors que cette progression n'est pas aussi claire dans la presse bureaucrate. Une analyse plus fine incluant d'autres sources pourrait permettre d'établir un nombre plus concret d'assemblées ayant eu lieu sans avoir attiré l'attention des journaux.

#### 4.2.6 Le poll et la rue

Au poll, la foule joue un rôle important. Les électeurs ne viennent pas seuls et l'événement attire un grand nombre de personnes, entre autres, parce qu'il consiste en un moment important de la vie publique. On s'imagine assez bien l'aspect festif que peut parfois prendre ce rassemblement qui ponctue la vie des gens tous les 3 ou 4 ans. La présence d'un aussi grand nombre de personnes amène une gestion particulière. Par exemple, l'accès de la foule à l'emplacement du husting nécessite plusieurs déplacements. L'arrivée progressive des gens, les nombreux va-et-vient pendant la journée et le départ de la foule parfois en grands groupes peuvent se faire de manière festive, mais aussi avec colère et grabuge. Ainsi le poll est indissociable de la rue, espace public où il se trouve. De l'arrivée au poll jusqu'au retour à la maison, les frictions qui peuvent avoir lieu se déroulent à différents endroits du comté, dans les rues mêmes où la population vit, mais toujours selon l'idée que l'événement du jour, c'est le poll.

Pour maintenir le calme et le bon déroulement des choses, des constables spéciaux reçoivent la responsabilité de veiller à ce que tout se passe dans le calme. Ils peuvent utiliser des bâtons pour mettre les électeurs en arrêt d'agir dans le cas où ils ont besoin d'avoir recours à la violence. Évidemment, leur travail est de rester proche du husting. Si le but premier de leur présence est de contenir la foule et d'empêcher

les conflits, on sait maintenant que leur présence pouvait parfois envenimer les choses. James Jackson a très bien montré dans son livre que le choix des constables spéciaux n'était pas toujours neutre<sup>69</sup> et que des hommes ayant un casier judiciaire ont même été engagés à la dernière minute par des magistrats qui supportaient le candidat bureaucrate. On sait d'ailleurs que certaines personnes ont pu avoir cette responsabilité alors qu'ils avaient clairement un parti pris. À la suite des résultats de la présente recherche, il faut tout de même dire qu'en général, l'officier rapporteur n'a pas besoin d'avoir recours à cette force. La plupart d'entre eux assurent l'ordre sans réclamer l'aide des autorités<sup>70</sup>. L'absence dans les journaux consultés de la moindre référence à des magistrats ou à des constables spéciaux ayant utilisé une force physique injuste sur la foule renforce cette idée. Si l'on se fie aux journaux étudiés, le parti pris évident des constables spéciaux à la sanglante élection partielle de 1832 serait davantage l'exception que la règle.

Un autre événement témoigne bien du non-recours aux autorités. C'était à l'élection de 1834 à la Basse-ville de Québec. D'après *La Minerve* du 28 octobre, l'élection fut vivement disputée, mais il n'y eut aucun désordre, grâce à, dit-on, un excellent travail de l'officier rapporteur qui a très vite désamorcé les situations propices au conflit.<sup>71</sup> Quand un « connétable s'étant présenté au poll avec un bâton »<sup>72</sup>, l'officier rapporteur lui aurait demandé de se retirer, disant qu'il faisait confiance à l'honneur des électeurs<sup>73</sup>. L'élection a fini quand Pemberton (bureaucrate) a écrit une lettre à l'officier rapporteur pour se désister, le tout de façon pacifique.

---

<sup>69</sup> James Jackson, *Op.cit.*, p.217.

<sup>70</sup> Par autorité, il est question ici des constables réguliers, spéciaux et des guets, sous l'autorité des juges de paix.

<sup>71</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 28 octobre 1834

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> *Ibid.*,

S'il y a bien eu, d'après James Jackson, certains cas où l'on pense que des constables spéciaux, censés assurer l'ordre, utilisent plutôt leur autorité pour influencer l'élection,<sup>74</sup> cette dynamique de corruption ne ressort pas du dépouillement de la presse montréalaise de l'époque pour 1820, 1827 et 1834. Tout de même, on rapporte quelques cas où des policiers auraient tenté de faire peur à des électeurs en leur faisant des menaces. Ces menaces peuvent être faites à la connaissance ou non du candidat. Par exemple, en 1827, *La Minerve* écrit être inquiète de la candidature de M. Delisle, dans Montréal-Ouest, puisqu'il occupe des places importantes, dont greffier de la paix, ce qui pourrait faire peur à certains électeurs.<sup>75</sup> Craignant la corruption, *La Minerve* explique que, par le passé, un homme qui vendait de l'alcool sans permis se serait fait menacer par un policier d'être dénoncé s'il ne votait pas pour Delisle, à la connaissance ou non de ce dernier. Des déclarations similaires sont faites la même année et dans le même journal en ce qui concerne le procureur général James Stuart, qui était candidat dans le bourg de William-Henry (Sorel). Certains électeurs affirment avoir reçu des menaces. L'un d'eux dit qu'un ami proche du procureur général lui aurait offert 25 livres pour voter pour Stuart<sup>76</sup>, ce qu'il aurait refusé. Un autre s'est fait menacer de se faire enlever sa maison s'il ne votait pas en ce sens.<sup>77</sup>

Si la plupart des élections se déroulent bien, il y a quelques exceptions, et ce, même pour les années les plus calmes. En 1820, dans son message de remerciement,

---

<sup>74</sup> L'un des nombreux exemples de constable spécial violent décrits dans *L'émeute inventée* est le cas de l'agresseur Robert Cooke, qui a été arrêté et relâché sans se faire juger. Orangiste violent selon Jacques Viger, il aurait tiré sur son voisin par la fenêtre avec un pistolet de type tromblon. Son voisin, Charles Curran, était un partisan de Tracey, le candidat patriote en 1832. Le plus problématique avec cette affaire, c'est que Cooke a voté pour Bagg à l'élection partielle et fut assermenté comme constable spécial. Censé assurer le calme de l'élection, il aurait dit qu'il aurait la peau d'un de ces damnés partisans de Tracey. Voir James Jackson, *Op.cit.*, p.91

<sup>75</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 16 juillet 1827.

<sup>76</sup> Les tentatives de corrompre les électeurs sont souvent dénoncées dans les journaux.

<sup>77</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 30 juillet 1827.

M. Molson dit s'être retiré de la course dans Montréal-Ouest, non parce qu'il perdait, mais parce que les électeurs voulant voter pour lui n'osaient pas s'approcher du poll car ils se faisaient importuner<sup>78</sup>. Ce seul épisode de violence présenté dans la presse montréalaise pour cette élection, bien que peu documentée, est présage de ce qui deviendra la norme dans ce comté et quelques autres pour les élections à venir. Pour 1827 et 1834, il devient moins courant de se retirer d'une élection disputée, mais lorsque cela a lieu, on peut voir le candidat accuser le parti adverse de ne pas avoir laissé ses électeurs voter, que cela soit vrai ou non<sup>79</sup>.

Dans les comtés où il y a des frictions, chaque parti tente de diverses manières d'obtenir le contrôle du poll, et chaque parti le reprochera à l'adversaire lorsque celui-ci réussit à l'obtenir. Il est ici question d'énormes attroupements d'électeurs qui doivent rester ensemble pour espérer avoir accès au poll, d'individus qui arrivent parfois armés avec des couteaux ou des bâtons afin de s'en prendre aux autres, ou simplement leur faire peur. *La Minerve* écrira souvent que les électeurs ont dû se tenir ensemble pour résister aux adversaires « armées de bâtons ».<sup>80</sup> Cette dynamique s'observe davantage à certains endroits. Les comtés où l'on voit le plus souvent ces joutes pour contrôler le poll sont sans conteste Montréal-Ouest et York (Deux-Montagnes en 1834), où les violences sont courantes et étroitement liées au contrôle du poll. Même si ce mémoire porte surtout sur le district de Montréal, il est intéressant de voir que la presse montréalaise parle parfois aussi de ce qui se passe à Québec. La violence liée au contrôle du poll ne fait pas exception dans cette région, autant dans la Haute que dans la Basse-Ville, où il y aurait eu une rixe en 1834, forçant l'officier rapporteur à fermer le poll et à ajourner au lendemain parce que le

---

<sup>78</sup> *Montreal Herald, Op.cit.*, 25 mars 1820.

<sup>79</sup> Un candidat défait peut très bien utiliser cet argument pour discréditer la victoire du candidat gagnant.

<sup>80</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 10 novembre 1834.

climat n'était plus propice à tenir une élection<sup>81</sup>. Cet aspect témoigne de la participation active et physique des patriotes et des bureaucrates de Québec, souvent mise de côté lorsque l'on analyse seulement les batailles de 1837 et 1838.

Le poll est intimement lié à la rue qui est, elle aussi, l'un des lieux de l'élection où se rassemble la foule. Comme Dan Horner l'indique dans son ouvrage de 2020<sup>82</sup>, la rue est beaucoup plus qu'un simple espace de vie commune, c'est carrément un lieu auquel les gens s'identifient, l'utilisant pour gagner leur vie, pour faire entendre et faire valoir leur opinion. Cela est particulièrement vrai à Montréal au XIXe siècle. C'est un espace qui est en constante transformation,<sup>83</sup> et ce, à travers des négociations démocratiques, mais aussi parfois violentes. C'est donc l'endroit où la majorité des frictions se déroulent.

Lors des déplacements, après le poll, il n'est pas rare qu'un grand nombre de partisans circulent dans le chemin en même temps, provoquant parfois des bagarres, rixes ou même pire. Les sources ont alimenté cette recherche de quelques moments où la foule se met à agir de façon plus agressive lorsqu'elle quitte les endroits officiels. L'exemple mentionné plus haut, où l'église des récollets fut attaquée par on ne sait quel groupe et où les partisans de Donnelan et Walker, en boisson, auraient fait du grabuge, est encore ici tout à propos. Cet espace public appartenant à la fois à tout le monde et à personne est bien souvent la cible sur laquelle des groupes versent leur colère, mais n'est pas toujours encadré et surveillé de la même manière. *La Minerve* est d'ailleurs très critique à l'égard du fait qu'en 1832, l'armée ait tiré sur

---

<sup>81</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 27 octobre 1834.

<sup>82</sup> Dan Horner, *Taking to the Streets: Crowds, Politics, and the Urban Experience in Mid-Nineteenth-Century Montreal*, McGill-Queens University press, 2020, 352 p.

<sup>83</sup> L'auteur le démontre assez bien au chapitre 2, à l'aide du cas de M.Eaton, vendeur de muffins qui a dû se défendre par des procédures légales pour pouvoir continuer de faire son métier. À une époque où l'élite bourgeoise de Montréal tente de transformer l'espace public en un lieu de gentleman, les vendeurs de rues ne sont plus les bienvenus. Ils doivent réclamer et négocier leur place.

des Canadiens « rentrant paisiblement chez eux après le poll »<sup>84</sup>, mais qu'en 1834, on laisse « la rue de nuit à des gens furieux, violents et saouls. » La fameuse « émeute » de 1832, où l'armée a tiré sur la foule faisant trois morts, est encore d'actualité 2 ans plus tard.

La situation de violence la plus courante, avec les batailles, est le lançage de pierres. Dans quelques élections, les journaux rapportent que des pierres furent lancées sur des personnes, comme sur des bâtiments. Si Jackson en faisait déjà la démonstration dans son livre <sup>85</sup>pour l'élection partielle de 1832, la présente recherche montre que des situations similaires s'étaient déjà produites en 1827, et se sont encore produites en 1834, toujours dans ce même comté de Montréal-Ouest, où s'opposent fréquemment les candidats patriotes Louis-Joseph Papineau et Robert Nelson à Messieurs McGill, Delisle, Walker et Donnelan. L'élection de 1827 à Montréal-Ouest est d'ailleurs aussi un excellent exemple d'élection où les choses tournent mal.

### 4.3 Quelques études de cas

Cette dernière partie sur les conflits et la violence à travers les différents lieux de l'élection propose de brosser un portrait de trois comtés où la violence a été particulièrement présente. Le dépouillement a montré que ces comtés ont été les plus chauds, et ce, sur une période plus constante que les autres. Un résumé des élections de 1827 et 1834 pour chacun de ces comtés illustre bien le portrait global des conflits qui ont lieu à l'époque<sup>86</sup>.

---

<sup>84</sup> *La Minerve*, *op.cit.*, 17 novembre 1834.

<sup>85</sup> James Jackson, *Op.cit.*, p.101.

<sup>86</sup> Chacune de ses élections a fait couler énormément d'encre et pourrait faire l'objet d'un ouvrage à elle seule. La pertinence des livres de Lamonde et de Jackson le prouve. L'objectif de ce mémoire



### 4.3.1 Le comté de Montréal-Ouest

Montréal-Ouest figure dans les comtés les plus violents. Si les élections se déroulent bien presque partout, c'est entre autres ce comté qui est généralement utilisé pour illustrer les violences électorales à cette époque. L'élection de 1820 a été assez calme, si ce n'est que quelques critiques. Les choses vont changer grandement dès l'élection de 1827, voir avant, puisque l'élection de 1824 n'a pas été étudiée.

Le 16 août 1827, *La Minerve* répond à un article du *Herald* qui affirmait que, la veille, les partisans de Papineau ont lancé des pierres aux électeurs venus de Griffintown, et ce, dès leur arrivée au poll.<sup>87</sup> Selon le point de vue des partisans patriotes, c'est tout l'inverse et ce sont eux qui avaient des pierres. Cette joute violente aux projectiles rocailleux se poursuit à la fermeture du poll, le 15 août au soir. À 5h, le poll fut ajourné et la foule commença à se disperser en faisant deux lignes. McGill serait sortie discrètement et on l'aurait aperçu alors qu'il était déjà assez loin, se dirigeant chez lui avec ceux qui le supportaient. Ils se seraient arrêtés devant l'entrée de la maison de McGill<sup>88</sup>. *La Minerve* présuppose que leur objectif était d'attendre que Papineau, Nelson et leur groupe passent par là<sup>89</sup>. Lorsque ceux-ci passèrent devant la maison avec leur groupe, ils se seraient fait jeter des pierres par le groupe de McGill. L'auteur du texte était sur les lieux et affirme : « Nous foncions à coup de pierres et de poings pour les repousser »<sup>90</sup>. Il y eut ainsi de la bagarre et plusieurs blessés. Certains disent qu'il y en avait avec des pistolets. Les témoins (patriotes) sont catégoriques, les pierres auraient d'abord été lancées par les partisans

---

n'est pas de décrire ces élections dans les moindres détails, mais de faire ressortir les types de conflits qui eurent lieu. Le portrait de chacune d'entre elles restera donc assez bref.

<sup>87</sup> Cet article du *Herald* semble perdu, puisque l'année 1827, entre autres, manque à nos collections.

<sup>88</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 16 août 1827.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> *Ibid.*

de McGill. Parmi ceux qui ont jeté des pierres, il y eut un avocat du nom de Scott<sup>91</sup>, ami de M. Gale, le juge de paix. Il y aurait aussi eu William King McCord, qui était aussi présent lors des violences à St-Eustache. *La Minerve* dit avec ironie qu'il y aurait appris l'art de lancer la pierre.

Dans son édition du 23 août, le journal rapporte même que M. Peck, un avocat bureaucrate, aurait lui-même dit à ses amis que c'était honteux d'avoir ainsi attaqué les partisans de Papineau<sup>92</sup>. Si l'on ne peut toujours pas savoir qui a réellement commencé les violences, on sait tout de même que ces violences ont eu lieu et qu'elles ont fait écrire autant un journal que l'autre, et ce sur plusieurs publications. C'était, autrement dit, le sujet de l'heure pour les habitants de Montréal et des alentours. Un autre fait intéressant de cette histoire, c'est qu'on apprend dans le même journal qu'un ami de McGill couru chez Mr. Gale, le président de la session de la paix, pour lui demander de faire intervenir l'armée<sup>93</sup>, ce qui n'est pas arrivé, mais rappelle assez bien les événements menant à la fusillade de 1832, cinq ans plus tard. De son côté, la *Montreal Gazette* se garde d'écrire de longs textes et donne peu d'informations. Elle affirme seulement que ceux qui sont venus voter pour Deslile et McGill ont été battus et ont reçu des coups de pied. La gazette apprend que c'est arrivé à Henry Mackenzie, Benjamin Holmes et James Young ainsi qu'à plusieurs autres et que la force a été utilisée le samedi et le lundi pour les empêcher d'atteindre le husting.<sup>94</sup>

Le comté de Montréal-Ouest ne corrige que très peu sa réputation en 1834. Si *La Minerve* du 30 octobre souligne à quel point les élections se déroulent dans le

---

<sup>91</sup> Il est fort peu probable qu'il soit question ici de William-Henry Scott, de St-Eustache, étant donné que ce dernier était un patriote affirmé.

<sup>92</sup> *Ibid.*, 23 août 1827.

<sup>93</sup> *Ibid.*, 16 août 1827.

<sup>94</sup> *Montreal Gazette, Op.cit.*, 13 août 1827.

calme malgré les tentatives des « adversaires désespérés »<sup>95</sup> de prendre le poll, elle change d'opinion dans son édition du 3 novembre. Le jeudi d'avant, une foule de 90 à 100 Écossais se seraient présentés avec des bâtons pour tenter en vain de prendre le poll et ce, deux jours durant. Le journal affirme que :

« Deux hommes, dont la stature annonçait une force plus qu'ordinaire, se tenaient des deux côtés de la porte, semblant commander aux autres et interdisaient l'accès aux Canadiens, alors en minorité, tout espoir de s'introduire dans la salle pour voter. »<sup>96</sup>

Les patriotes se seraient défendus, eux, à point nus parce qu'ils n'étaient pas armés<sup>97</sup>. On parle notamment de cultivateurs qui ont aussi été attaqués alors qu'ils étaient paisiblement en train de vendre leurs produits au marché. Les chevaux furent aussi maltraités<sup>98</sup>. La maison où avait lieu le poll fut vandalisée avec des lancées de pierres. Un détail particulièrement intéressant est la présence sur place de Jos Montferrand, célèbre homme fort canadien reconnu pour avoir, selon la légende, tenu tête à 150 « Shiners » à Ottawa en 1828<sup>99</sup>. *La Minerve* décrit un conflit en ces mots :

« à ce moment, plusieurs misérables accoururent, armés de bâtons et, se fiant sur leur nombre, se précipitèrent sur les Canadiens sans défense (...) et ce fut dans cet instant que Montferrand y arriva. Chacun connaît la force musculaire de ce géant, qui ne peut être comparée à rien d'autre que sa douceur naturelle. Les furieux, au nombre de 10 à 12, entourèrent le colosse et l'assaillirent à coup de bâton, mais étant parvenu à descendre de sa calèche, il saisit un bâton dont on venait de le frapper et, le jetant loin de lui, ne fit usage que de ses énormes bras avec lesquels il vint à bout de ses lâches adversaires qui fuirent de nouveau... »<sup>100</sup>

---

<sup>95</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 30 octobre 1834.

<sup>96</sup> *Ibid.*, 3 novembre 1834.

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> Gérard Goyer et Jean Hamelin, « MONTFERRAND, dit Favre, JOSEPH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/montferrand\\_joseph\\_9F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/montferrand_joseph_9F.html). (Consulté le 5 décembre 2021).

<sup>100</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 3 novembre 1834.

Quelques paragraphes plus loin, le journal revient sur Montferrand en soulignant qu'il avait lui-même refusé de l'or proposé par le parti adverse pour devenir leur fier-à-bras. Il aurait plutôt décidé de soutenir la patrie gratuitement. Cet événement témoigne de la présence de fiers à bras armés pour tenter de contrôler le poll et de corruption directement rapportée dans les journaux<sup>101</sup>, qu'il s'agisse de rumeurs ou non. En plus, cet événement de la vie de Montferrand semble être peu, sinon pas connu du tout. Sa participation à une bagarre à l'élection de 1832 ou sa présence à une assemblée du parti était déjà bien documentée<sup>102</sup>, mais cet événement de 1834 serait jusqu'à présent inédit. Du côté du *Herald*, il y a très peu d'information, mais le journal n'est pas d'accord quant au fait qu'il y aurait eu du trouble. Il soutient plutôt que l'officier rapporteur a tenté de faire fermer le poll de manière injustifiée alors que les résultats sont encore serrés, en plus d'avoir fait perdre beaucoup de temps aux électeurs en posant des questions inutiles<sup>103</sup>. L'officier rapporteur se fait faire des reproches similaires à ceux abordés au chapitre 3, mais cette fois, ce sont les bureaucrates qui sont indignés et qui font plainte.

#### 4.3.2 Le comté de York (Deux-Montagnes)

Avec le comté de Montréal-Ouest, l'autre comté le plus violent est celui de York, qui change de nom en 1828 pour devenir le comté de Deux-Montagnes. Pourtant, en 1820, rien ne portait à croire que cette circonscription serait aussi problématique dans le futur. Les deux candidats qui furent élus cette année-là étaient Nicolas-Eustache Lambert Dumont et Augustin Perrault, tous deux appréciés et même réélus plus d'une fois malgré le fait qu'ils soient chacun d'une allégeance

---

<sup>101</sup> En ce qui concerne la corruption, plusieurs témoignages ressortent dans les journaux, autant en 1820 qu'en 1827 et 1834. Il n'est pas rare qu'une personne se fasse offrir de l'argent pour son vote.

<sup>102</sup> Gérard Goyer et Jean Hamelin, *Op.cit.*

<sup>103</sup> *Montreal Herald, Op.cit.*, 15 novembre 1834.

politique opposée. Dumont est un seigneur local, capitaine de milice et est très proche du pouvoir britannique, alors que Perrault est clairement un député canadien, avant que le parti patriote n'existe. Ils écrivent notamment, lors de la première des deux élections, un message de remerciement commun dans lequel ils soulignent le bon travail de l'officier rapporteur. Ce message est même publié dans les deux journaux : *La Minerve* et la *Montreal Gazette*.

Les choses sont complètement différentes en 1827. Dumont n'a plus le support de la population. Il n'est plus considéré comme un « ami du pays » par *La Minerve* et beaucoup de ses actions sont contestées, comme le fait d'avoir écrit une lettre au gouverneur dans le but de faire renvoyer des officiers de milices ayant parlé contre Lord Dalhousie lors d'une assemblée politique<sup>104</sup>. Cette affaire fait beaucoup parler dans la presse et même si le problème n'est pas réglé aux yeux de *La Minerve*, qui affirme que Dumont vient déjà de perdre son élection<sup>105</sup>, les principaux concernés ont trouvé un terrain d'entente. À la suite d'une assemblée regroupant des officiers de milice et organisée pour régler la question, un certain M.G. Fournier prit la parole pour dire qu'une situation similaire avait déjà eu lieu aux États-Unis et s'était terminée par un duel qui régla la question. À cela, Dumont répond qu'il aurait « fort à faire si j'étais obligé d'attaquer l'un après l'autre tous les officiers qui ont signés contre moi. Il paraît que le mieux pour moi est de laisser tomber l'affaire. »<sup>106</sup> La subtile invitation à un duel resta sans suite, mais cela montre qu'avant même le début de l'élection, la tension est déjà palpable. C'est cette querelle politique qui poussa une cinquantaine d'officiers de milice à aller voir le Dr Labrie pour le convaincre de se présenter contre Dumont, comme il était fréquent à l'époque. La crise de 1827 annonce un changement de députation total pour cette circonscription, Perrault ne se

---

<sup>104</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 23 juillet 1827.

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> *Ibid.*

représentant pas pour ce comté<sup>107</sup>. Les nouveaux candidats patriotes sont Monsieur Lefebvre, le Dr Labrie et leurs vis-à-vis sont Monsieur Simpson ainsi que le Seigneur et Colonel Dumont qui se présente de nouveau malgré le fait que tous le déclarent déjà perdant. Dans cette même édition, *La Minerve* s'applique déjà à publier d'anciennes lettres de Dumont en plus de son message de remerciement à l'élection de 1820 pour montrer à quel point ses idées ont changé qu'il est maintenant du côté des bureaucrates et qu'il croit que le pouvoir vient seulement du roi, que ce n'est pas à la chambre d'assemblée d'établir la liste civile, etc.<sup>108</sup>

Cette élection fut fortement marquée par les stratégies de gestion du temps. Comme décrit au chapitre 3, à cette élection, les bureaucrates auraient fait de très long discours et exigés les serments de presque tous ceux qu'ils savaient voter pour l'adversaire, en plus de poser des questions floues qui n'étaient pas comprises de tous. *La Minerve* est persuadée qu'il s'agit d'une stratégie pour prioriser le poll qui aura lieu à Vaudreuil. C'est aussi à cette élection que s'est présenté le shérif et conseiller législatif Gogy avant qu'on ne lui montre la porte parce que sa présence était contre la loi. Des indices comme quoi il y eut de la corruption sont aussi présents alors qu'un électeur affirme sous serment avoir accepté 4 francs pour voter pour Dumont<sup>109</sup>.

À cette élection, les patriotes sont outrés que l'officier rapporteur, Mr. McKay, ait toléré beaucoup de grabuge. Un lecteur de *La Minerve* lui reproche de ne pas avoir réagi quand une foule de partisans des bureaucrates, que l'auteur précise être irlandais et écossais, se sont emparés du poll par la force alors qu'il n'y avait que 25 partisans patriotes. Perdant la veille, ils se seraient présentés avant l'ouverture du

---

<sup>107</sup> *Ibid.*, 23 novembre 1827.

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 4 août 1827.

poll vers 4h du matin en grand nombre et en brisant des choses et en faisant « toute sorte de violence. »<sup>110</sup> Jusqu'à 11h, il n'y a eu que des votes pour les bureaucrates. Après eux, ce sont les hommes de Robock (le beau-fils de Simpson), surtout des orangistes irlandais, qui sont venus faire du grabuge sur le lieu du poll. Certains seraient venus armés de bâton. L'auteur dit que les Canadiens se sont fait « assommer sans merci »<sup>111</sup>. Ils avaient à leur tête Antoine Bellefeuille, le neveu de Dumont qui paraît-il, avait un dard à la main qu'il s'est fait enlever par « Monsieur Scott ». Le lendemain, les partisans patriotes ont dû venir en plus grand nombre pour ne pas se faire intimider. La *Minerve* du 6 août explique que, ne pouvant atteindre le poll de St-Eustache, certains électeurs se résolurent à aller voter en bateau, au poll de Vaudreuil. Ces gens se seraient fait promettre par les hommes de Simpson qu'ils seraient « assommés au débarquement. »<sup>112</sup>

On reproche aussi à l'officier rapporteur McKay d'avoir exigé de certains électeurs qu'ils prêtent des serments qui ne devaient pas s'appliquer à eux. Il est ici question des serments numéro 4 et 5 qui, dit-on, ne s'appliquent qu'aux « électeurs de la ville. »<sup>113</sup> Il semble que, encore une fois, des contestations, des violences et des conflits sont en partie attribuables à l'officier rapporteur.

L'élection se termine par une victoire des patriotes au moment où les bureaucrates se retirent de la course en disant qu'il y avait trop de violence pour que leurs partisans puissent voter, ce que *La Minerve* dément. De son côté la *Montreal Gazette*, moins bavarde, a quand même publié le long message de remerciement de Simpson, ainsi que le texte de Bellefeuille qui défendait Simpson, son candidat

---

<sup>110</sup> *Ibid.* Le journal n'est pas plus précis que cela, outre les passages où elle décrit les canadiens qui se font assommer.

<sup>111</sup> *Ibid.*, 6 août 1827.

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> *Ibid.*, 23 novembre 1827

favori. Dans ses remerciements, Simpson se désole que l'élection soit passée d'une affaire politique à une affaire religieuse <sup>114</sup>et que ses partisans canadiens n'ont pas pu voter, car ils n'étaient pas habitués à autant de tumulte. Cette circonscription a fait parler d'elle à presque chaque édition de *La Minerve*. Tout y est : violence, rumeurs que des fier-à-bras ont été engagés, tentatives de prendre le poll par les partis, corruption d'électeurs, stratégies malhonnêtes pour faire perdre du temps, contestation de l'issue de l'élection, débat dans les journaux, etc. Il s'agit de l'élection la plus discutée dans la presse pour toute la période de 1820 à 1834 analysée pour ce mémoire.

En 1834, le scénario est très similaire, même si les journaux en parlent beaucoup moins. *La Minerve* ne parle de cette élection que dans trois éditions et le *Herald* n'en parle pas du tout dans les éditions disponibles. La principale source pour obtenir plus d'information sur ce comté est un texte de l'époque, non signé <sup>115</sup> intitulé « Relation historique des événements de l'élection du Lac des Deux Montagnes en 1834. » <sup>116</sup>Dès le début de l'élection, *La Minerve* affirme qu'une assemblée d'électeurs s'est réunie après la messe chez Émery Feré, et qu'ils ont choisi les députés sortants Girouard et Scott qu'ils sont ensuite allés chercher en délégation, pratique courante témoignant de l'aspect très communautaire des élections. Scott et Girouard <sup>117</sup> acceptèrent et pensaient être réélus, malgré les « cabales » de leurs adversaires Brown et Globensky. <sup>118</sup>Le jour du poll, après avoir écouté les discours de

---

<sup>114</sup> *Ibid.*, 20 août 1827.

<sup>115</sup> Même si le document n'est pas signé, l'hypothèse principale quant à l'origine de ce document serait qu'il a rédigé par Jean-Joseph Girouard, lui-même candidat à cette élection.

<sup>116</sup> *Relation historique des événements de l'élection du Lac des Deux Montagnes en 1834 : épisode propre à faire connaître l'esprit public dans le Bas-Canada*, 1835, 40 p., Auteur inconnu, Disponible en microfiches sur Canadiana <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.37962/1?r=0&s=1> (Consulté le 5 décembre 2021).

<sup>117</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 30 octobre 1834.

<sup>118</sup> *Ibid.*



tout le monde, l'officier rapporteur était prêt à déclarer la victoire des patriotes, puisqu'il n'y avait personne qui s'exclamait aux discours de Globensky et Brown. C'est alors que Brown demanda le scrutin. Le livre de scrutin fut ouvert et le poll commença. À ce moment, *La Minerve* affirme qu'un Canadien s'est fait battre à coups de bâtons par 3 partisans de Brown et Globensky qui coururent ensuite se cacher dans une maison<sup>119</sup>. L'élection était effectivement commencée.

Un élément intéressant décrit dans la « relation historique » est le fait que Scott et Girouard soulignent dans leurs discours de présentation qu'il n'y a pas d'animosité de race au sein de leur parti. Scott dit qu'il a lui-même milité pour que les Écossais de St-André puissent se faire accorder le droit des registres de l'une de leurs communions religieuses, ce qui avait d'abord été refusé par le conseil législatif. Si cet aspect de « division ethnique » est nié par les candidats, l'auteur du texte fait clairement comprendre que cette division était concrète le jour de l'élection. Il fait souvent référence aux Écossais et aux orangistes qui venaient de Gore, de Grenville et d'autre part plus à l'ouest armé de bâtons et que ce sont eux qui amenaient la violence<sup>120</sup>. Selon l'auteur, ce sont eux qui auraient tenté de prendre le poll systématiquement, après quoi les électeurs canadiens n'eurent d'autre choix que de se défendre. Ils auraient tendu une embuscade à des Canadiens sans défense et attaqué plusieurs personnes lors du poll. Encore une fois, les sources écrites par des patriotes abondent alors que celles venant d'acteurs bureaucrates se font rares. Ce qu'il faut retenir, c'est surtout que l'élection de Deux-Montagnes en 1834 a été tout aussi violente et conflictuelle que celle de 1827, et qu'il y avait clairement une tendance à voir l'autre sous un angle ethnique. Bien que cette « relation historique » décrive l'élection comme étant larvée et très violente, il est difficile d'établir qu'elle l'est

---

<sup>119</sup> *Ibid.*, 13 novembre 1834.

<sup>120</sup> *Relation du comté de Deux-Montagnes, Op.cit.*, p.16.

davantage que celle de 1827, étant donné que le principal médium étudié, la presse, ne témoigne pas d'une violence aussi marquée. Le déroulement de cette élection est très similaire à celui de 1827 dans ce comté où l'élection est un vecteur de violence généralisée à l'ensemble de la région.

#### 4.3.3 Le comté de William-Henry (Sorel)

Comme les comtés de Trois-Rivières ou de la Basse-ville de Québec, William-Henry n'était pas systématiquement théâtre de violence, mais l'a été dans au moins l'une des trois élections à l'étude et était clairement un comté de magouilles et de tentatives malhonnêtes à au moins deux reprises. Ce comté se démarque tout de même du fait qu'il y a eu carrément un meurtre pour des questions politiques, ce qui doit absolument être discuté dans ce mémoire. Yvan Lamonde a déjà consacré un livre à cette élection de 1834 en utilisant entre autres les mêmes journaux que cette recherche. Sa couverture du procès de Stuart montre ce que dit *La Minerve* sur l'élection dans ce bourg va s'avérer être vrai.

Lors de l'élection de 1827, cette circonscription a la réputation d'être un « bourg pourri », un comté où le même parti l'emporte toujours. Cela s'explique entre autres par le fait que ce soit une ville de garnison où vivent plusieurs immigrants loyaux, parfois seulement de passage. C'est aussi l'endroit où le gouverneur général a sa résidence d'été. Plusieurs députés bureaucrates ayant été élus dans ce bourg n'y habitaient même pas et recevaient par la suite des promotions, devenant membres de différents conseils et fonctions proches de l'administration coloniale. Les choses vont pourtant changer avec l'élection de Wolfred Nelson comme député patriote. Il avait pour opposant James Stuart, le procureur général et membre du conseil exécutif. On dit qu'il a été encouragé à se présenter par le gouverneur Dalhousie lui-même. Cette

élection a été très chaude et *La Minerve* s'en empare dès le début dans son édition du 26 juillet pour en faire un symbole de la victoire patriote<sup>121</sup>. Elle veut promouvoir le fait que les patriotes seront tellement forts qu'ils gagneront même dans un bourg pourri. *Le Montreal Gazette* ne couvre pas cette élection et se contente de publier l'annonce de candidature de Stuart.

Même si *La Minerve* prévoit la victoire de Nelson, elle révèle dans son édition du 30 juillet que plusieurs pratiques de Stuart sont problématiques : certains électeurs se sont fait traiter avec mépris et injure et ont reçu des menaces s'ils ne votaient pas pour lui. On parle ici de menaces de morts, de piloris, de prison ou de se faire enlever sa propriété.<sup>122</sup> Un électeur ayant une terre dans le comté, mais n'y habitant pas affirme même qu'un ami de Stuart aurait tenté d'acheter son vote pour 25 livres en lui promettant qu'il pourrait voter, mais qu'il a refusé.<sup>123</sup> Il se serait même vanté d'être le seul à avoir le droit de poursuivre qui il veut au nom du roi. Stuart aurait dit à de nombreux électeurs qu'il allait les faire mettre en prison, avant qu'un certain Morisson lui rappelle qu'il n'est pas au-dessus des lois. Le journal ajoute que : « Si M. Stuart ne réussit pas, ce n'est pas faute d'avoir employé sur le husting les menaces, l'insolence et la morgue. »<sup>124</sup> La majorité n'était que de 4 voix, mais *La Minerve* affirme que les dernières personnes à avoir voté n'étaient pas légitimes et n'ont servi qu'à dévaloriser la victoire de Nelson. Les partisans se seraient écriés en un triomphe : « Nous ne sommes plus un Bourg-Pourri, nous avons réparé notre réputation, vive la liberté électorale, honte à la bureaucratie! »<sup>125</sup> On annonce que Stuart va surement se représenter dans Huntingdon, et *La Minerve* dit à la blague que s'il aime voyager, il perdra surement à temps pour se présenter à Gaspé.

---

<sup>121</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 26 juillet 1827.

<sup>122</sup> *Ibid.*, 30 juillet 1827.

<sup>123</sup> *Ibid.*

<sup>124</sup> *Ibid.*

<sup>125</sup> *Ibid.*

Une anecdote illustre assez bien le fait qu'un candidat pouvait s'opposer au vote d'un électeur s'il le jugeait illégal. Le journal indique qu'un homme du nom de Laflèche serait arrivé l'air joyeux en disant « Houra pour le procureur général », ce qui aurait flatté Stuart qui fit tout pour le convaincre qu'il avait le droit de voter, même si l'homme n'était pas sûr à 100% de la valeur de sa maison (5 livres sterling par année). Stuart ne lui fit pas prêter serment et lui garantit qu'il avait le droit de voter. Nelson, qui aurait pu exiger un serment en représailles à tous les serments inutiles que Stuart a imposé, ne le fait pas. L'homme dit ensuite qu'il votait pour Nelson. Stuart fit la grimace et « se mis en colère contre tout »<sup>126</sup>. On apprend plus tard que sa maison n'était pas sur sa propriété et qu'il n'aurait jamais consenti à prêter serment, de peur de se faire accuser de parjure.

À la suite de l'élection, Stuart se met à poursuivre des électeurs qui n'ont pas voté pour lui. Il n'accepte pas la défaite. Dans ses remerciements, il y affirme qu'il va contester l'élection parce que l'officier rapporteur a pris trop de votes illégaux.<sup>127</sup> Les nombreuses poursuites qu'il fait mèneront les patriotes à organiser une défense judiciaire. De longues procédures s'étaleront sur plusieurs années. Le jury tranche, à la suite d'une enquête officielle, et reconnaît Stuart « coupable de malversations et de poursuites injustes et mal fondées, de mépris pour les libertés législatives, de bris de son serment de procureur général et d'indignité de la confiance de Sa Majesté la reine. »<sup>128</sup> Il est destitué de son titre de procureur, non sans avoir tenté d'avoir l'appui de Londres en envoyant un mémoire plaidant sa cause au Gouvernement de Sa Majesté.

---

<sup>126</sup> *La Minerve*, *Op.cit.*, 23 août 1827.

<sup>127</sup> *Ibid.*

<sup>128</sup> Yvan Lamonde, *Violence coloniale et résistance patriote : Au « bourg pourri » de Sorel et à Saint-Ours-sur-Richelieu (1780-1838)*, Delbusso Éditeur, 2017, p.39.

À l'élection de 1834, le candidat patriote se nomme John Pickel et le bureaucrate est John Jones, le fils de l'ancien député de ce bourg, Robert Jones. Cette élection est très serrée, comme celle de 1827 et tout indique qu'elle a été fortement marquée par la corruption, comme celle de 1827. *La Minerve* affirme qu'« ici, la corruption est à son comble. »<sup>129</sup> Elle reproche à Jones d'avoir acheté beaucoup de votes. Elle donne l'exemple d'un Steamboat où des gens de passage « jusqu'au marmiton » ont été payés pour venir tenter de voter<sup>130</sup>. Le *Herald* n'aborde pas vraiment cette élection<sup>131</sup> autrement qu'en publiant le message de remerciement de Jones qui affirme avoir perdu, mais que les vrais électeurs ont voté pour lui.<sup>132</sup> Il s'explique cela en soulignant que les électeurs de Pickel ne se sont pas bien conduits et que certains étaient en état d'ébriété. Il se garde de spécifier que le geste le plus violent d'entre tous a été commis par son propre frère : le meurtre de Louis Marcoux. Si l'élection de 1834 n'est pas aussi marquée de conflits au poll que celle de 1827, il y a tout de même eu mort d'homme. La presse patriote reproche aux bureaucrates d'être insensibles à cette situation qui devrait être couverte, ce que *La Minerve* s'applique à faire.

Louis Marcoux était l'organisateur politique de Nelson en 1827, puis de Pickel en 1834. Il fut fatalement tiré à bout portant par Isaac Jones, le frère du candidat bureaucrate. À l'époque, pour obtenir le droit de vote, il fallait avoir feu et lieu dans le comté. Cela veut dire que, pour qu'une habitation soit considérée comme étant celle d'un électeur résidant dans le comté, il fallait que la maison soit munie d'une cheminée. Pour acheter le vote d'un électeur, un certain Dumas, les

---

<sup>129</sup> *La Minerve, Op.cit.*, 6 novembre 1834.

<sup>130</sup> *Ibid.*, 6 novembre 1834.

<sup>131</sup> Outre ce qui concerne la mort de Louis Marcoux, cette élection a moins fait parler d'elle que celle de 1827, même dans *La Minerve*. Nous pensons que le *Herald* n'a pas publié plus que ce qui est écrit. Cela dit, près de deux semaines de publications en début novembre ont été perdues et ne se sont pas rendues à nous. Le *Herald* a peut-être publié plus d'information sur cette circonscription.

<sup>132</sup> *Le Herald, Op.cit.*, 15 novembre 1834.

bureaucrates ont entrepris de lui construire une cheminée *in extremis* en échange de son vote. Les patriotes, sachant cela, décidèrent d’aller décourager les travailleurs et faire cesser les travaux. Alors qu’ils attendaient à l’intérieur de la maison voisine, chez une veuve du nom de Paul, le groupe de Isaac Jones arriva en renfort avec des armes à feu. Louis Marcoux sorti au moment où il y eut des coups de feu et les témoignages du procès révèle qu’il aurait dit à Jones de ne pas tirer. Celui-ci s’est avancé et a fait feu sur Marcoux qui, atteint au bas du ventre, mourut 3 jours plus tard. Il eut le temps de donner son témoignage.<sup>133</sup> En 1835, à la suite d’un procès de 4 jours, Isaac Jones est acquitté, Marcoux devient un symbole et son ami Wolfred Nelson érige un monument à Sorel plus tard déplacé à St-Denis-sur-Richelieu.

Ces trois études de cas montrent à elles seules l’éventail des types de conflits et de violences ayant eu lieu lors des élections. Lorsqu’il est question dans l’historiographie de violence ou de corruption électorale à cette époque, il est presque à coup sûr question de l’un de ces comtés qui ont donné bien mauvaise presse aux mœurs électorales de l’époque

## Conclusion

En conclusion, il faut rappeler la contribution de ce chapitre dans ce mémoire. Cette recherche a permis d’établir et de soutenir que, contrairement à notre hypothèse initiale, les élections n’ont pas systématiquement augmenté en violence et en situations conflictuelles au fil du temps et des enjeux politiques. La réalité est plus complexe et plus nuancée, montrant que les conflits atteignent leur sommet quantitatif à l’élection de 1827 et diminuent un peu par la suite. La violence, pour sa

---

<sup>133</sup> Les informations pour produire ce résumé des événements menant au meurtre de Louis Marcoux proviennent de l’ouvrage d’Yvan Lamonde. Pour plus de détails, voir ce livre.

part, suit une logique similaire, avec une violence très comparable entre 1827 et 1834. Les théories justifiant la diminution des situations conflictuelles sont multiples : refonte de la carte électorale permettant à plus de gens de se déplacer au poll, désengagement des bureaucrates qui laissent le champ libre aux patriotes, multiplication des assemblées d'électeurs patriotes qui permettent d'organiser un front commun plus fort le jour du poll, participation plus prononcée de la foule composée, entre autres, de non-électeurs, et ce, probablement en lien direct avec une politisation de la population par la presse, les candidats qui parlent maintenant beaucoup plus de politique dans leurs annonces de candidature, présence d'officiers rapporteurs moins contestés à la suite des conflits de 1827 et de 1832, etc. Cet aspect communautaire des élections à cette époque, mais plus particulièrement en 1834 a été décrit et mis en relation avec le lieu le plus fondamental de la vie politique à ce moment : la rue.

Les violences et les conflits qui ont déjà été nommés à maintes reprises dans l'historiographie ont été confirmés dans cette recherche. Il est question ici de la corruption par achat de vote ou par banquet où un candidat nourrit l'électorat, des lancés de pierres, des embuscades, des attaques avec des bâtons, des poursuites judiciaires injustes et des stratégies malhonnêtes pour gagner, d'un meurtre et même d'invitations à des duels. Ce que la recherche a surtout permis de faire, c'est d'établir que malgré la très mauvaise image qu'ont, avec raison, les élections au début du XIXe siècle, les choses se passaient généralement bien et ces conflits, aussi terribles puisse-t-ils être, étaient localisés dans une petite poignée de comtés proches de Montréal, mais pas forcément concentrés sur l'île elle-même (Montréal-Ouest, York, Sorel). Dans une moindre mesure, ce chapitre a aussi pu aborder la question de la violence verbale et souligner brièvement l'aspect ethnique des conflits qui se perçoit surtout dans les termes utilisés par des patriotes pour décrire leurs adversaires, élément beaucoup moins perceptible dans les rares écrits de la presse bureaucrate. Le

constat est clair : ni les journaux bureaucrates ni les journaux patriotes n'ont publié d'appel à la violence dans leurs pages.



## CONCLUSION

En guise de conclusion de ce mémoire, rappelons que cette recherche s'inscrit dans une tendance historiographique de relecture des phénomènes électoraux. Cette relecture sous différents angles avait déjà été entamée par les travaux de DeBrou, Jackson, Lamonde, Picard, Lalancette et bien d'autres. Ces derniers ont pu mettre en lumière des événements non étudiés, des comportements et des pratiques électorales jusqu'alors presque inconnus, ou carrément la participation politique d'un électorat féminin non soupçonné. Ces recherches montraient, chacune à sa manière, qu'une nouvelle étude sur les élections comme objet d'analyse à part entière était pertinente et nécessaire. C'est pourquoi la présente recherche s'est donné des objectifs qui répondent à ce besoin.

Parmi ces objectifs, il était question de confirmer, relativiser ou nuancer les connaissances concernant les pratiques électorales de l'époque notamment quant à la place qu'y occupent la violence et les conflits. Ces deux concepts étaient les éléments centraux de cette recherche sur les élections. Leur place dans l'évolution des pratiques électorales nous intéressait particulièrement. L'hypothèse générale à ce sujet était que les élections, par leur nature conflictuelle, auraient contribué à la montée des tensions et à la radicalisation menant aux événements de 1837 et 1838 et qu'il y aurait donc eu une hausse constante et linéaire des conflits entre 1820 et 1834. Cette hypothèse a dû être nuancée, voire réfutée. D'autres objectifs se sont aussi ajoutés en cours de route. Nous voulions mieux comprendre la place des usages électoraux dans le cadre d'une élection, mettre en lumière des événements inconnus

et comprendre la politisation de la presse et de la population lors des élections précédant les événements de 1837 à 1840.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi d'étudier trois élections qui eurent lieu lors des deux décennies qui précèdent 1837, de l'arrivée de Lord Dalhousie dans la colonie en 1820, jusqu'au moment où la chambre d'assemblée fut dissoute en raison des événements de 1837. Puisque plusieurs de nos objectifs concernaient l'évolution de différents facteurs, le plus logique était d'étudier la première et la dernière élection générale de cette période, soit 1820 et 1834, en plus de celle qui se trouve au milieu de la période, soit 1827. Le cadre spatial retenu étant celui de la perspective de la presse montréalaise qui couvre le grand district de Montréal, nous nous sommes concentrés sur les journaux montréalais en prenant soin d'en analyser la totalité des éditions disponibles d'au moins un journal de chaque allégeance pour la période de chaque élection. Ces journaux ont été la principale source de cette recherche.

Ce mémoire a révélé, sans que cela ne soit l'objectif principal de la recherche, une politisation inégale de la presse montréalaise entre 1820 et 1834. Une progression claire du nombre de publications d'ordre politique et traitant des élections s'opère entre 1820 et 1827 des deux côtés. Cela étant dit, cette progression est beaucoup plus nette du côté patriote et la tendance se perdure en 1834, mais avec une diminution du nombre d'événements décrits par la presse. Ces événements absents ont été remplacés par de nombreuses publications connexes telles que les republications d'annonces de candidature, de remerciements, d'invitations à des assemblées populaires, etc. Ce fait suggère que l'élection joue un rôle très important dans la politisation de la presse

patriote. C'est l'un des moments où la population<sup>1</sup> est le plus en mode participation citoyenne et donc ouverte à recevoir les messages politiques des journaux. La presse bureaucrate n'a pas aussi bien saisi cette opportunité et ne couvre pas autant l'élection. Elle publie beaucoup moins de descriptions d'élections et ne cherche pas à avoir dans son journal une présence constante d'articles en lien avec celles-ci. Ce simple fait explique la très forte présence dans ce mémoire d'informations provenant du journal *la Minerve*.

La recherche a aussi permis de mettre en exergue la distorsion variable et évolutive entre le cadre légal et institutionnel des élections et les usages et pratiques concrètes. Il a été montré que les élections à l'époque ne sont pas encadrées que par des règles écrites, mais aussi par des pratiques qui évoluent de manière indépendante à la loi officielle, et ce à travers diverses négociations et/ou tentatives qui nous semblent malhonnêtes afin de gagner. À cause de certains vides dans la loi, une forte latitude est laissée à des acteurs importants qui peuvent combler ces vides. C'est surtout le cas de l'officier rapporteur. Cela crée des rapports de force inégaux d'une élection à l'autre.

Par tentatives malhonnêtes, il est question ici de tentatives de contrôler le poll, d'empêcher quelqu'un de voter en lui faisant prêter un serment qu'il ne comprend pas, de faire perdre du temps à la foule, d'acheter des votes en utilisant la boisson, l'argent ou les menaces, etc. Ces négociations, ces stratégies et ces tentatives de contrôler le poll ont parfois été sources de conflits, mais sont souvent acceptées par la

---

<sup>1</sup> On parle de la population lettrée, mais pas seulement. Comme le montre Yvan Lamonde dans son livre, *La Minerve* avait l'habitude de publier des descriptions d'élections sous forme de dialogues, afin de faciliter les lectures publiques de son journal à haute voix. Les informations des journaux étaient donc aussi accessibles à la population ne sachant pas lire. Voir Yvan Lamonde, *Violence coloniales et résistance patriote : Au « bourg pourri » de Sorel et à Saint-Ours-sur-Richelieu (1780-1838)*, Delbusso Éditeur, 2017, 243 p.26

communauté et ne font scandale dans les journaux que lorsque l'élection est chaudement disputée. L'un des exemples ayant été le plus discuté au chapitre 3 est la capacité qu'avaient les officiers rapporteurs, leurs commis ou même les candidats eux-mêmes à rendre interminables la tenue du poll et influencer l'élection en exigeant de longs serments et en doutant de la qualité d'électeur de certains votants lorsque cela était à leur avantage. Des exemples ont aussi illustré comment certains officiers rapporteurs ont même fermé les yeux sur des violences évidentes pour la presse patriote. Ce constat vient nuancer l'hypothèse de base comme quoi la violence était la conséquence d'une application floue des lois électorales. Les lois sont claires, mais laissent place à interprétation et à être complétées par des usages qui ne sont pas aussi rigides qu'une loi écrite. L'analyse des cas de frictions avec l'officier rapporteur, rapportés dans les journaux, des remerciements qui lui sont dirigés ainsi que des plaintes à son égard montre que les patriotes ont éventuellement réussi à changer la pratique au fil du temps, avec différentes formes de négociations. Les contestations dans les journaux représentent la principale forme de négociation analysée par ce mémoire, mais le protêt officiel en est aussi un exemple. Les officiers rapporteurs de l'année 1834 étaient beaucoup moins hostiles aux candidats patriotes.

L'analyse du nombre de conflits rapportés par les différents journaux et pour chaque comté a permis d'établir que, contrairement à la croyance populaire, les élections n'étaient pas aussi violentes qu'on le pensait, du moins lors de la période à l'étude. Les violences et conflits de l'époque se sont principalement produits dans les mêmes comtés et la plupart du temps, le déroulement dans les autres circonscriptions se passe bien. Les comtés de Montréal-Ouest, York (Deux-Montagnes) et dans une moindre mesure, Sorel (William-Henry), sont de loin les plus violents. Ils sont théâtres de batailles, de tentatives de contrôle du poll, de conflits avec l'officier rapporteur, de corruption, de menaces, de tensions ethniques dans la presse, etc. Ces comtés sont pourtant l'exception et non la règle. L'analyse des différents conflits et leur présence dans les journaux permettent d'affirmer avec confiance que l'élection

de 1827 a été plus conflictuelle d'un point de vue quantitatif que ne l'a été celle de 1834, où *La Minerve* republie sans cesse les mêmes annonces. En ce qui concerne la violence physique, celle-ci évolue peu entre 1827 et 1834, années où la violence est clairement plus présente qu'en 1820. Il faut cependant préciser que ce constat est tributaire de la méthodologie. Le fait d'analyser seulement les journaux lors de la période électorale ainsi que les deux semaines avant et après ne permet pas de connaître les éléments de conflits qui auraient pu être rapportés plus tard dans l'année et qui auraient pu faire varier les résultats. Une analyse similaire à celle-ci, mais couvrant les journaux de la ville de Québec, pourrait aussi compléter le portrait brossé ici.

Les chapitres 3 et 4 ont aussi permis de mettre en lumière une participation beaucoup plus communautaire à la vie politique en rappelant l'importance de la foule et des non-électeurs lors des élections par acclamation. Ce simple fait est fondamental pour bien comprendre les élections à cette époque et a été au cœur de nombreux constats. Avec la montée en importance d'une participation politique plus communautaire<sup>2</sup> dès 1827 et encore plus en 1834, les conflits seront encore moins fréquents étant donné qu'un grand nombre de circonscriptions n'eurent même pas à ouvrir les livres de scrutin et à comptabiliser les votes. Cela peut être dû au fait que personne n'osait se présenter contre le favori ou que la foule avait déjà choisi qui elle allait supporter lors d'assemblées d'électeurs. 1834 est aussi l'année où les candidats patriotes ont le plus explicitement nommé et expliqué leurs positions politiques dans leurs annonces de candidature, ce qui, combiné à la forte hausse des assemblées d'électeurs, suggère une importance des idées et une certaine compréhension des

---

<sup>2</sup> Cette participation communautaire s'observe concrètement dans les journaux avec, entre autres, des descriptions de foules qui se serrent les coudes, qui vont chercher leur candidat favori à la maison pour l'amener au poll, qui quittent et prennent la rue ensemble, en communauté, et assistent à des assemblées d'électeurs. Il s'agit ici d'exemples illustrant le concept de « communautaire » employé ici.

enjeux par une population plus politisée qu'en 1820. Cela pose un nouveau problème qui mériterait d'être mieux étudié. D'un côté, plusieurs indices portent à croire que l'électorat comprend mieux les enjeux, participe plus à l'exercice citoyen lors d'assemblées, bref, est plus politisé. D'un autre côté, les électeurs agissent de plus en plus en foules et expriment leurs opinions en groupes et de façon unanime, ce qui suggère plutôt une réduction des débats et une propension à se rallier au groupe. Ce paradoxe d'une « politisation communautaire » serait à mettre en lumière dans une recherche ultérieure.

Au début de cette recherche, certains sujets faisaient partie de nos préoccupations, mais ont donné des résultats non concluants à cause de leur rareté ou de leur absence dans les sources. Premièrement, la question de la participation féminine aux élections a été très difficile à documenter avec ce type de source. Contrairement aux livres de scrutin, les journaux d'époque n'étaient pas tenus de documenter la participation des femmes dans les élections et n'en ont presque jamais parlé. Les femmes sont exclues des discussions publiques. Pendant les périodes électorales, la parole ne leur est jamais donnée et les éditeurs tant patriotes que bureaucrates n'ont parlé d'elles qu'à quelques rares reprises quand cela était à leur avantage. Par exemple, les patriotes soulignent que des femmes qui s'intéressent à la politique sont venues louer les candidats gagnants, afin de rendre la victoire encore plus glorieuse. Les bureaucrates ont aussi émis de vives plaintes dans les journaux pour critiquer le vote des femmes, mais seulement lorsqu'ils ont perdu et pour discréditer l'adversaire. Cette recherche en général a toutefois permis de mettre en relations certains résultats du mémoire de Nathalie Picard, comme le fait que les femmes aient voté davantage à l'élection de 1827, avec d'autres constats généraux du présent mémoire et ouvrir la porte à de nouvelles questions. Qu'est-ce qui explique une hausse de la participation féminine lors de l'élection la plus mouvementée et la plus médiatisée à l'époque? Quel lien peut-il y avoir entre la politisation de la presse et celle des électrices?

Deuxièmement, la dimension ethnique des conflits électoraux a été plus évidente à documenter, mais donne quand même des résultats un peu trop lacunaires. La recherche a tout de même permis d'identifier une tendance claire à vouloir amadouer les électeurs irlandais, principalement chez les éditeurs du *Herald* en 1834. Il a aussi été possible d'analyser le caractère ethnique des insultes dans la presse patriote. Le fait de qualifier d'Écossais les gens qui causèrent des troubles n'est pas forcément une insulte, considérant qu'il est possible que les choses se soient effectivement passées ainsi. Cela dit, la stratégie derrière ce type de publication est de créer une réputation de bagarreurs et de fauteurs de trouble aux gens de ce groupe ethnique et de se mettre en opposition à ces derniers. Il est notable que ce soient les Irlandais, jusque-là les alliés que chaque parti s'arrache, qui subiront cette mauvaise réputation à partir de la décennie 1840 et de leur arrivée massive dans la colonie. Cette partie de la recherche a tout de même permis de conclure que les journaux n'ont pas fait d'appel direct à la violence physique.

Si la présentation au chapitre 2 du contexte sociopolitique de l'époque suggérait une évolution de la violence de manière croissante en nombre et en intensité. En cours de route, il était aussi question d'une politisation des journaux suivant la même logique. Les résultats montrent que l'évolution n'a pas été linéaire, ni pour la politisation de la presse ni pour la hausse de conflits. Plusieurs causes peuvent expliquer le fait que l'élection de 1834 a été si unanime et relativement calme<sup>3</sup> alors que le contexte d'élection référendaire, de radicalisation du programme

---

<sup>3</sup> À l'exception, bien sûr, des comtés de Montréal-Ouest, Deux-Montagnes et Sorel qui sont, eux, très violents. D'un point de vue quantitatif, il est clair qu'en 1834 l'ensemble des élections se déroulent mieux qu'en 1827. D'un point de vu qualitatif, l'intensité de la violence dans ces comtés est soit équivalente (Deux-Montagnes, Montréal-Ouest) à 1827, soit plus intense (Sorel). Dans le cas de Sorel, il faut tout de même préciser que le déroulement de l'élection, au poll, ne semble pas avoir été plus conflictuelle qu'en 1827 et que l'assassinat de Louis Marcoux, bien qu'en contexte électoral, ne se produit pas sur le lieu de l'élection.

patriote<sup>4</sup> et de la presse plus politisée suggérait un déroulement plus mouvementé. Parmi ces causes, il y a, entre autres, une plus grande acceptabilité du choix d'officier rapporteur par les patriotes et plus d'assemblées d'électeurs fixant d'avance le choix des candidats. La cause qui semble cependant être la plus fondamentale, c'est que les bureaucrates ont été beaucoup moins impliqués et mobilisés pour gagner cette élection. La *Montreal Gazette* de 1827 et le *Herald* de 1834 n'ont pas fait un aussi bon travail de promotion de leurs idées que l'a fait *La Minerve* et semblent même se désintéresser de l'élection, particulièrement en 1834<sup>5</sup>. Le nombre d'assemblée d'électeurs patriotes grimpe en flèche et est publicisé par *La Minerve* à l'élection de 1834, ce qui ne s'observe pas autant chez les bureaucrates. La quantité énorme d'élections par acclamation en 1834 signifie que souvent, les bureaucrates ne demandaient même pas à ce que les votes soient comptabilisés ou ne présentaient carrément pas d'opposition, ce qui était pourtant presque systématique en 1820. Si des historiens ont déjà observé qu'il y eut chez les bureaucrates une sorte de désintéressement de la politique officielle à l'avantage d'une organisation plus en marge de la politique en réaction à leur défaite de 1834<sup>6</sup>, la présente recherche montre que ce désintéressement était déjà observable bien avant.

Les raisons de ce désintéressement sont multiples et mériteront davantage de recherche. Parmi ces raisons, quelques hypothèses nous semblent intéressantes. Premièrement, les bureaucrates peuvent avoir été découragés par la solide mobilisation des électeurs patriotes, tant par les journaux que par les assemblées d'électeurs. Deuxièmement, les méthodes malhonnêtes pour contrôler le husting lors

---

<sup>4</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, I : 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p.114.

<sup>5</sup> Bien entendu, il est difficile de parler d'évolution de la presse en général en comparant deux journaux différents. C'est là l'une des limites de cette recherche puisque les journaux bureaucrates n'ont pas tous traversé le temps.

<sup>6</sup> Gilles Laporte & Cédric Côté-Chamberland, « Patriotes contre Loyaux : modalités d'un double affrontement durant la phase politique (1834-1837) », *Bulletin d'histoire politique*, 22(1), 2013, p.133.



des élections de 1827 et de 1832 se sont avérées difficiles pour tous et généralement infructueuses pour les bureaucrates. Des officiers rapporteurs ayant fait un mauvais travail ont été dénoncés et même punis par le passé, et les officiers rapporteurs des quartiers les plus chauds sont maintenant presque tous canadiens. La *Minerve* ainsi que les députés patriotes s'appliquent à dénoncer les gestes jugés injustes, même s'ils y avaient eux-mêmes eu recours. Si les pratiques et usages électoraux évoluent vers des élections relativement plus encadrées à mesure que les gens font des plaintes, cela n'est pas à l'avantage des bureaucrates moins nombreux. Leur désintéressement proviendrait donc d'une impuissance face à la foule patriote adverse qui apprend à se présenter nombreuse et choisit ses électeurs dans des assemblées préalables.

## ANNEXE A

### GLOSSAIRE

**Acte constitutionnel**

Constitution en place à partir de 1791. Acte divisant la Province of Quebec en deux territoires distincts de part et d'autre de la rivière Outaouais, le Haut-Canada à l'Ouest et le Bas-Canada à l'Est. Cette constitution donne à chacune de ces deux colonies une chambre d'assemblée électorale aux pouvoirs limités.

**Comtés**

Correspondent alors différentes circonscriptions électorales. Certains ont droit d'élire deux représentants alors que d'autres, moins peuplés, n'en ont qu'un seul.

**District électoral**

Grande région regroupant plusieurs comtés. Par exemple, le district de Montréal inclut les comtés de York, Leinster, Montréal, Montréal-Ouest, Montréal-Est, Richelieu, Bedford, etc. Les comtés sont parfois aussi appelés des districts électoraux. Cette appellation n'est pas utilisée dans ce mémoire sauf lors de certaines citations d'époque.

**Husting**

Lieu où se rassemblent les électeurs pour voter. Souvent, une plateforme surélevée est érigée et c'est là que s'y tiennent les candidats, l'officier rapporteur et l'électeur venu donner sa voix. On appelle alors husting cette plateforme.

**Officier rapporteur**

Acteur dont la fonction est de veiller au bon déroulement de l'élection. Il a la responsabilité de faire connaître les dates et les lieux de l'élection à la communauté et s'assure que les règlements soient respectés. Il doit aussi comptabiliser les votes si la foule semble divisée.

**Politisation**

Il est question ici du fait de se politiser, c'est à dire d'augmenté son intérêt ou sa participation à la politique. Cela peut se faire de plusieurs manières: prendre part à des débats, voter, manifester, partager ses idées, etc.

**Poll**

Se traduit par le mot sondage. Le poll est le fait de prendre les votes. À l'époque, chaque électeur monte sur le husting pour dire à haute voix qui est le candidat de son choix.

**Poll Book**

Livre de scrutin. C'est dans ce livre que l'officier rapporteur note le nom de l'électeur, son vote ainsi que son métier et possiblement d'autres informations si on doute de sa qualité d'électeur.

**Writs**

Terme anglais désignant les « brefs ». Ordre écrit par une autorité. Dans ce cas-ci, c'est Sa Majesté le roi d'Angleterre, par l'entremise du Gouverneur, qui ordonne la mise en place d'une élection.

## ANNEXE B

## LOCALISATION DES COMTÉS

<b>Carte électorale originale (1791-1828)</b>
<b><u>Bedford</u></b> : Correspond à l'époque à la rive est du Haut-Richelieu, allant du Lac Champlain jusqu'aux environ du Mont Saint-Hilaire, incluant à l'Est Farnham et même Sutton.
<b><u>Buckingham</u></b> : Très grand comté couvrant la Rive-Sud du Saint-Laurent de Sorel à Lévis, allant jusqu'à la frontière américaine et incluant alors les régions de Stanstead et Sherbrooke.
<b><u>Cornwallis</u></b> : Rive Sud du fleuve Saint-Laurent de La Pocatière jusqu'à Cap-Chat en Gaspésie.
<b><u>Devon</u></b> : Rive Sud du fleuve Saint-Laurent de Montmagny à Saint-Roch-des-Aulnaies.
<b><u>Dorchester</u></b> : Comté qui comprend la région de la Beauce en allant jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La ville de Lévis en fait partie.
<b><u>Effingham</u></b> : Comprend à l'époque l'île Jésus (Laval) en plus de Blainville et de Terrebonne.
<b><u>Gaspé</u></b> : L'ensemble de la Gaspésie à partir de Cap-Chat en plus des Îles-de-la-Madeleine.
<b><u>Hampshire</u></b> : Rive nord du fleuve Saint-Laurent de Saint-Anne-de-la-Pérade à Saint-Augustin-de-Desmaures.
<b><u>Hertford</u></b> : Comté voisin de Devon, allant de Beaumont à la limite de Montmagny.
<b><u>Huntingdon</u></b> : Correspond aujourd'hui à l'ouest de la Montérégie, allant de la frontière américaine à Laprairie, du côté ouest de la rivière Richelieu.

<b>Kent</b> : Comté allant de la rive sud de Montréal jusqu'à Chambly et l'Acadie.
<b>Leinster</b> : Regroupe à l'époque Lachenaie, Mascouche et l'ouest de Lanaudière.
<b>Comté de Montréal</b> : Toute l'île de Montréal, en dehors de la ville de Montréal qui est, elle, divisée en Montréal-Est et Montréal-Ouest.
<b>Montréal-Est</b> : Côté est de la ville de Montréal longeant le fleuve Saint-Laurent à partir de la rue Saint-Sulpice.
<b>Montréal-Ouest</b> : Côté ouest de la ville de Montréal, délimité par la rue Craig au nord, le fleuve Saint-Laurent au sud, la rue McGill à l'ouest et l'actuelle rue Saint-Sulpice à l'Est.
<b>Northumberland</b> : Grand comté longeant toute la rive nord du fleuve Saint-Laurent de la côte est de Beauport jusqu'à l'océan Atlantique.
<b>Orléans</b> : Île d'Orléans.
<b>Comté de Québec</b> : Correspond aux environs de la cité de Québec, qui elle est divisée en deux parties (Basse-ville et Haute-ville de Québec).
<b>Basse-ville de Québec</b> : La partie basse de la cité de Québec.
<b>Haute-ville de Québec</b> : La partie haute de la cité de Québec.
<b>Richelieu</b> : Côté est de la région du Bas-Richelieu.
<b>Saint-Maurice</b> : Situé dans le Sud de l'actuelle Mauricie, ce comté occupe la rive nord du fleuve Saint-Laurent de Maskinongé à Batiscan, mais excluant la ville de Trois-Rivières qui est distincte.
<b>Surrey</b> : Comté voisin de Kent et de Richelieu. Inclut la rive ouest du richelieu jusqu'à la limite est de Boucherville, longeant le fleuve Saint-Laurent.
<b>Trois-Rivières</b> : Ville de Trois-Rivières.
<b>Warwick</b> : Rive Nord du fleuve Saint-Laurent, de Lavaltrie à Berthierville.
<b>William-Henry</b> : Ville de Sorel.
<b>York</b> : Territoire à l'ouest de l'île de Montréal, aux alentours du lac des Deux-Montagnes, des rivières Outaouais et du Chêne.
<b>Carte électorale refaite en 1828</b>
<b>Rouville</b> : Nouveau nom donné au comté de Bedford. Mêmes frontières.
<b>Buckingham</b> : Comté d'abord fragmenté en Drummond, Sherbrooke, Stanstead et Shefford, il disparaît totalement en 1830 après être refragmenté entre Lotbinière, Yamaska et Nicolet.
<b>Devon</b> : Rive Sud du fleuve Saint-Laurent de Montmagny à Saint-Roch-des-Aulnaies.
<b>Dorchester</b> : Comté qui comprend la région de la Beauce en allant jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La ville de Lévis en fait partie.
<b>Drummond</b> : Comté issu du détachement du comté de Buckingham. Correspond à la partie est de ce dernier comté.
<b>Effingham</b> : Comprend à l'époque l'île Jésus (Laval) en plus de Blainville et de Terrebonne.
<b>Gaspé</b> : L'ensemble de la Gaspésie à partir de Cap-Chat en plus des Îles-de-la-Madeleine.
<b>Hampshire</b> : Rive Nord du fleuve Saint-Laurent de Saint-Anne-de-la-Pérade à Saint-Augustin-de-Desmaures.
<b>Hertford</b> : Comté voisin de Devon, allant de Beaumont à la limite de Montmagny.
<b>Huntingdon</b> : Correspond aujourd'hui à l'ouest de la Montérégie, allant de la frontière américaine à Laprairie, du côté ouest de la rivière Richelieu.
<b>Kamouraska</b> : Comté issu de la division du comté de Cornwallis.
<b>Kent</b> : Comté allant de la rive sud de Montréal jusqu'à Chambly et l'Acadie.
<b>Leinster</b> : Regroupe à l'époque Lachenaie, Mascouche et l'ouest de Lanaudière.
<b>Lotbinière</b> : Partie détachée de l'ancien comté de Buckingham

<b>Missisquoi</b> : Partie détachée de l'ancien comté de Buckingham
<b>Comté de Montréal</b> : Toute l'île de Montréal, en dehors de la ville de Montréal qui est, elle, divisée en Montréal-Est et Montréal-Ouest.
<b>Montréal-Est</b> : Côté est de la ville de Montréal longeant le fleuve Saint-Laurent à partir de la rue Saint-Sulpice.
<b>Montréal-Ouest</b> : Côté ouest de la ville de Montréal, délimité par la rue Craig au nord, le fleuve Saint-Laurent au sud, la rue McGill à l'ouest et l'actuelle rue Saint-Sulpice à l'Est.
<b>Nicolet</b> : Partie détachée de l'ancien comté de Buckingham
<b>Northumberland</b> : Grand comté longeant toute la rive nord du fleuve Saint-Laurent de la côte est de Beauport jusqu'à l'océan Atlantique.
<b>Orléans</b> : Île d'Orléans.
<b>Comté de Québec</b> : Correspond aux environs de la cité de Québec, qui elle est divisée en deux parties (Basse-ville et Haute-ville de Québec).
<b>Basse-ville de Québec</b> : La partie basse de la cité de Québec.
<b>Haute-ville de Québec</b> : La partie haute de la cité de Québec.
<b>Richelieu</b> : Côté est de la région du Bas-Richelieu.
<b>Saint-Maurice</b> : Situé dans le Sud de l'actuelle Mauricie, ce comté occupe la rive nord du fleuve Saint-Laurent de Maskinongé à Batiscan, mais excluant la ville de Trois-Rivières qui est distincte.
<b>Shefford</b> : Partie détachée de l'ancien comté de Buckingham
<b>Sherbrooke</b> : Partie détachée de l'ancien comté de Buckingham
<b>Stanstead</b> : Partie détachée de l'ancien comté de Buckingham
<b>Surrey</b> : Comté voisin de Kent et de Richelieu. Inclut la rive ouest du richelieu jusqu'à la limite est de Boucherville, longeant le fleuve Saint-Laurent.
<b>Trois-Rivières</b> : Ville de Trois-Rivières.
<b>Warwick</b> : Rive Nord du fleuve Saint-Laurent, de Lavaltrie à Berthierville.
<b>William-Henry</b> : Ville de Sorel.
<b>Yamaska</b> : Partie détachée de l'ancien comté de Buckingham
<b>York</b> : Territoire à l'ouest de l'île de Montréal, aux alentours du lac des Deux-Montagnes, des rivières Outaouais et du Chêne.

## ANNEXE C

## LISTES DES OFFICIERS RAPPORTEURS

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,  
 QUEBEC, 10e. Avril, 1820.

RETOUR des Noms des Membres choisis pour servir dans la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, en conformité aux *Writs* émanés de Son Honneur *James Monk*, Ecuyer, Président et Administrateur du Gouvernement, datés du Vingt-deuxième jour de Février, 1820.

<i>Cités, Comtés et Bourgs.</i>	<i>Noms des Officiers Rapporteurs</i>	<i>Noms des Représentans choisis.</i>
Haute-Ville de Québec, -	William F. Scott, - - -	Claude Dénéchau et Vallières de St. Réal.
Basse-Ville de Québec, -	François Bélanger, - - -	Peter Burnett et Thomas Lee.
Comté de Québec, - - -	Félix Têtu, - - - - -	John Neilson et Louis Gauvreau.
Comté de Cornwallis, - -	Charles Taché, junior, - -	Joseph Robitaille et Jean Bte. Taché.
Comté de Dorchester, -	François X. Lefebvre, - -	John Davidson et Louis Lagueux.
Comté de Devon, - - -	Ignace G. Boisseau, - - -	François Fournier et Jean Bte. Fortin.
Comté de Hertford, - -	Joseph Roy, - - - - -	François Blanchet et François X. Paré.
Comté de Hampshire, - -	O. F. De la Gorgendière, -	François Huot et Charles Langevin.
Comté de Northumberland,	Charles P. Huot, - - - -	Etienne C. Lagueux et Philippe Panet.
Comté d'Orléans, - - -	Barthélémy Lachance, - -	François Quirouet.
Bourg des Trois-Rivières, -	Jean E. Dumoulin, - - -	Charles R. Ogden et Joseph G. De Tonnancour.
Comté de St. Maurice, - -	Augustus B. C. Gagy, - - -	Louis Picotte et Pierre Bureau.
Comté de Buckinghamshire,	Louis Legendre, - - - -	Louis Bourdages et François Bellet.
Quartier Est de Montréal, -	Jacques Viger, - - - - -	Hugues Heney et Thomas Busby.
Quartier Ouest de Montréal,	Jean M. Mondelêt, - - -	Louis J. Papineau et George Garden.
Comté de Montréal, - - -	Thomas Bedouin, - - - -	Joseph Perrault et Joseph Valois.
Comté de Bedford, - - -	Séraphim Primeau, - - -	Joseph Franchère.
Comté d'Effingham, - - -	Toussaint Limoges, - - -	Jacob Oldham et François Tassé.
Comté de Huntingdon, - -	P. T. Pinsonault, - - - -	Austin Cuvillier et Michael O'Sullivan.
Comté de Kent, - - - -	François L. Dumoulin, - -	Denis B. Viger et Pierre Bruneau.
Comté de Leinster, - - -	Bonaventure Panet, - - -	Jacques Lacombe et Barthélémy Joliette.
Comté de Richelieu, - - -	Michel G. Gaucher, - - -	Jean Dessaulles et François St. Onge.
Comté de Surrey, - - - -	Alexis C. L. Duplessis, - -	Etienne Duchesnois et Pierre Amiot.
Comté de Warwick, - - -	Jean Bte. M'Bean, - - - -	Ross Cuthbert et Alexis Mousseau.
Comté de York, - - - - -	Phillip Byrne, - - - - -	Eustache N. L. Dumont et Augustin Perrault.
Bourg de William-Henry, -	George Graves, - - - - -	Robert Jones.
Comté de Gaspé, - - - -	Alexander M'Rae, - - - -	Le Retour n'est pas encore reçu.

A *William Lindsay*. Ecuyer, Greffier de la }  
 Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*. }

THOMAS DOUGLASS,  
 Greffier de la Couronne en Chan.

C

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
 QUÉBEC, le 14 Septembre 1827.

RETOUR des Noms des Membres choisis pour servir dans l'Assemblée du *Bas-Canada*, en conformité aux *Writs* d'Élection émanés de Son Excellence le Comte de *Dalhousie*, Baron *Dalhousie*, du Château *Dalhousie*, Capitaine-Général et Gouverneur en Chef de la Province, en date du Sixième Jour de Juillet 1827,

Comtés, Cités et Bourgs.	Noms des Officiers-rapporteurs	Noms des Représentans choisis.
Haute-Ville de Québec,	William F. Scott,	Joseph Rémy Vallières de St. Réal et Andrew Stuart,
Basse-Ville de Québec,	Archd. Campbell,	Jean Bélanger et Thomas Ainslie Young,
Comté de Québec,	Frans. X. Perrault,	John Neilson et Michel Clouet.
Comté de Cornwallis,	Chs. Rémy Puize,	Joseph Levasseur Borgia et Joseph Robitaille,
Comté de Devon,	Ignace G. Boisseau,	Jean Bte. Fortin et Jean Chs. Létourneau,
Comté de Dorchester,	Ant. C. Taschereau,	Louis Lagueux et Joseph Samson.
Comté de Hertford,	Joseph Roy,	François Blanchet et Nicolas Boissonnault.
Comté de Hampshire,	Olivier F. De Lagorgendière,	François Xavier Larue et John Cannon.
Comté de Northumberland,	Isidore Levesque,	Etienne Lagueux et Marc Paschal De Sales Laterrière,
Comté d'Orléans,	Jean Bte. Cazeau,	François Quirouet.
Fourg des Trois-Rivières,	J. G. De Tonnancour,	P. B. Dumoulin et C. R. Ogden,
Comté de Saint Maurice,	Etienne Mayrand,	Pierre Bureau et Charles Caron.
Comté de Buckinghamshire,	Luc M. Cressé,	Louis Bourdages et J. Bte. Pronlx,
Quartier-Est de Montréal,	Robert L. Morrogh,	Hugues Heney et James Leslie.
Quartier-Ouest de Montréal,	Henry Griffin,	Louis Joseph Papineau et Robert Nelson,
Comté de Montréal,	Hypolite St. George Dupré,	Joseph Perrault et Joseph Valois.
Comté de Bedford,	Wm. U. Chaffers,	J. B. René Hertel De Rouville,
Comté d'Essex,	Frans. H. Seguin,	Joseph Ovide Turgeon et André Papineau,
Comté de Huntingdon,	Lawrence G. Brown,	Austin Cuvillier et Jean Moysé Raymond.
Comté de Kent,	Frans. L. Dumoulin,	Denis Benjamin Viger et Frédéric Auguste Quesnel,
Comté de Leinster,	Josh. Ed. Faribault,	Laurent Leroux et Julien Poirier.
Comté de Richelieu,	Jean Frans. Tétu,	Jean Dessaulles et Roc De St. Ours.
Comté de Surrey,	P. G. Vallée,	Pierre Amiot et Louis Joseph Papineau,
Comté de Warwick,	Hercule Olivier,	Jacques Dégigny et Alexis Moussaux.
Comté de York,	Stephen Mackay,	Jean Baptiste Lefebvre et Jacques Labrie.
Bourg de William-Henry,	Henry Grébassa,	Wolfred Nelson.
Comté de Gaspé,	Henry B. Johnston,	Robert Christie.

THOMAS DOUGLASS,  
 Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A William Lindsay, Ecuyer, Greffier de la }  
 Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*. }



BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE,

QUEBEC, 7 JANVIER 1885.

RETOUR des noms des Membres choisis pour servir dans l'Assemblée du Bas-Canada, en conformité aux Writs émanés par Son Excellence Matthew Lord Aylmer, &c. &c. &c. Capitaine Général et Gouverneur en Chef, &c. &c. &c. datés le onze Octobre 1884.

Counties, Cities and Boroughs. <i>Comtés, Cités et Bourgs.</i>	Returning Officers. <i>Officiers Rapporteurs.</i>	Names of Representatives chosen. <i>Noms des Représentans choisis.</i>
Bonaventure County,	J. G. Lebel,	Edouard Thibodeau ; Joseph François Deslois.
Gaspé "	H. B. Johnston,	John Le Doullier ; William Power.
Rimouski "	Pierre Gauvreau,	J. Bte. Taché ; Louis Bertrand.
Kamouraska "	J. B. Taché,	Amable Dionne ; Pierre Casse dit Marquis.
L'Islet "	Ignace G. Boisseau,	Jean Charles-Létourneau ; J. Bte. Fortin.
Bellechasse "	Joseph Roy,	Nicolas Boissonnault ; Augustin Norbert Morin.
Dorchester "	P. Paradis,	Jean Bouffard ; J. Bte. Beaudouin.
Beauce "	J. Bte. Bonneville,	Antoine Cha. Taschereau ; Pre. Elz. Taschereau.
Mégantic "	John Meyer,	John G. Clapham.
Lotbinière "	Louis Legendre,	Louis Méthot ; J. Bte. Isaac Noël.
Nicolet "	Laurent Genest,	Louis Bourdages ; J. Bte. Proulx.
Drummond "	John Poyart,	Edward Tommy.
Sherbrooke "	Cha. Whitcher,	B. C. A. Gagy ; John Moore.
Stanstead "	Robert Vincent,	Marcus Child ; John Granuis.
Yamaska "	J. O. Arcand,	Ld. God. de Tonnancour ; Ed. Bailie O'Callaghan.
St. Hyacinthe "	J. F. Tétu,	Thos. Boutillier ; Louis Renaud dit Blanchard.
Borough of William Henry,	Henry Crépeau,	John Pickel.
Richelieu County,	La. Chicou Duvert,	Jacques Durion ; Cha. Clément Sabrevois De Bleury.
Rouville "	Isaac Boudreau,	Pierre Carrau ; Pierre Martial Hardy.
Shefford "	Abijah Willard,	Samuel Wood ; Alphonso Wells.
Mitisiskoui "	Philip Hy. Moore,	Ephraim Knight ; William Baker.
Verchères "	Jos. Danerseau,	Pierre Amiot ; Joseph Toussaint Drolet.
Chambly "	Aug. Delisle,	Louis Michel Viger ; Louis Lacoste.
Laprairie "	P. Lanctot,	Jean Moys Raymond ; Joseph Narcisse Cardinal.
Acadie "	Henry Hoyle,	Cyrille Hector Octave Côte ; Morrill Hotchkiss.
Beauharnois "	Charles Manuel,	Charles Archambeault ; Jacob De Witt.
Montreal "	Ed. M. Lepichon,	Louis Joseph Papineau ; Côme Sér. Cherrier.
Do. East Ward,	Jacques Viger,	James Leslie ; Joseph Roy.
Do. West Ward,	C. A. Luignan,	La. Jos. Papineau ; Robert Nelson.
Vaudreuil County,	Etienne Roy,	Ovide Perrault ; Cha. Rochambeau dit Laroque.
Ottawa,	D. B. Papineau,	Baxter Bowman ; James Blackburn.
Two Mountains "	Stephen McKay,	Jean Jos. Girouard ; Wm. Henry Scott.
Terrebonne "	John McKenzie,	La. Hypolite Lafontaine ; Séraphim Bouc.
Lachenaie "	John Pangman,	Jean M. Rochon ; Cha. Courteau.
L'Assomption "	Gody. Chagnon,	Edouard E. Rodier ; J. B. Meilleur.
Berthier "	J. B. Chalut,	Jacques Dilligoy ; Alexis Mousseau.
St. Maurice "	Cha. E. Gagnon,	Pierre Bureau ; Valère Guillet.
Three Rivers Borough,	Pierre Vesina,	René Jos. Kimber ; Ed. Bernard.
Champlain County,	La. Guillet,	Pierre Ant. Dorion ; Olivier Trudel.
Portneuf "	Paul Bigot,	F. X. Larue ; Hector S. Hout.
Quebec "	J. F. X. Perrault,	Louis T. Besserer ; Jean Blanchet.
" Upper Town,	E. B. Lindsay,	René Edouard Caron ; Amable Berthelot.
" Lower Town,	Archd. Campbell,	George Vanfilson ; Hypolite Dubord.
Orleans County,	Nazaire Laroc,	J. B. Carrau ; Alexis Godbout.
Montmorenci "	Wm. H. Lemoine,	Elzéar Bedard.
Sagouay "	C. P. Huot,	André Simon ; X. Tessier.

THOMAS AMIOT,

Clerk of the Crown in Chancery.

To

WILLIAM B. LINDSAY, Esquire,  
Clerk of the House of Assembly of Lower Canada.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES

#### 1.1 JOURNAUX

La Minerve (Montréal)

L'Argus (Trois-Rivières)

La Gazette de Montréal / Montreal Gazette (Montréal)

Le Herald (Montréal)

Le Specateur canadien (Montréal)

The Quebec Mercury (Québec)

The Quebec Gazette published by authority (Québec)

#### 1.2 SOURCES DISPONIBLES EN LIGNE

Appendice du XXXe volume des journaux de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada, Québec, Nelson & Cowan, 1820-1,  
[https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9\\_00939](https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9_00939) (Consulté le 4 décembre 2021)

Journaux de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada, Québec, 1793-1837 [https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9\\_00938](https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9_00938)

Relation historique des événements de l'élection du Lac des Deux Montagnes en 1834 : épisode propre à faire connaître l'esprit public dans le Bas-Canada, 1835, 40 p., Auteur inconnu, Disponible en microfiches sur Canadiana  
<https://www.canadiana.ca/view/oocihm.37962/1?r=0&s=1> (Consulté le 5 décembre 2021)

## 2. LITTÉRATURE

### 2.1 MÉMOIRES ET THÈSES

ARSENAULT, Mathieu, *L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XXe siècle : débats et rôle structurant dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2013, 192p.

BOLDUC, Marc, *Les élections générales de 1834 (Bas-Canada) et les élections générales de 1841 (ancien Bas-Canada): continuités et ruptures*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1997, 125p.

DEBROU, David, *Mass Political Behaviour in Upper-Town Quebec, 1792-1836*, Thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 1989

DESCHAMPS, François, *Le radicalisme tory à travers le prisme du Montreal Herald et la mobilisation des milices dans le district de Montréal (1834-1837)*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2011, 188 p.

GUIMOND, Olivier, *La trahison d'un amoureux des « vieilles lois françaises » Louis-Joseph Papineau et le paradoxe du seigneur républicain*, Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 2017, 296.

LALANCETTE, Katéri, *La contestation des résultats électoraux au Québec (1841-1875)*, Mémoire de M.A., Université Laval, 2017. 160p.

LANTHIER, Martin, *La violence, selon la presse patriote et loyale, à la veille de la Rébellion de 1837*, Mémoire de M.A. (histoire), Université du Québec à Montréal, 1997

MATHIEU, Jean-François, *Le duel au Canada, pratique et discours, 1646-1888*, Mémoire de M.A., Université de Montréal, 2004

MAUDUIT, Julien, *« Vrais Républicains » d'Amérique : les patriotes canadiens en exil aux États-Unis (1837-1842)*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 2016

PICARD, Nathalie, *Les femmes et le vote au Bas-Canada de 1792 à 1849*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1992

## 2.2 MONOGRAPHIES ET ARTICLES

### 2.2.1 ÉTUDES D'HISTOIRE POLITIQUE

BÉLANGER, Réal. « Pour un retour à l'histoire politique ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no. 3, 1997, p. 223-241

BENSON, Lee, *The Concept of Jacksonian Democracy: New-York as a Test Case*, Princeton, University of Princeton Press, 1961, 368p.

BERNSTEIN, Serge. « L'historien et la culture politique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 35, no. 3, 1992.

FORMISANO, Ronald P, *The Transformation of political Culture: Massachusetts Parties, 1790-1840*, New-York, Oxford University Press, 1983, 496 p.

HOFSTADTER, Richard, *The American Political Tradition and the Men who Made It*, Alfred Knopf Inc, 1948, 519 p.

McGERR, Michael E, *The Decline of Popular Politics. The American North, 1865-1928*, Oxford, Oxford University Press, 1986.

MCNAIRN, Jeffrey, *The Capacity To Judge: Public Opinion and Deliberative Democracy in Upper Canada, 1791-1854*, University of Toronto Press, 2000, 460p.

SCHLESINGER, Arthur M., *The Age of Jackson*, Boston, Little, Brown and Company, 1946, 576p.

WILENTZ, Sean, *Chants Democratic: New York City and the Rise of the American Working Class, 1788-1850*, New-York, Oxford University Press, 1984, 480p.

HUBERT, Ollivier, « Féminin / Masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 57, no 4, 2004, pp. 473-479.

SAVARD, Stéphane, « Rethinking the Quiet Revolution: The Renewal of Political History through the Expansion of the “Political Field” », dans *Canadian Historical Review*, vol 100, 4, décembre 2019, 2019, pp. 572-587

## 2.2.2 ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ BAS-CANADIENNE ET LES PATRIOTES

BÉDARD, Mylène, *Écrire en temps d'insurrections, pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*, Presses de l'Université de Montréal, 2016, 340p.

CREIGHTON, Donald C., *The Empire of the St. Lawrence*, Toronto, Toronto McMillan, 1956, 464p.

DUCHARME, Michel, *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques 1776-1838*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 362 p.

FILTEAU, Gérard. *Histoire des patriotes*. Montréal, Action canadienne-française, 1938-1939. 3 vol.

FYSON, Donald, *Magistrats, police et société. La justice criminelle ordinaire au Québec et au Bas-Canada (1764-1837)*, Hurtubise, Montréal, 2010, 592 p.

GALLICHAN, Gilles, « La crise parlementaire de 1827 au Bas-Canada », *Les Cahiers des dix*, (66), 2012, 95–166

GALLICHAN, Gilles, *Livre et politique au Bas-Canada, 1791- 1849*, Septentrion, 1991, 520 p.

GARNEAU, Jean-Philippe, « Avocats et députés au temps de Pierre-Stanislas Bédard et Louis-Joseph Papineau » dans *Avocats, société et politique au Québec, 1763-1867*, sous la direction de l'honorable J. Michel Doyon, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2018, p. 75-98.

GREER, Allan, *Habitants et patriotes*, Boréal, 1997, 386p.

GREER, Allan, « 1837-38: Rebellion Reconsidered », *The Canadian Historical Review*, University of Toronto Press, vol 76, n. 1, 1995, p.1-18

HARDY, René, *Charivari et justice populaire au Québec*, Septentrion, 2015, 280 p.

HARE, John, « L'Assemblée législative au Bas-Canada, 1792-1814 : députation et polarisation politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, numero 3, décembre 1973

- HARVEY, Louis-George, *Le printemps de l'Amérique française : Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Boréal, 2005, 294p.
- HORNER, Dan, *Taking to the Streets: Crowds, Politics, and the Urban Experience in Mid-Nineteenth-Century Montreal*, McGill-Queens University press, 2020, 352 p.
- LAMONDE, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec, I : 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, 576p.
- LAMONDE, Yvan « Les causes de l'inachèvement du projet d'émancipation coloniale de 1837 et de 1838 », *les cahiers des dix*, no 73, 2019 p.303-334.
- LAPORTE, Gilles, *Patriotes et loyaux*, Septentrion, 2009, 416 p.
- LAPORTE, Gilles, et CÔTÉ-CHAMBERLAND, Cédric, « Patriotes contre Loyal : modalités d'un double affrontement durant la phase politique (1834-1837) », *Bulletin d'histoire politique*, 22(1), 2013, p.130-154
- NOEL, Jan, « A Man of Letters and Gender Troubles of 1837 », *Canadian Historical Review*, 98, 3, 2017, 505-553
- OUELLET, Fernand, *Le Bas-Canada, 1791-1840*, 1976, p. 364
- PAQUET, Gilles, et J.-P. WALLOT, « Crise agricole et Tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812; éléments pour une réinterprétation » *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 26, 1972-1973, no 2: 185-238
- RHEAULT, Marcel J. et AUBIN, George, *Médecins et patriotes 1837-1838*, Septentrion, 2009, 354 p.
- SÉGUIN, Maurice. « Le double soulèvement de 1837 », dans Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 : les Patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 173-187.
- SENIOR, Elinor Kyte, *Les habits rouges et les patriotes*, éditions VLB, 2001, 314 p.
- VEILLEUX, Jean-François, *Les patriotes de 1837-38 en Mauricie et au Centre-du-Québec*, Éditions du Québécois, 2015, 292 p.

### 2.2.3 ÉTUDES SUR LES ÉLECTIONS

BAILLARGEON, Denyse, *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec*, Montréal, Les éditions du Remue-Ménage, 2019, 235 p.

BERNARD, André et LAFORTE, Denis, *La législation électorale au Québec, 1790-1967*, Montréal, Les éditions Sainte-Marie, 1969, 197p.

CROOK, Malcolm et CROOK, Tom, « L'isoloir universel? La globalisation du scrutin secret au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, Vol 2, No 43, 2011, p.41-47

DE BROU, David, « Mass Political Behaviour in Upper-Town Quebec, 1792-1836 » thèse de doctorat en histoire, Université d'Ottawa, 1989.

DE BROU, David, « The Rose, the Shamrock and the Cabbage: The Battle for Irish Voters in Upper-Town Quebec, 1827-1836 », *Histoire sociale-Social History* XXIV, n. 48, nov, 1991, 305-334.

DESSUREAULT, Christian. « L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe : identités élitaires et solidarités paroissiales, sociales ou familiales », *Histoire sociale/Social History*, vol. XXXVI, no. 72, novembre 2003

DUFEBVRE, Bernard, « Une drôle d'élection en 1834 », dans *La revue de l'Université Laval*, Vol. VII, no 7, Québec, 1953, p.598 – 607

GARRIGOU, Alain, *Histoire sociale du suffrage universel en France. 1848-2000*. Paris, Éditions du Seuil, 2002, 370 p.

GARNER, John, *The Franchise and Politics in British North America 1755-1867*, Toronto University Press, 1969, 198p.

HAMELIN, Jean, HAMELIN, Marcel, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Éditions du jour, 1962

JACKSON, James, *L'émeute inventée*, VLB éditeur, Montréal, 2014, 280 p.

LAMONDE, Yvan, *Violences coloniales et résistance patriote : Au « bourg pourri » de Sorel et à Saint-Ours-sur-Richelieu (1780-1838)*, Delbusso Éditeur, 2017, 243 p.

O’GORMAN, Frank. « Campaign Rituals and Ceremonies: The Social Meaning of Elections in England, 1780-1860 ». *Past and Present*, vol. 135, mai 1992, p. 79-115.

SÉGUIN, Renaud. « Pour une nouvelle synthèse sur les processus électoraux du XIXe siècle québécois », *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, vol. 16, no. 1, 2005, p. 75-100.

## 2.3 SITES WEB

### 2.3.1 DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA

GOYER, Gérard et HAMELIN, Jean, « MONTFERRAND, dit Favre, JOSEPH », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/montferrand\\_joseph\\_9F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/montferrand_joseph_9F.html). (Consulté le 5 décembre 2021)

GALARNEAU, France, « TRACEY, DANIEL », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/tracey\\_daniel\\_6F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/tracey_daniel_6F.html). (Consulté le 4 décembre 2021)

MONET, Jacques, « O’CALLAGHAN, EDMUND BAILEY », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/o\\_callaghan\\_edmund\\_bailey\\_10F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/o_callaghan_edmund_bailey_10F.html). (Consulté le 4 décembre 2021)

PARKER, George L. « ARMOUR, ROBERT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/armour\\_robert\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/armour_robert_8F.html). (Consulté le 4 décembre 2021)

LA TERREUR, Marc, « CARY, THOMAS (1787-1869) », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol.9, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/cary\\_thomas\\_1787\\_1869\\_9F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/cary_thomas_1787_1869_9F.html). (Consulté le 4 décembre 2021)



BINDON, Kathryn M. « THOM, ADAM », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 2003, [http://www.biographi.ca/fr/bio/thom\\_adam\\_11F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/thom_adam_11F.html). (Consulté le 4 décembre 2021)